

Evolution du positionnement international du Maroc

Tableau de bord stratégique

Première édition

Octobre 2014



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	9
TABLEAU DE SYNTHESE	11
RICHESSSE GLOBALE ET CAPITAL IMMATERIEL	13
Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005	13
Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005	13
PIB par habitant en dollar PPA constant de 2005	14
DVS N°1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL	15
LES RESSOURCES ALIMENTAIRES	15
Taux de dépendance des importations de céréales (%)	15
Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%)	15
Taux de dépendance des importations de sucre (%)	16
LES RESSOURCES ENERGETIQUES	17
Taux de dépendance énergétique (%)	17
Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)	17
LE CAPITAL NATUREL	18
Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB	18
Indice de la performance environnementale	18
Indice des bénéfices pour la biodiversité	19
L'AIR	20
Emissions de CO2 en tonnes métriques/ habitant	20
LES RESSOURCES EN EAU	21
Les ressources en eaux renouvelables en m3/habitant/an	21
Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux	21
LES SOLS	22
Les terres arables en hectares par habitant	22
Empreinte écologique en hectares par habitant	22
DVS N°2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES	23
SECURITE GLOBALE	23
Indice global de paix	23
Indice « Fragile State »	23
Indice global de terrorisme	24
SECURITE INTERIEURE	25

Nombre de policiers pour 100 000 habitants	25
Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants.....	25
Taux d’homicides volontaires pour 100 000 habitants	26
Taux d’agressions pour 100 000 habitants	27
DEFENSE.....	28
Les dépenses militaires en % du PIB.....	28
Importations d’armes en millions de dollars	28
Indice de « puissance militaire »	29
DVS N°3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC	30
DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	30
Indice de développement humain	30
Indice de prospérité et de bien-être.....	30
Indice de progrès social	31
EDUCATION	32
DEPENSES EN EDUCATION	32
Dépenses publiques en éducation en % du PIB.....	32
Dépenses publiques en éducation par élève en % du PIB/habitant	32
SCOLARISATION.....	33
Taux net de scolarisation au niveau de l’enseignement primaire (en % de la tranche d’âge 6-11 ans).....	33
Taux net de scolarisation au niveau de l’enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d’âge 12-14 ans)	33
Taux net de scolarisation au niveau de l’enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d’âge 15-17 ans)	34
SCOLARISATION PROFESSIONNELLE	34
Pourcentage des effectifs inscrits dans l’enseignement secondaire professionnel (%)	34
ABANDON SCOLAIRE.....	35
Taux cumulé d’abandon scolaire dans l’enseignement primaire (%).....	35
Taux cumulé d’abandon scolaire dans l’enseignement secondaire collégial (%).....	35
ALPHABETISATION	36
Taux d’alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus	36
Taux d’alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans	36
SANTE.....	37
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE ET FECONDITE	37
Espérance de vie à la naissance.....	37
Indice synthétique de fécondité.....	37
MORTALITES MATERNELLE ET INFANTILE	38
Taux de mortalité maternelle.....	38

Taux de mortalité infantile	38
DEPENSES DE SANTE	39
Dépenses totales de santé (% du PIB).....	39
Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé.....	39
.....	39
ENCADREMENT MEDICAL.....	40
Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants	40
Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants	41
Densité litière.....	42
CONDITIONS DE VIE.....	43
EAU ET ELECTRICITE	43
Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable	43
Taux d'accès à l'électricité	43
ASSAINISSEMENT ET DESENCLAVEMENT	44
Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées	44
Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes	44
INEGALITES ET PAUVRETE.....	45
Indice de Gini.....	45
Taux de pauvreté relative.....	45
Taux de pauvreté multidimensionnelle	46
 DVS N°4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX	 47
DEMOCRATIE	47
Indice de démocratie	47
LE SECTEUR PUBLIC ET LA GOUVERNANCE	48
Indice de l'Etat de droit	48
Indice de l'efficacité du gouvernement.....	48
Indice de la qualité de la réglementation	49
Indice « Expression et Responsabilisation »	49
Indice de perception de la corruption.....	50
Couverture du territoire par les services publics.....	50
 DVS N°5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES	 51
CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	51
Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique	51
Moyenne des précipitations en mm/an.....	51
EXPOSITION AUX RISQUES LIES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	52
CATASTROPHES NATURELLES	53

Indice global des risques climatiques.....	53
Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon).....	53
Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est <5m en % de la population totale)	54
DVS N°6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE	55
ASSURER LES PRE-REQUIS D'ACCES A LA MONDIALISATION	55
COMPETITIVITE/ATTRACTIVITE	55
Indice Global de Compétitivité.....	55
Indice « Doing Business »	55
Indice global des libertés économiques	56
Part du marché mondial (%)	56
Indice de la performance logistique	57
Indice de facilité du commerce international.....	57
Indice de compétitivité voyage et tourisme	58
Indicateur « Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers »	58
Part des recettes touristiques dans le PIB.....	59
Les investissements directs étrangers en % du PIB	59
STABILITE DU CADRE MACROECONOMIQUE.....	60
Taux de croissance économique (%)	60
Taux de chômage national.....	60
Solde budgétaire en % du PIB.....	61
PIB par habitant en dollars constants de 2005.....	63
Taux d'ouverture de l'économie (biens et services).....	64
Solde commercial de biens et services en % du PIB	64
Taux de couverture des importations par les exportations.....	65
Solde du compte courant en % du PIB	65
Réserves de change en mois d'importations.....	66
FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	67
Taux d'investissement (FBCF/PIB)	67
Epargne nationale brute en % du PIB.....	67
SYSTEME FINANCIER.....	68
Indice de liberté du système financier.....	68
Taux de bancarisation.....	68
Capitalisation boursière en % du PIB.....	69
Global Financial Centres Index	69
DVS N°7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT.....	70

IMMIGRATION AU MAROC	70
Migrants internationaux en% de la population	70
ROLE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE MAROCAINE A L'ETRANGER	70
Transfert des Marocains Résidents à l'Etranger en % du PIB	70
DVS N°8 : REUSSIR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS	71
URBANISME/ENVIRONNEMENT URBAIN	71
Taux d'urbanisation (%).....	71
Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale	71
Population vivant dans les bidonvilles en% de la population urbaine	72
Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement liquide en milieu urbain (%)	72
Efficacité de la gouvernance urbaine.....	73
EQUIPEMENT DU TERRITOIRE	74
Densité routière en nombre de km/100km ²	74
Densité ferroviaire en nombre de km/100km ²	74
Indice de connectivité maritime (valeur maximale en 2004=100).....	75
Indice de connectivité aérienne	75
DVS N°9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR	76
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	76
Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans).....	76
Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production	76
Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur	77
Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche.....	77
ECONOMIE DU SAVOIR & INNOVATION	78
Indice de l'économie de la connaissance (KEI).....	78
Indice mondial de l'Innovation (GII)	78
Indice de préparation aux NTIC (NRI).....	79
E-Government Development index	79
Recherche & Développement	80
Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants) .	80
Nombre de brevets pour 1 million d'habitants.....	81
Exportations de hautes technologies en % des exportations des biens manufacturés	81
DVS N°10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES	82
INDIVIDU	82

Indice d'inégalité de genre	82
Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement (%).....	82
GROUPE D'INDIVIDUS	83
Indice de bien-être des jeunes	83
Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus	83
Perspectives d'avenir de la jeunesse (0 : très tournée vers l'intérieur du pays ; 4 : très tournée vers l'extérieur du pays).....	84
VIE EN SOCIETE.....	85
Degré d'attachement à la nation (0 : faible et 4 : fort).....	85
Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens)	85
Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes (0 : faible à 10 : fort).....	86
Degré de confiance accordée aux institutions représentatives (0 : faible à 10 : fort) ...	86
Degré de confiance accordée à la famille (0 : faible à 10 : fort).....	87
Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort)	87
Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort).....	88
Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort)	89
ANNEXE : GLOSSAIRE DES INDICATEURS	90

INTRODUCTION

Dans son Discours, adressé à la 69^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, le 25 septembre 2014, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI avait clairement souligné que "...l'évolution des Etats ne devrait être assujettie à aucune notation ou classement. En revanche, elle devrait être perçue et traitée comme un processus historique, se fondant sur les accumulations positives de chaque pays, dans le respect de ses spécificités...".

C'est dans ce cadre que l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a entrepris une évaluation financière de la richesse globale et du capital immatériel du Royaume pour la période 1998-2013, en adaptant la méthode de la Banque Mondiale aux spécificités nationales et en utilisant d'autres méthodes pour l'évaluation extra-financière. Cet exercice s'est accompagné d'une étude sur la réputation du Maroc au niveau de 18 pays et de l'élaboration du présent tableau de bord stratégique dans le but de cerner les progrès accomplis par le Maroc, comparativement à un grand nombre de pays.

Le tableau de bord stratégique constitue un outil permettant de donner un aperçu du positionnement du Maroc sur le plan international dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental. Il comprend une centaine d'indicateurs stratégiques, classés selon les dix domaines de veille stratégique (DVS) de l'institut. Le nombre d'indicateurs identifiés par domaine ne préjuge pas de l'importance de ce dernier. Il est souvent fonction de la disponibilité des données statistiques relatives au domaine concerné.

Certains de ces indicateurs, dont les limites ont été révélées par plusieurs études, sont contestés par les pouvoirs publics marocains vu qu'ils ne reflètent pas les avancées enregistrées par le Royaume. Leur intégration dans le présent tableau de bord stratégique est motivée par le seul fait que ces indicateurs sont pris en considération par les organismes internationaux pour apprécier la situation du Maroc.

Les informations relatives aux différents indicateurs ont été recueillies à partir de sources variées, à savoir : les organismes nationaux tels que le Haut-Commissariat au Plan (HCP), les départements ministériels, l'Office des Changes... et les institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, le PNUD, l'OMS, la FAO, le CEPII...

Pour chaque indicateur, les seuils d'alerte sont déterminés par l'IRES. En partant du constat qu'il n'existe pas de méthode universelle, le calcul des seuils d'alerte relatifs à chaque indicateur a été opéré en utilisant différentes méthodes. Les plus utilisées sont au nombre de 2.

La première consiste, en cas d'abondance de l'information, à distinguer au niveau de la communauté internationale trois groupes ayant le même nombre de pays. Les seuils correspondent ainsi aux moyennes des tiers moyen et élevé de cette communauté.

En cas de moindre abondance des données, la deuxième méthode utilisée, consiste à retenir comme seuils :

- les moyennes établies par les organisations internationales, à savoir :
 - le PNUD pour les pays à développement humain moyen et ceux à développement humain élevé.
 - la Banque Mondiale pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.
- les normes fixées par les organisations internationales à l'instar de l'OMS et du FMI.

Des cadrans, illustratifs du positionnement du Maroc par rapport à ces seuils d'alerte, ont été générés à travers l'implémentation des données statistiques du tableau de bord stratégique sous le logiciel Business Object. L'analyse de ce positionnement et de son évolution au fil du temps constitue l'objet du présent rapport.

Le tableau récapitulatif suivant essaie de mettre en exergue les domaines où le positionnement international du Maroc sur les deux dernières décennies s'est amélioré, a stagné ou a reculé.

Un glossaire, portant sur les définitions, telles qu'établies par les organisations nationales et internationales, de l'ensemble des indicateurs composant le tableau de bord stratégique, figure en annexe du présent document.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
Richesse Globale et Capital Immatériel	Richesse globale et Capital Immatériel	1995-2005	
	PIB par habitant en PPA	1995-2012	
DVS			
DVS1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL	Dépendance alimentaire	1998-2011	
	Dépendance énergétique	1999-2011	
	Performance environnementale	2000-2013	
	Etat de la biodiversité	2005-2008	
	Capital naturel : L'air	2000-2011	
	Disponibilité des ressources en eau	1998-2011	
	Utilisation des ressources en eau	1998-2011	
	Capital naturel : Les sols	1998-2011	
DVS2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES	Paix et stabilité	2007-2013	
	Sécurité globale	2007-2013	
	Vulnérabilité au terrorisme	2002-2013	
DVS3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC	Développement humain	1998-2013	
	Prosperité et bien être	2009-2013	
	Education : Dépenses par étudiant en % du PIB/habitant	1998-2009	
	Education : Scolarisation et alphabétisation	1998-2012	
	Education : Scolarisation professionnelle	2000-2012	
	Education : Abandon scolaire	1999-2012	
	Santé de base : Espérance de vie à la naissance et mortalités maternelle et infantile	1998-2012	
	Santé de base : Fécondité	1998-2011	
	Santé de base : Dépenses en % du PIB et accès au système de santé	1998-2011	
	Santé de base : Taux d'encadrement médical	1998-2012	
	Conditions de vie : Accès à l'eau et à l'électricité	1998-2012	
	Conditions de vie : Assainissement et désenclavement	1998-2013	
Conditions de vie : Inégalités et pauvreté	1998-2011		
DVS4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX	Etat de droit / Démocratie	2006-2012	
	Gouvernance publique et privée	1998-2013	

Légende	
	Progrès
	Stagnation
	Recul
	Données historiques manquantes
	Favorable
	Intermédiaire
	Non favorable

DVS	Positionnement international du Maroc	Période	Evolution du positionnement
DVS5 : ARMER LE PAYS CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CATASTROPHES NATURELLES	Performance en matière de lutte contre le changement climatique (niveau d'émissions de CO2)	2005-2014	→
	Impact quantitatif lié aux événements climatiques extrêmes	2004-2012	↘
	Gestion de crises de catastrophes naturelles	2011	
	Exposition aux risques liés au changement climatique	2013	
DVS6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE	Compétitivité, attractivité aux IDE et attractivité touristique	2000-2013	↗
	Stabilité des prix	1998-2012	↗
	Situation des finances publiques	1998-2012	↘
	Comptes extérieurs	1998-2012	↘
	Système financier	1999-2013	↗
	Emploi / Chômage	1998-2012	↗
DVS7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT	Part des migrants internationaux dans la population	2000-2010	→
	Lien économique avec les communautés marocaines établies à l'étranger	1998-2012	↗
DVS8 : REUSSIR LE DEVELOPEMENT TERRITORIAL DU PAYS	Gouvernance urbaine	1998-2012	↗
	Armature routière et équipement du territoire	1998-2011	↗
	Densité ferroviaire	1998-2013	→
	Connectivités aérienne et maritime du territoire	2004-2013	↗
DVS9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR	Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur	2001-2010	→
	Economie de la connaissance	2000-2012	↘
	Innovation / Recherche & Développement	1998-2013	↗
DVS10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES	Inégalités de Genre	2000-2012	↗
	Perspectives d'avenir de la jeunesse	2009-2012	↘
	Attachement à la nation	2009-2012	→
	Importance de la famille et de la religion dans la vie personnelle	2007-2011	→
	Confiance institutionnelle : Institutions régaliennes	2011	
	Confiance institutionnelle : Institutions représentatives	2011	
	Confiance interpersonnelle	2011	
	Lien politique	2007-2011	↘

Légende	
	Progrès
	Stagnation
	Recul
	Données historiques manquantes
	Favorable
	Intermédiaire
	Non favorable

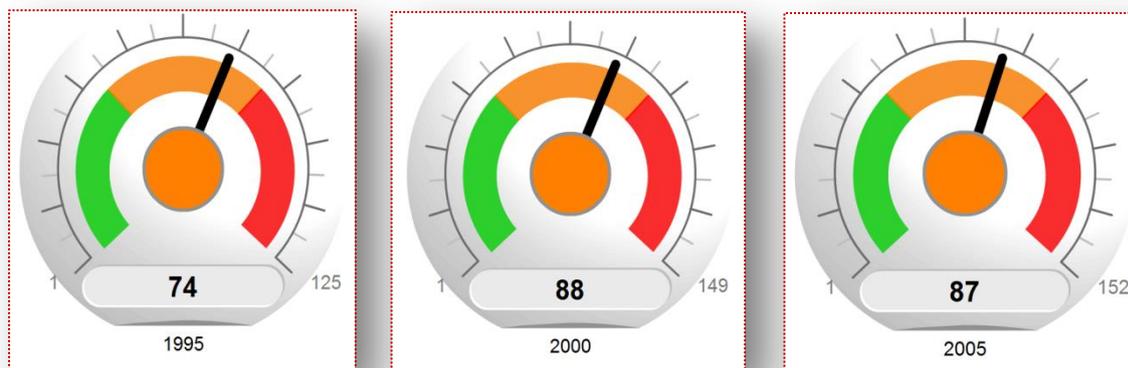
Richesse Globale et Capital Immatériel

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005

(Source: Banque Mondiale)

Une légère amélioration du classement du Maroc, en matière de richesse globale par habitant, avec un gain de 2 places entre 1995 et 2005. Ce positionnement pourrait être amélioré si à l'avenir, le Maroc parvient à réussir l'opérationnalisation de sa nouvelle constitution qui consacre l'approche fondée sur l'immatérialité.

Classement du Maroc en termes de richesse globale par habitant



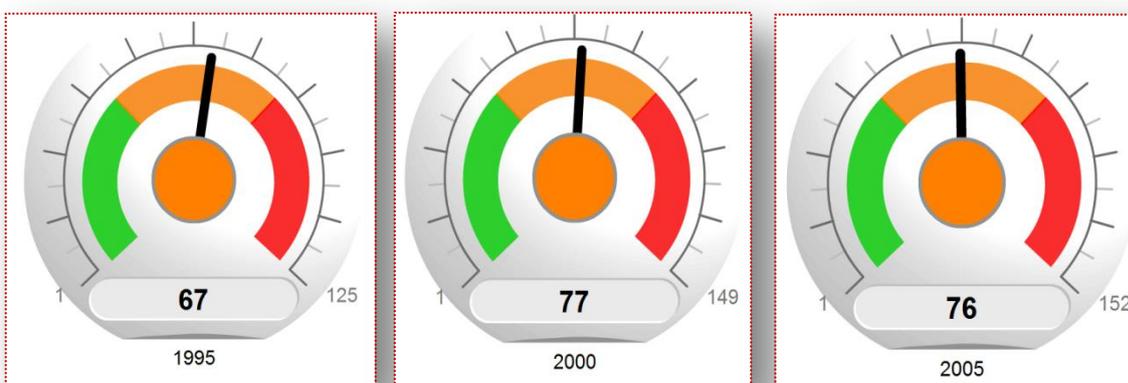
Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005

(Source : Banque Mondiale)

Un poids du capital immatériel représentant les trois quarts de la richesse globale du Maroc, soit un niveau proche de celui des pays de l'OCDE (80%).

Le positionnement international du pays, en matière de capital immatériel par habitant, a connu une amélioration sensible, avec un gain de 5 places entre 1995 et 2005.

Classement du Maroc en termes de capital immatériel par habitant



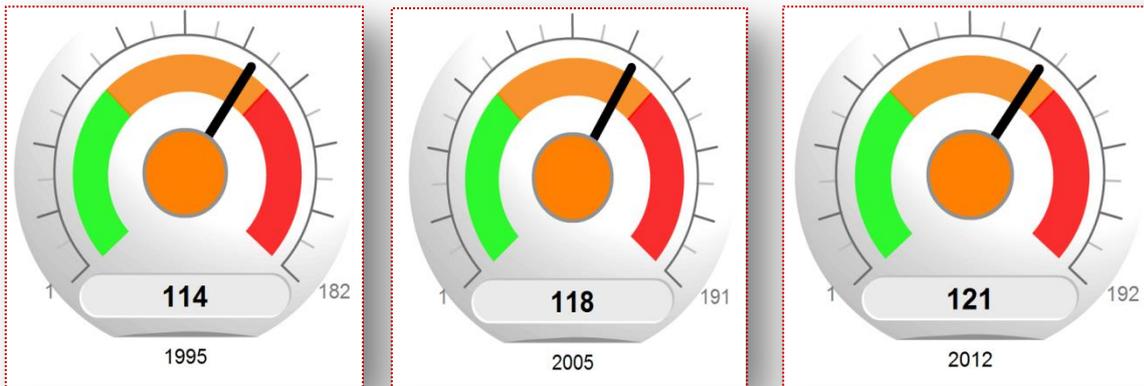
Richesse Globale et Capital Immatériel

PIB par habitant en dollar PPA constant de 2005

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc selon le PIB par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) qui ne reflète pas les potentialités économiques du pays.

Classement du Maroc en termes de PIB par habitant en PPA



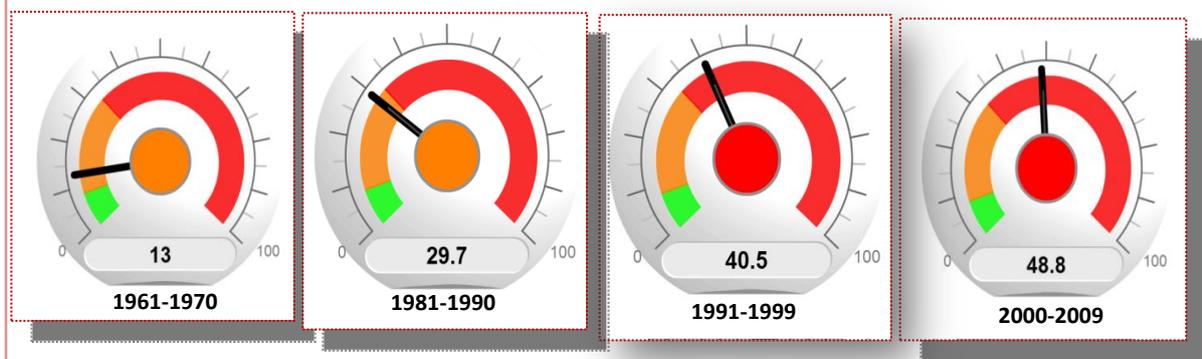
Les ressources alimentaires

L'objectif d'autosuffisance alimentaire est aujourd'hui remplacé par celui de la sécurité alimentaire.

Taux de dépendance des importations de céréales (%)

(Source : FAO)

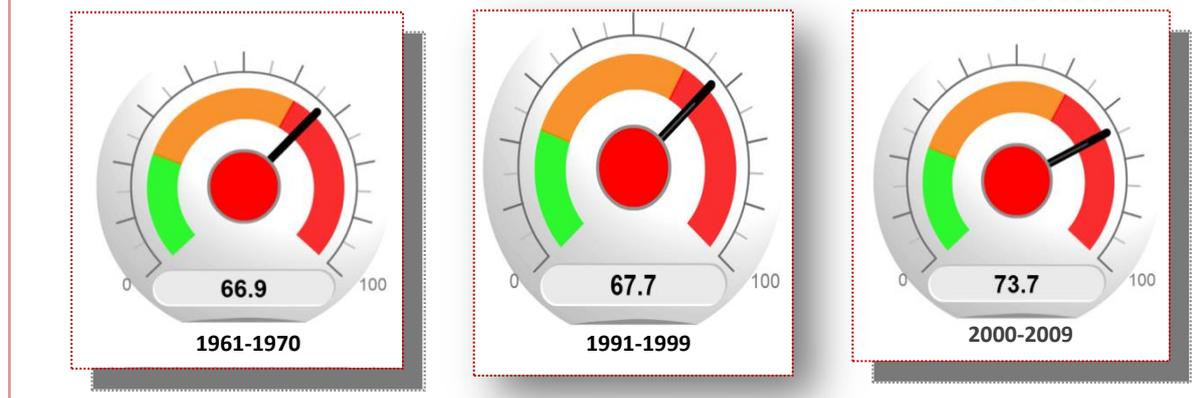
Une accentuation, sur le long terme, de la dépendance extérieure en céréales en raison de l'augmentation de la population et de la fréquence élevée des sécheresses. Les marges importantes de progrès techniques, si elles étaient mobilisées, pourraient compenser largement les effets négatifs du changement climatique, notamment la dégradation des bases productives.



Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (%)

(Source : FAO)

Une importation par le Maroc d'une part croissante de ses besoins en huiles végétales et ce, malgré le développement récent de la production oléicole dans le cadre du plan Maroc Vert.

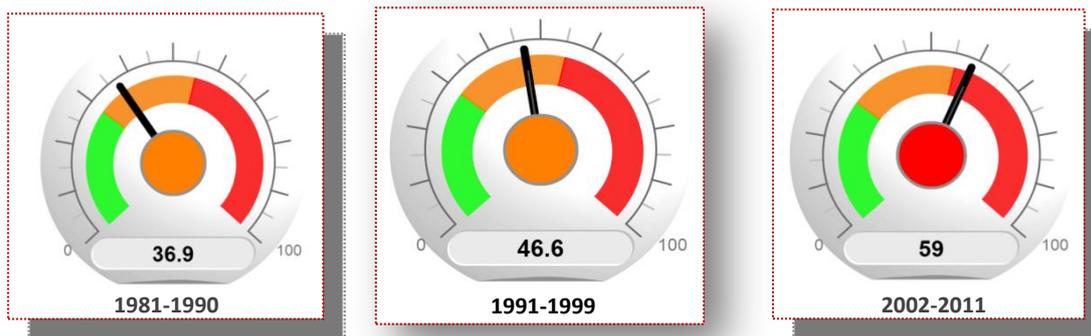


Les ressources alimentaires

Taux de dépendance des importations de sucre (%)

(Source : FAO)

Une production nationale qui n'est pas en mesure de faire face à la forte demande en sucre en raison, entre autres, d'une atomisation de la superficie cultivée en betteraves.

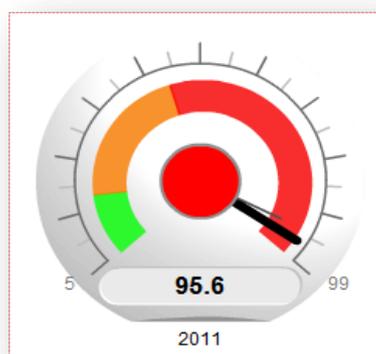
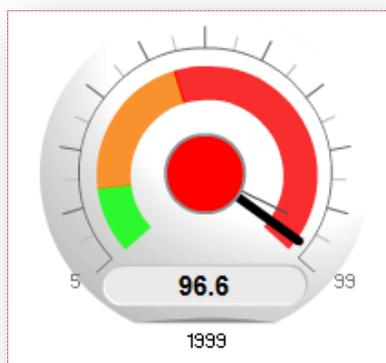


Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique (%)

(Source : Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement ; Banque Mondiale)

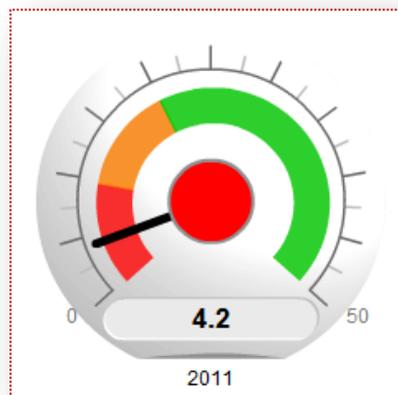
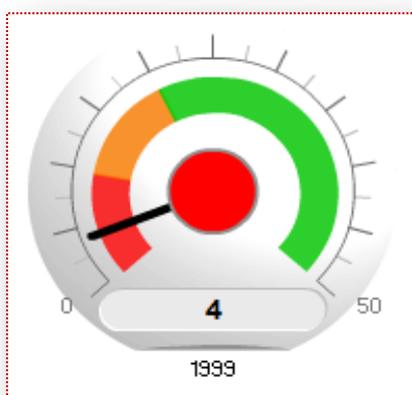
Une très forte dépendance énergétique ayant amené le Maroc à développer la production hydro-électrique et à lancer récemment un projet ambitieux de développement des énergies renouvelables et une politique d'amélioration de l'efficacité énergétique.



Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)

(Source : Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement ; Banque Mondiale)

Une contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 4.2% en 2011 et qui serait portée à près de 12 % à l'horizon 2020.

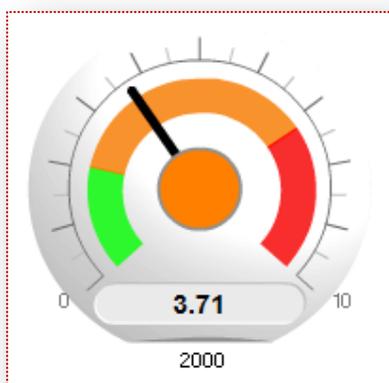


Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

(Source : Banque Mondiale)

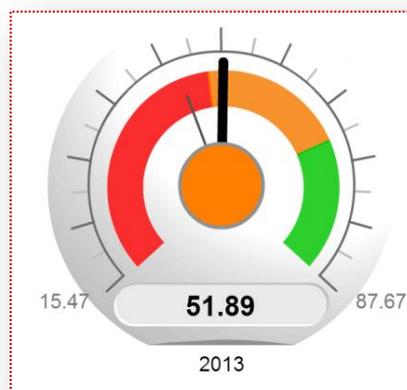
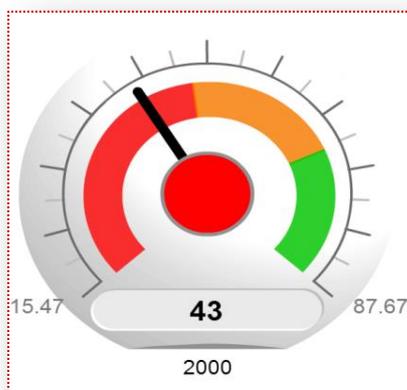
Une dégradation de l'environnement, dont le coût moyen, selon les estimations de la Banque Mondiale, s'élevait à près de 4% du PIB en 2000. Cette situation est préoccupante dans la mesure où le Maroc ne consacre, annuellement, que moins de 1% de son PIB à la préservation de l'environnement.



Indice de la performance environnementale

(Source : Yale University)

Une progression de 20,7% au cours de la décennie 2000 du score obtenu par le Maroc en matière de performance environnementale, due principalement à l'amélioration de la qualité de l'air et à une meilleure gestion des ressources forestières.



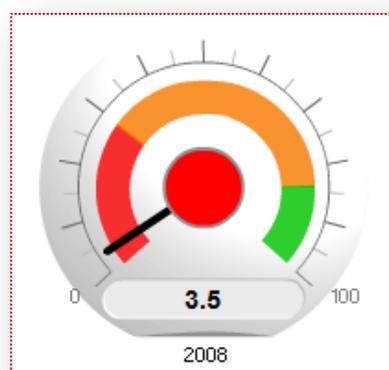
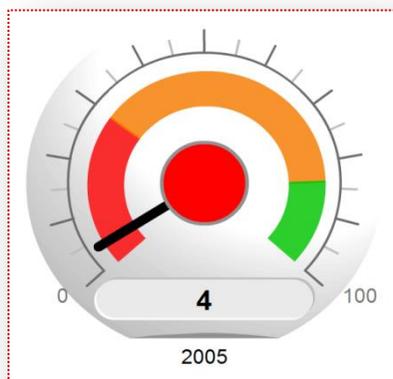
Le capital naturel

Indice des bénéfices pour la biodiversité

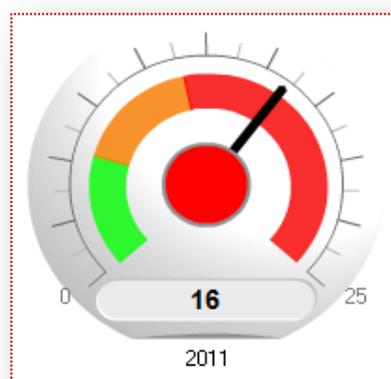
(Source : Fond mondial pour l'environnement)

Une biodiversité au Maroc soumise à de fortes tensions, avec une part importante des espèces existantes en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables. Le score obtenu par le pays au titre de l'indice des bénéfices pour la biodiversité confirme cette réalité.

Indice des bénéfices pour la biodiversité



Espèces menacées (% du total)



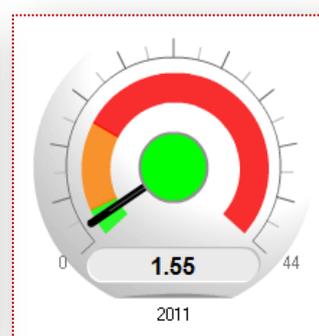
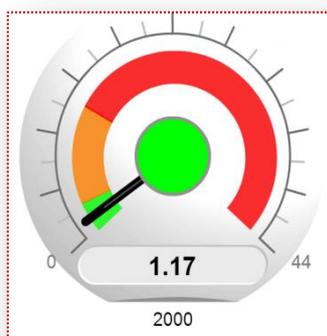
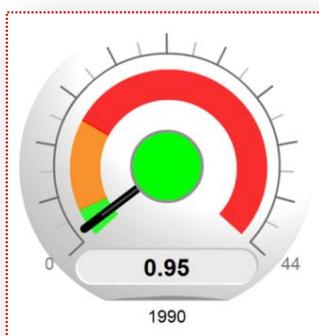
Le capital naturel

L'air

Emissions de CO2 en tonnes métriques/ habitant

(Source : Banque Mondiale)

Le Maroc, un pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, mais fortement concerné par le réchauffement climatique. Les impacts potentiels du changement climatique sur les ressources en eau et sur la sécurité alimentaire requièrent la mise en œuvre d'une véritable politique d'adaptation.



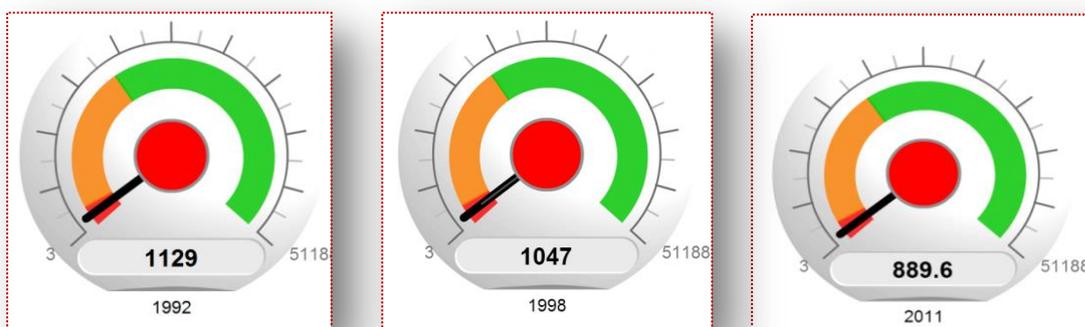
Le capital naturel

Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m³/habitant/an

(Source : FAO)

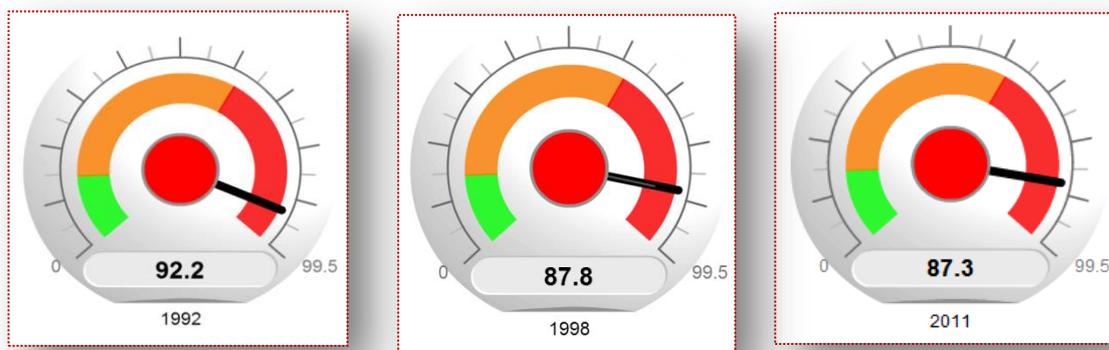
Des disponibilités en eau douce relativement limitées : Malgré une politique de mobilisation des ressources superficielles, reconnue par la communauté internationale, le Maroc est placé dans une situation de pénurie d'eau en raison d'une demande croissante, couplée à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique.



Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

(Source : FAO)

Un secteur agricole, y compris l'élevage, qui consomme une part très importante des ressources superficielles mobilisées et qui se caractérise par un usage peu efficace de ces ressources hydriques, d'où la nécessité d'une gestion rationnelle de la demande en eau et d'une mobilisation appropriée des ressources en eau non conventionnelles à travers, notamment, le dessalement de l'eau de la mer.



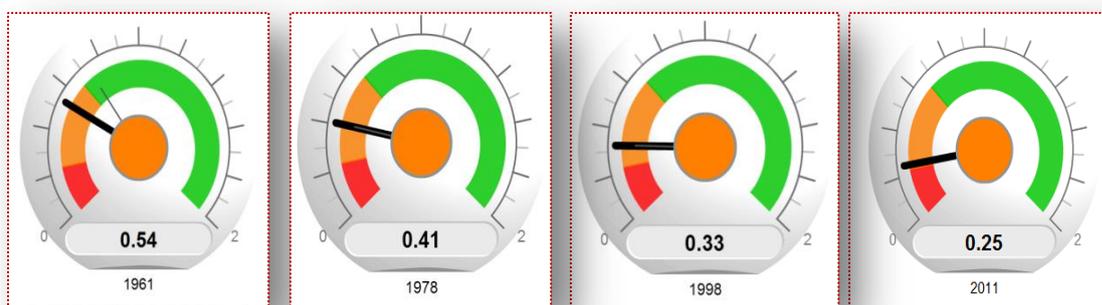
Le capital naturel

Les sols

Les terres arables en hectares par habitant

(Source : HCP ; FAO)

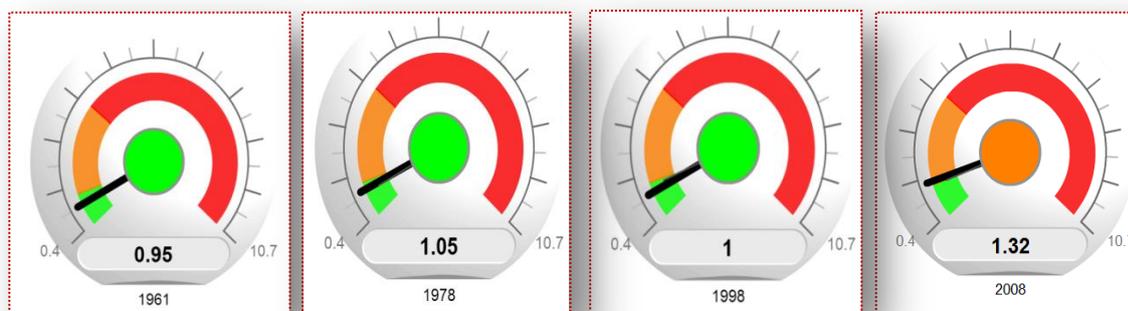
Une forte réduction de la surface agricole utile par habitant, consécutive à l'augmentation de la population et au changement climatique qui modifie l'aptitude des terres pour certaines cultures vers des classes moins appropriées notamment en raison du raccourcissement des périodes végétatives.



Empreinte écologique en hectares par habitant

(Source : Global Footprint Network)

Une augmentation, sous l'effet, notamment, de l'accroissement démographique et du changement des modes de consommation, des besoins du Maroc en terres naturellement productrices et en zones maritimes pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.

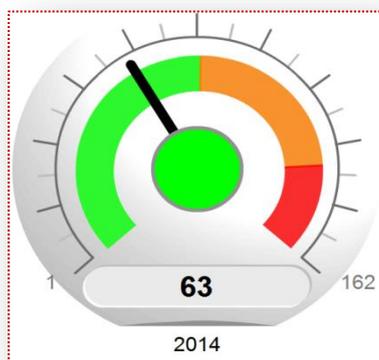
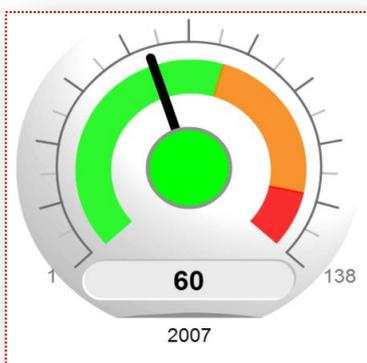


Sécurité globale

Indice global de paix

(Source: Institute for Economics and Peace)

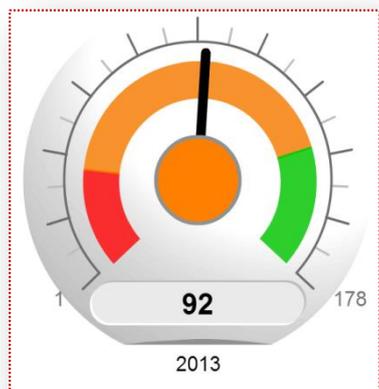
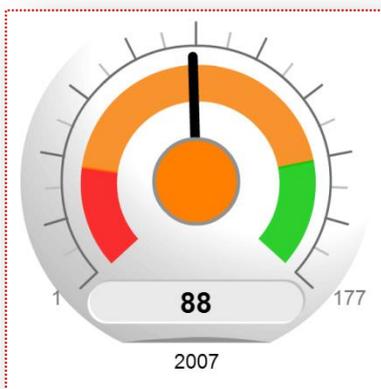
Une résilience du Maroc face aux bouleversements sociopolitiques qu'ont connus certains pays de la région MENA, confirmée par le classement du Royaume à la 63^{ème} position sur 162 pays dans l'édition 2014 du Global Peace Index.



Indice « Fragile State »

(Source : Fund for peace)

Un positionnement du Maroc au titre de cet indice qui demeure contrarié par quelques facteurs dont notamment les griefs communautaires, la migration et la fuite des cerveaux et les inégalités de développement économique. Le Maroc est passé, néanmoins, du 88^{ème} rang mondial en 2007 au 92^{ème} rang en 2013, affichant ainsi la meilleure performance à l'échelle Maghrébine.

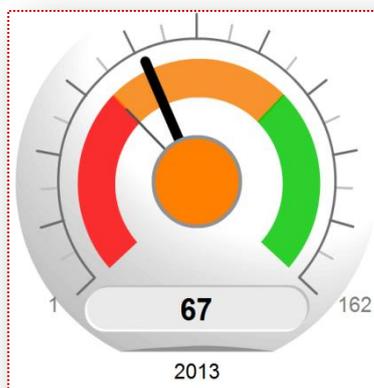
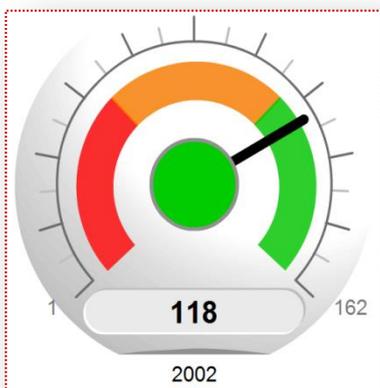


Sécurité globale

Indice global de terrorisme

(Source : Institute for Economics and Peace)

Une exposition du Maroc au risque terroriste, en raison de son engagement actif dans la lutte contre le terrorisme et de ses choix de société, axés sur l'ouverture et la promotion d'un Islam modéré et tolérant. Toutefois, l'efficacité du dispositif sécuritaire national devrait renforcer davantage les capacités anticipatives du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

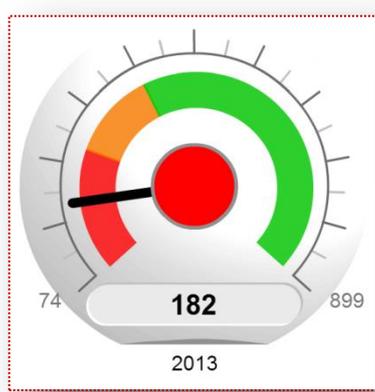
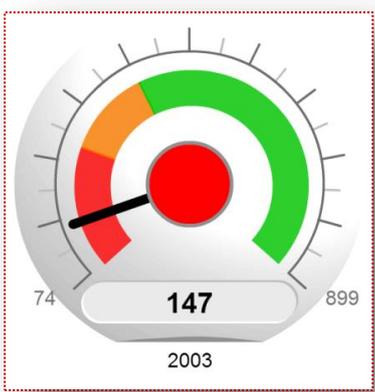


Sécurité intérieure

Nombre de policiers pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

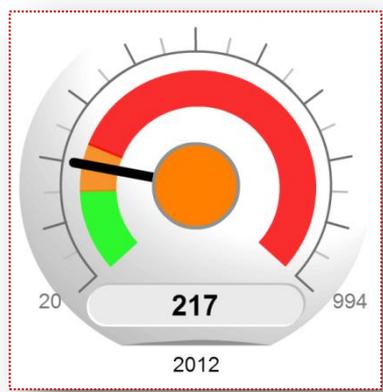
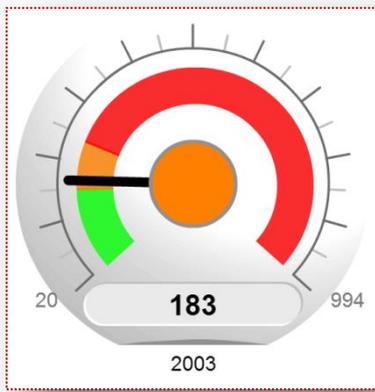
Un effectif de fonctionnaires de police en hausse, mais qui demeure insuffisant pour faire face au développement de la criminalité au Maroc.



Nombre de personnes détenues pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

Une population carcérale qui s'est accrue entre 2003 et 2012. Le recours accru à la détention temporaire a contribué à l'engorgement des prisons.



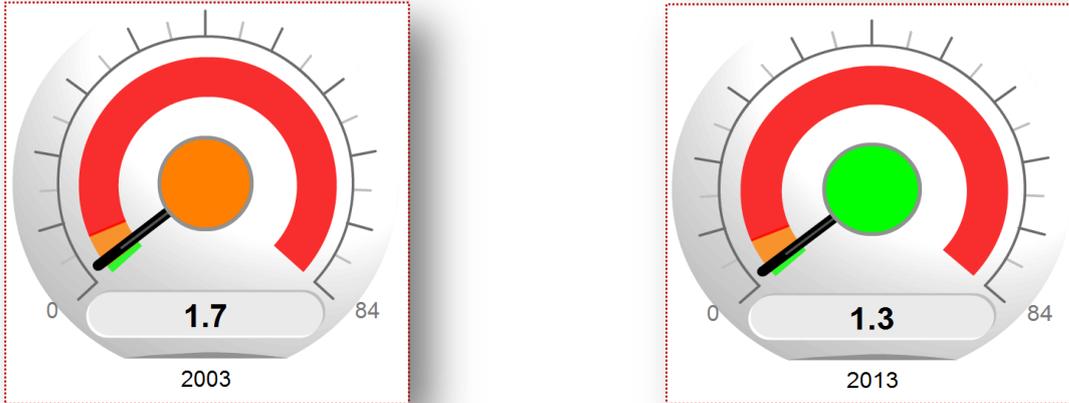
Sécurité intérieure

Taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants

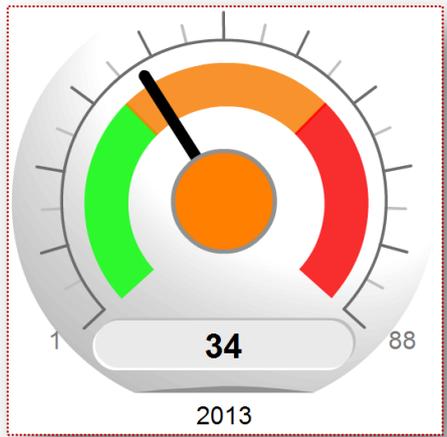
(Source : ONUDC)

Un taux d'homicides volontaires en baisse de 23,5% entre 2003 et 2013 reflétant, entre autres, l'efficacité des actions préventives des forces de l'ordre en matière de lutte contre la criminalité.

Nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants



Classement du Maroc en termes du taux d'homicides volontaires pour 100 000 habitants

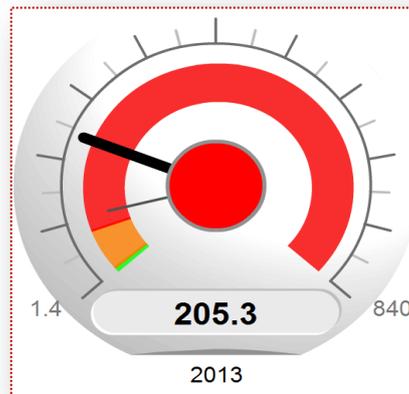
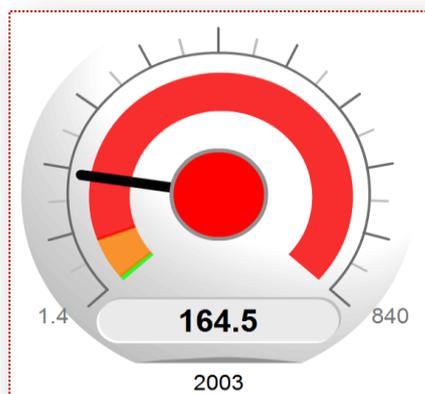


Sécurité intérieure

Taux d'agressions pour 100 000 habitants

(Source : ONUDC)

*Un **taux d'agressions** ayant enregistré une augmentation de près de 25% entre 2003 et 2013, due, entre autres, à la hausse de la consommation des psychotropes, à l'urbanisation relativement non maîtrisée et au creusement des inégalités.*

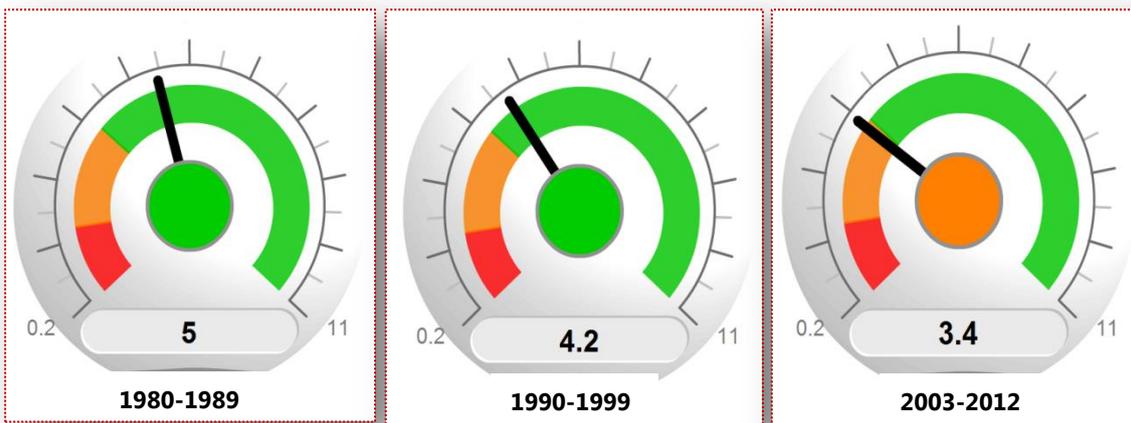


Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

(Source : SIPRI)

Des dépenses militaires motivées par la nécessité de moderniser les capacités militaires du Maroc en vue de défendre son intégrité territoriale.



Importations d'armes en millions de dollars

(Source : SIPRI)

Une progression importante, dans un passé récent, de la valeur des importations d'armes par le Maroc, en lien avec le contexte géopolitique régional troublé et avec l'accentuation des menaces transnationales, notamment le terrorisme et le crime organisé.

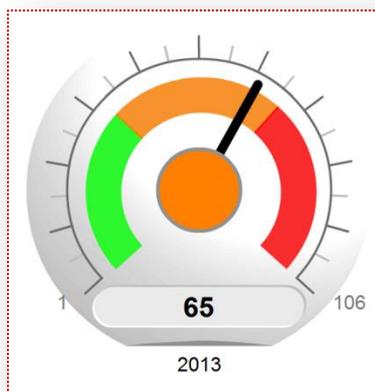


Défense

Indice de « puissance militaire »

(Source : Global Firepower)

Un classement en 2013, selon l'Institut Global Firepower, du Maroc à la 65^{ème} place au niveau mondial et au 7^{ème} rang au niveau africain en termes de puissance militaire.

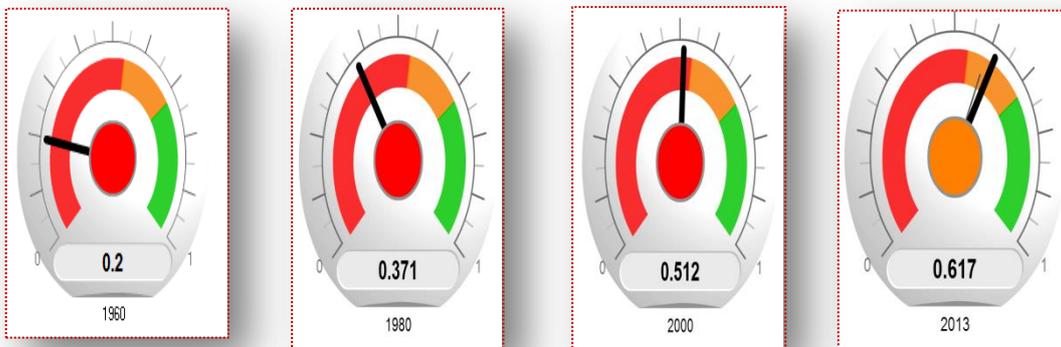


Développement humain

Indice de développement humain

(Source : PNUD)

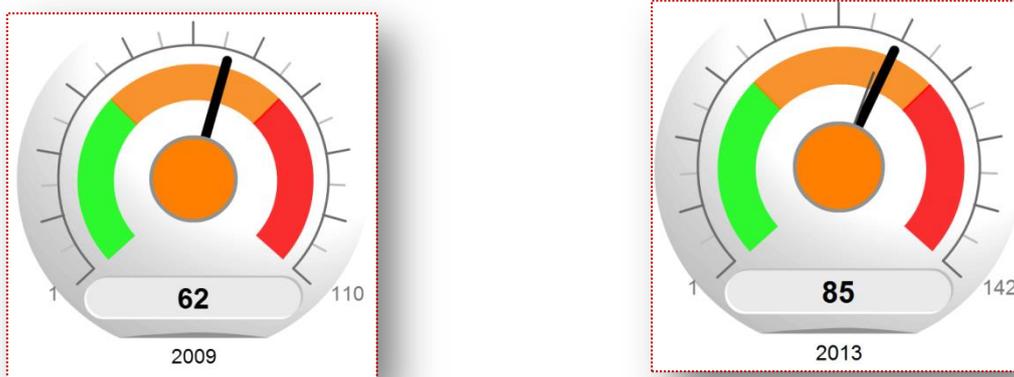
Un triplement, depuis l'Indépendance du Maroc, de la valeur de l'indice de développement humain. Toutefois, le score du Maroc reste principalement affecté par le niveau d'éducation insuffisant : en moyenne, la durée de scolarisation des Marocains n'est que de 4,4 années en 2013 contre 5,5 années pour les pays à développement humain moyen et 8,1 années pour les pays à développement humain élevé.



Indice de prospérité et de bien-être

(Source : Legatum Institute)

Une amélioration entre 2009 et 2013 des conditions de vie de la population, ayant permis un meilleur positionnement du Maroc en termes de prospérité et de bien-être.

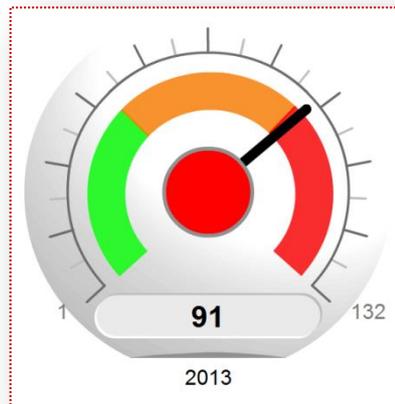


Développement humain

Indice de progrès social

(Source : Social Progress Imperative)

Un classement inapproprié du Maroc, selon cet indice, qui classe les pays selon cinq catégories en fonction de leur progrès social. Le Maroc appartient à la 4^{ème} catégorie qui regroupe les pays caractérisés par leurs contre-performances dans les domaines de l'éducation avancée et de l'inclusion sociale.



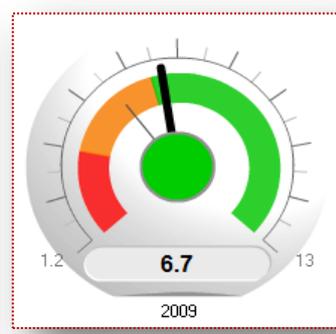
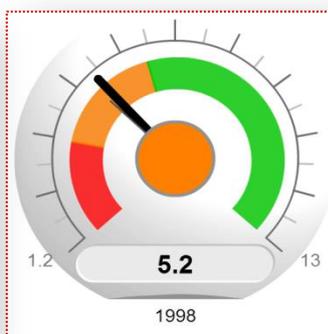
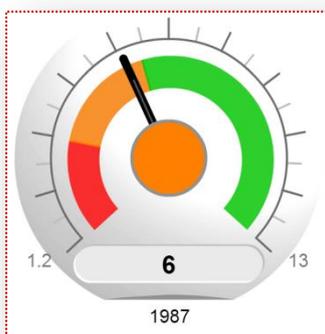
Education

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation en % du PIB

(Source : CSEFRS ; UNESCO)

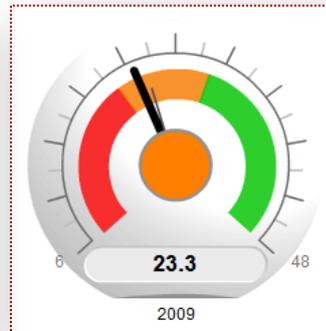
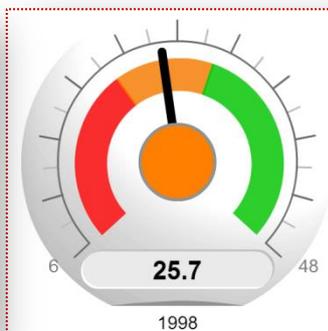
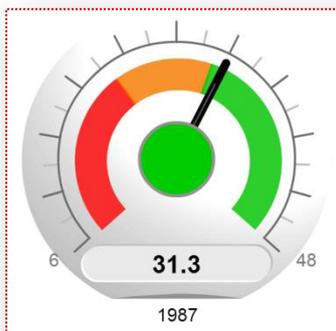
Des dépenses d'éducation importantes en pourcentage du PIB. Toutefois, le rendement de ces dépenses reste insuffisant au regard du taux élevé de déperdition scolaire et de la dégradation de la qualité du système éducatif.



Dépenses publiques en éducation par élève en % du PIB/habitant

(Source : UNESCO)

Recul relatif, toutefois, des dépenses publiques d'éducation par élève, rapportées au PIB par habitant.



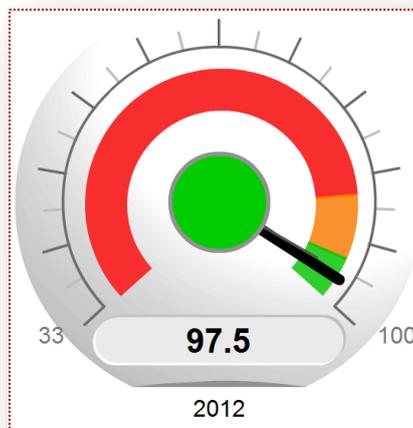
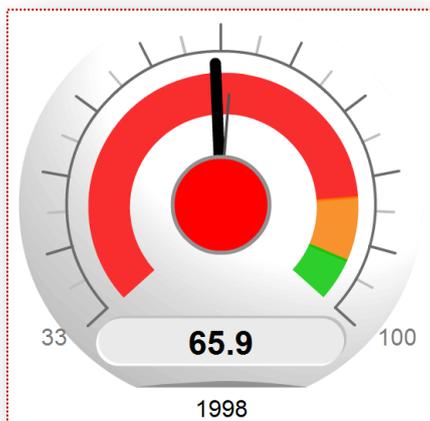
Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en % de la tranche d'âge 6-11 ans)

(Source : CSEFRS ; UNESCO)

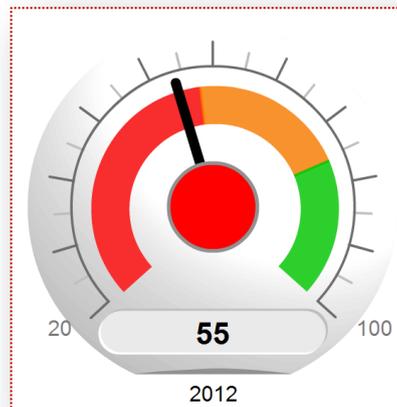
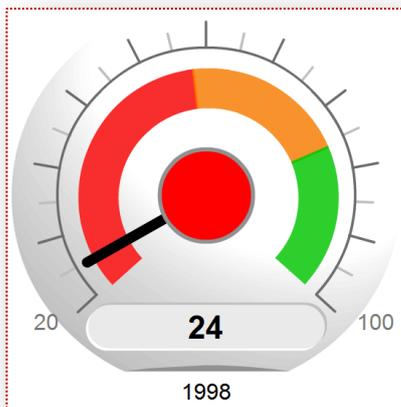
Une quasi-généralisation de la scolarisation au niveau de l'enseignement primaire.
Cette massification de l'enseignement cache, toutefois, des insuffisances en termes de qualité.



Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en % de la tranche d'âge 12-14 ans)

(Source : CSEFRS ; UNESCO)

Une amélioration notable du taux de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial.



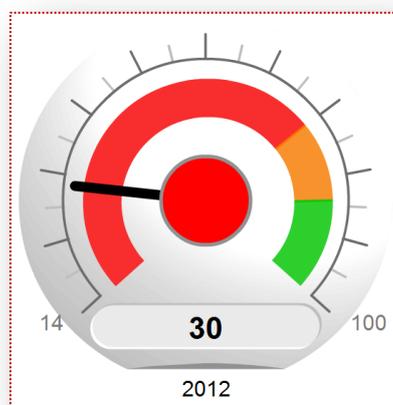
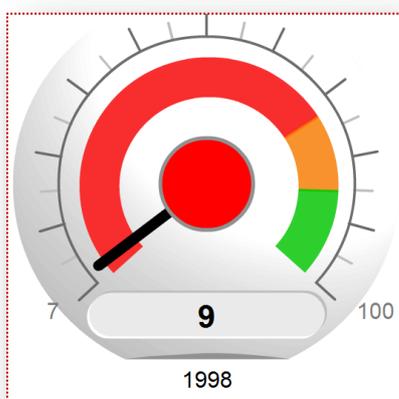
Education

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en % de la tranche d'âge 15-17 ans)

(Source : CSEFRS ; UNESCO)

Un taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant qui reste insuffisant, malgré les progrès enregistrés durant la décennie 2000. Cette situation affecte le développement du capital humain du pays.

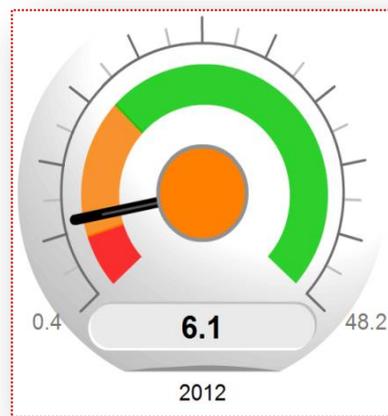
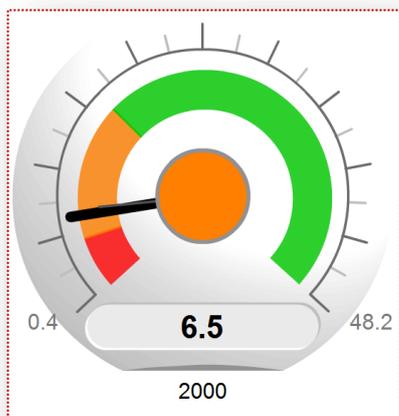


Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (%)

(Source : UNESCO)

Une quasi-stagnation de la part des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel sur la période 2000-2012.



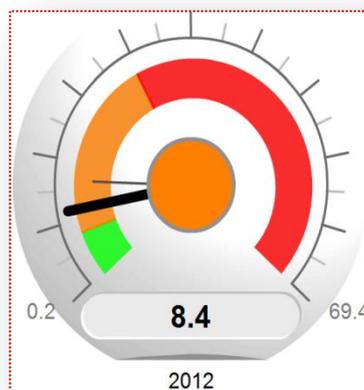
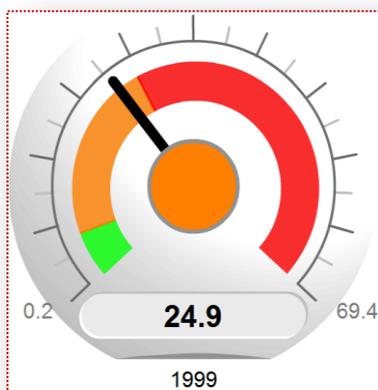
Education

Abandon scolaire

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (%)

(Source : UNESCO)

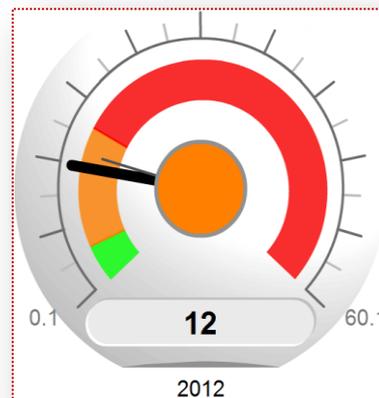
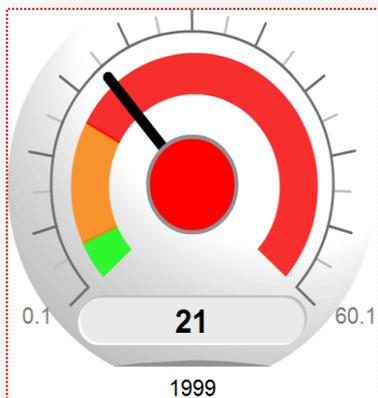
Une baisse notable du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire entre 1999 et 2012 et ce, grâce aux multiples programmes mis en place par les pouvoirs publics dans ce domaine.



Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (%)

(Source : UNESCO)

Une réduction de près de 43 % entre 1999 et 2012 du taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial. Toutefois, le taux atteint en 2012 demeure relativement élevé.



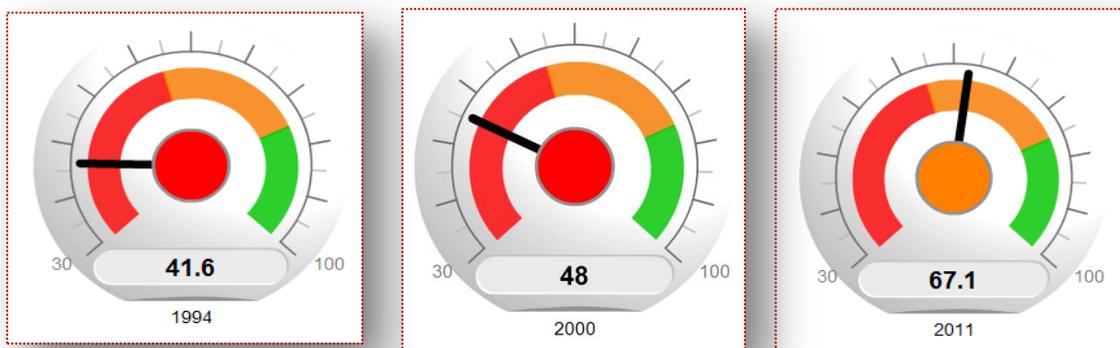
Education

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

(Source : UNESCO)

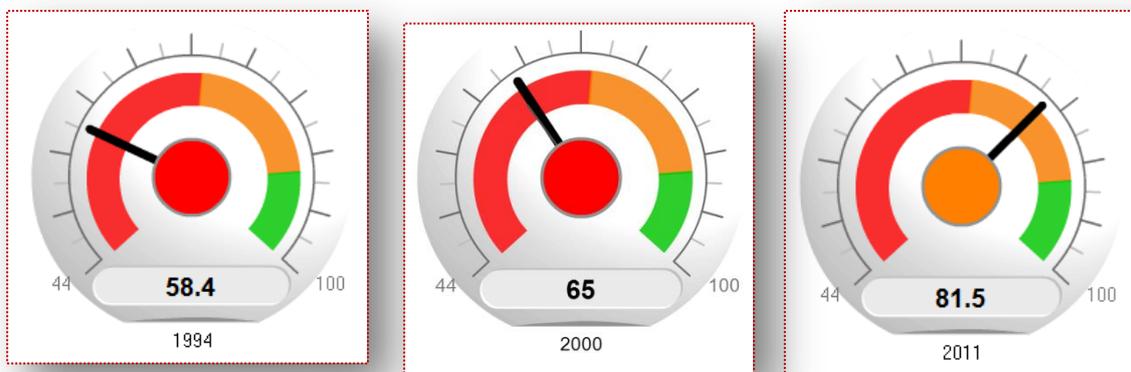
Une alphabétisation des adultes qui a progressé sensiblement entre 2000 et 2011.
Les efforts déployés par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile, notamment après le lancement en 2005 de l'Initiative Nationale de Développement Humain, n'ont pas encore permis d'enrayer l'analphabétisme, lequel affecte toujours la compétitivité du Maroc et reste un handicap pour son positionnement international.



Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

(Source : UNESCO)

Un taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, gagnant un peu plus de 16 points entre 2000 et 2011 en relation avec la généralisation de l'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement fondamental.



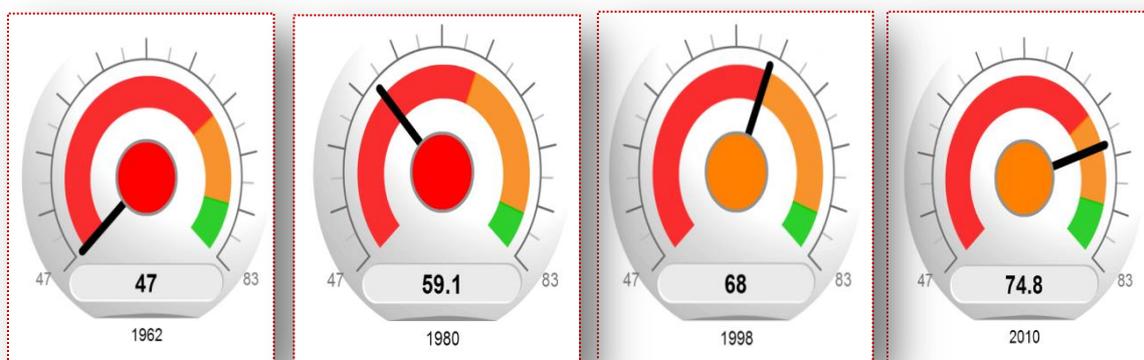
Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

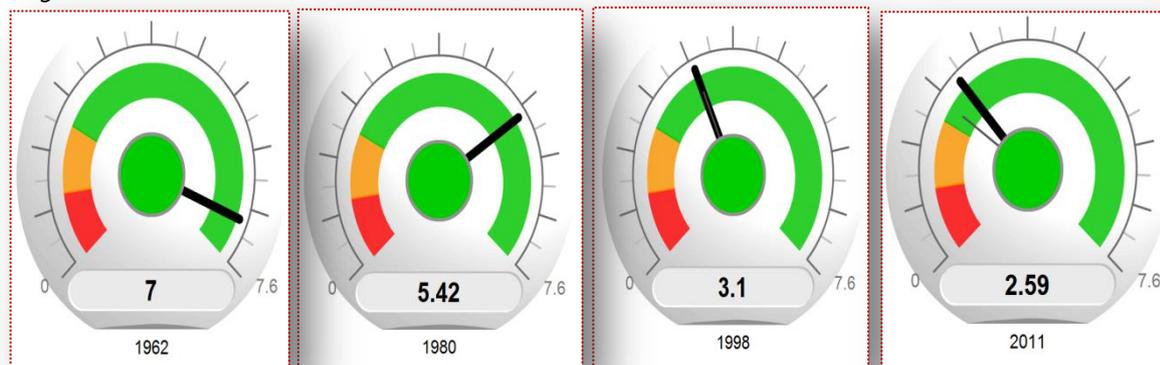
Allongement de l'espérance de vie à la naissance de plus de 27 ans depuis le début des années 60, grâce aux avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine de la santé préventive.



Indice synthétique de fécondité

(Source : Ministère de la santé ; HCP ; OMS)

Une transition démographique qui s'achève avec la baisse importante de la fertilité de la population, mesurée par l'indice synthétique de fécondité, sous l'effet conjugué du recul de l'âge du premier mariage, du recours de plus en plus important à la contraception et du travail de la femme. Le niveau actuel de la fécondité est proche du seuil de remplacement des générations.



Santé

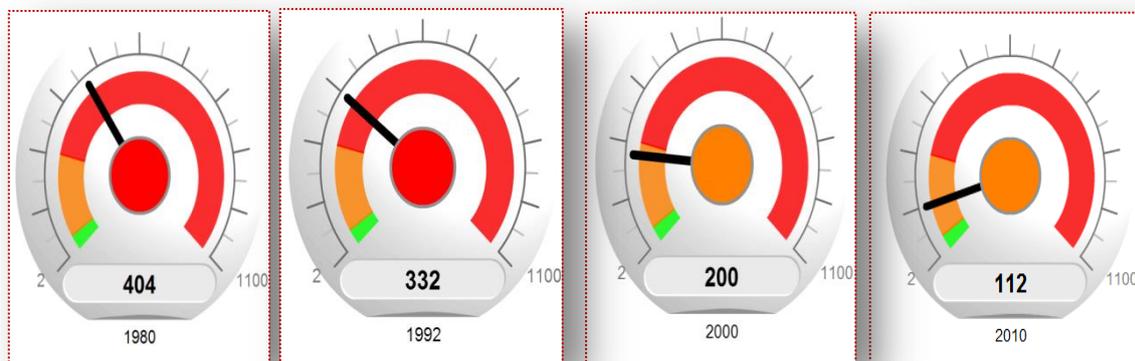
Mortalités maternelle et infantile

Taux de mortalité maternelle

(Nombre pour 100 000 naissances vivantes)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse notable de la mortalité maternelle, sous l'effet d'un accouchement de plus en plus surveillé. Néanmoins, des efforts additionnels sont nécessaires pour se rapprocher des performances des pays émergents.

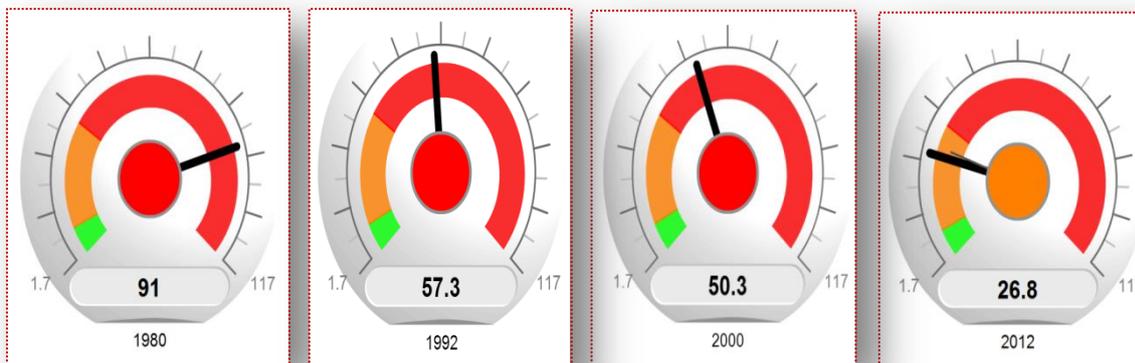


Taux de mortalité infantile

(Nombre pour 1000 naissances vivantes)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Des progrès encourageants dans la lutte contre la mortalité infantile qui a diminué de moitié au cours de la dernière décennie. Ce taux demeure toutefois élevé en milieu rural et particulièrement dans les zones encore enclavées.



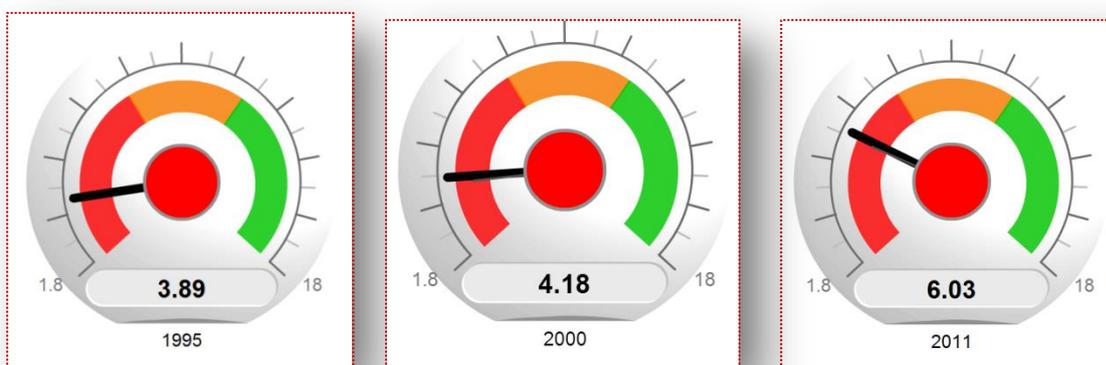
Santé

Dépenses de santé

Dépenses totales de santé (% du PIB)

(Source : OMS)

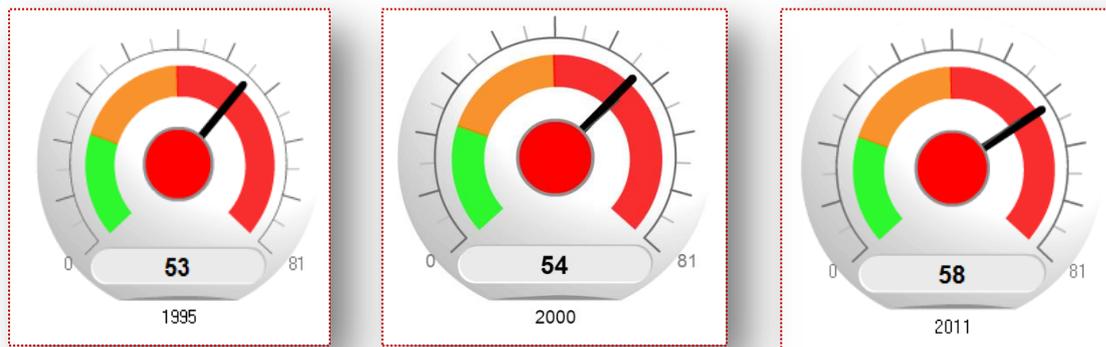
Les dépenses globales de santé en % du PIB en progression continue sur les quinze dernières années. Néanmoins, ces dépenses demeurent insuffisantes pour faire face aux maladies traditionnelles et encore moins aux pathologies lourdes.



Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

(Source : OMS)

Un accès aux services de santé loin d'être généralisé et qui reste conditionné par le niveau de solvabilité des ménages, lesquels supportent encore 60% des dépenses totales de santé. Pour y remédier, le Maroc a mis en place, le régime d'assurance maladie obligatoire de base (AMO) et récemment un nouveau régime d'assistance médicale pour les économiquement démunis (RAMED).



Santé

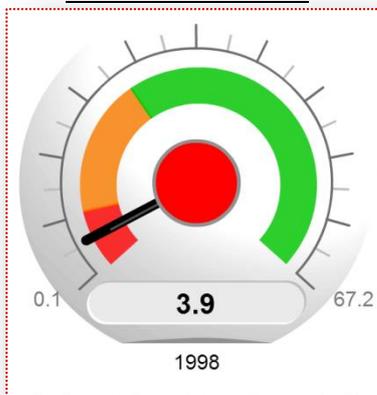
Encadrement médical

Densité médicale et paramédicale pour 10 000 habitants

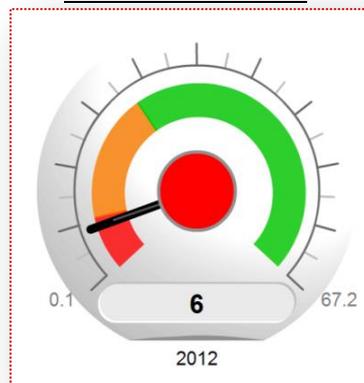
(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Un encadrement médical et paramédical au Maroc (15 pour 10 000 habitants dont 6 médecins et 9 infirmiers) qui reste en dessous du seuil critique fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (25 pour 10 000 habitants).

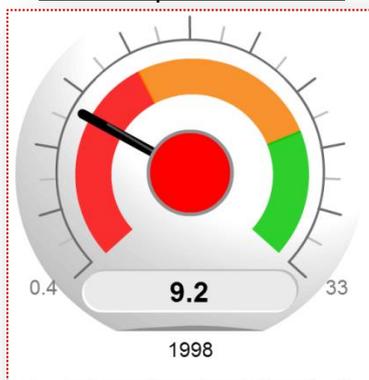
Densité médicale



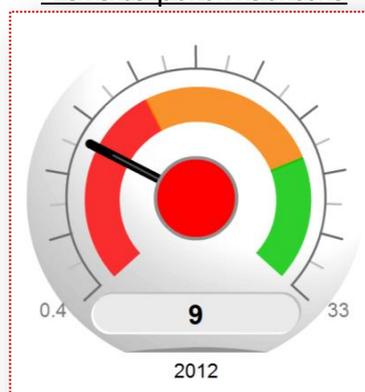
Densité médicale



Densité paramédicale



Densité paramédicale



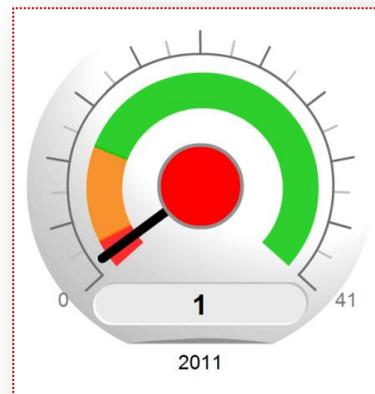
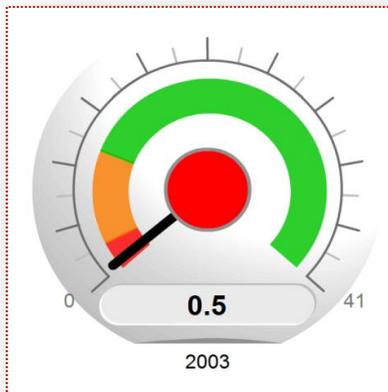
Santé

Encadrement médical

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une médecine mentale au Maroc encore embryonnaire : Le nombre de psychiatres pour 100 000 habitants demeure très en deçà des normes fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé, soit l'intervalle normatif [2,5 ; 10].



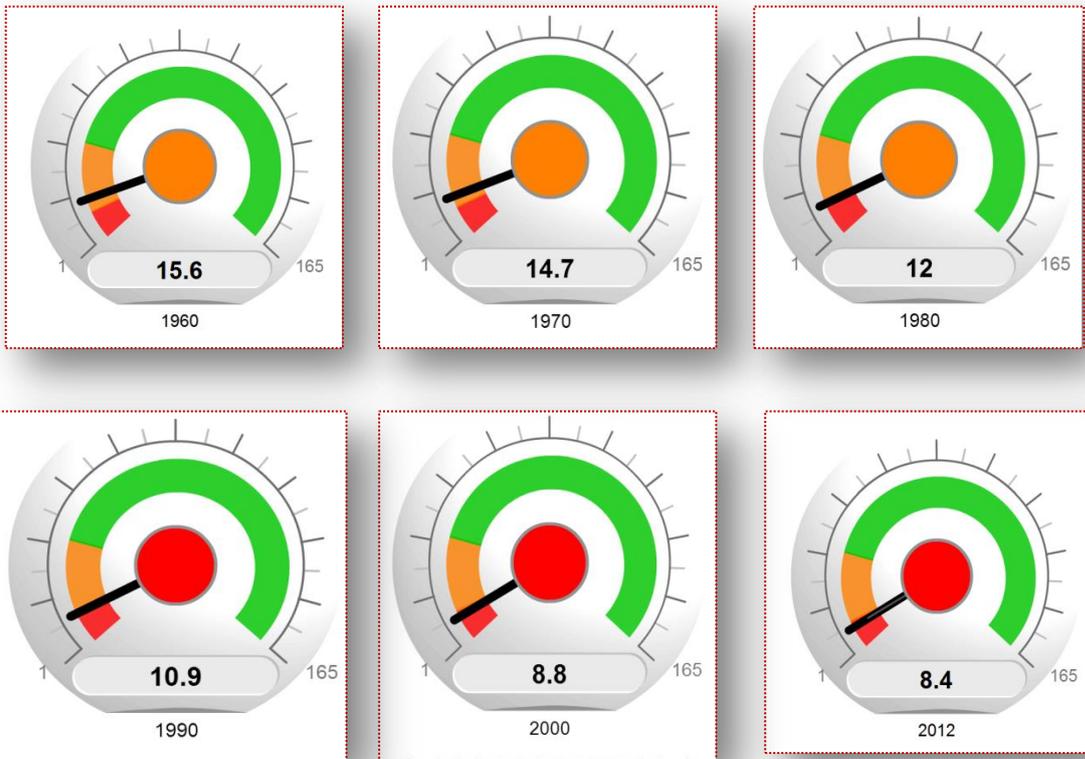
Santé

Densité litière

(Nombre de lits hospitaliers par 10 000 habitants)

(Source : Ministère de la santé ; OMS)

Une baisse continue du nombre de lits dans les hôpitaux pour 10.000 habitants et ce, en dépit des efforts déployés par le Maroc dans ce domaine. L'offre actuelle demeure en déphasage par rapport à une demande en croissance rapide, en lien avec l'accroissement démographique et surtout avec la politique d'extension de la couverture médicale.



Conditions de vie

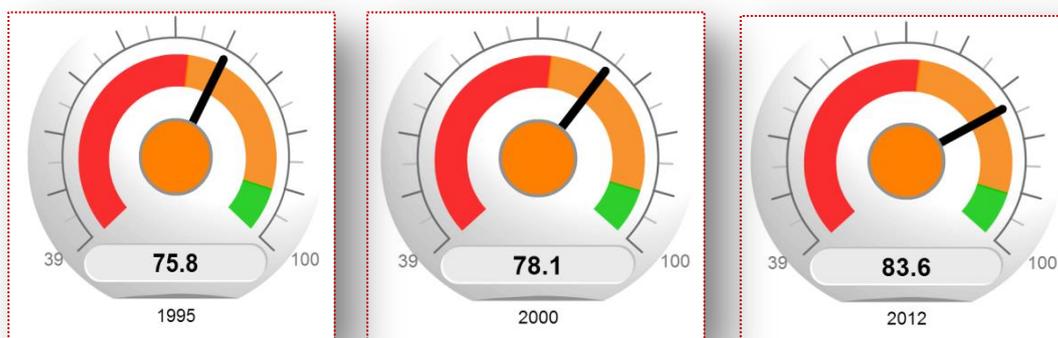
Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

(% de la population)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une véritable avancée en matière d'accès des populations aux sources améliorées d'eau potable, notamment grâce au programme PAGER, lancé en 1995.

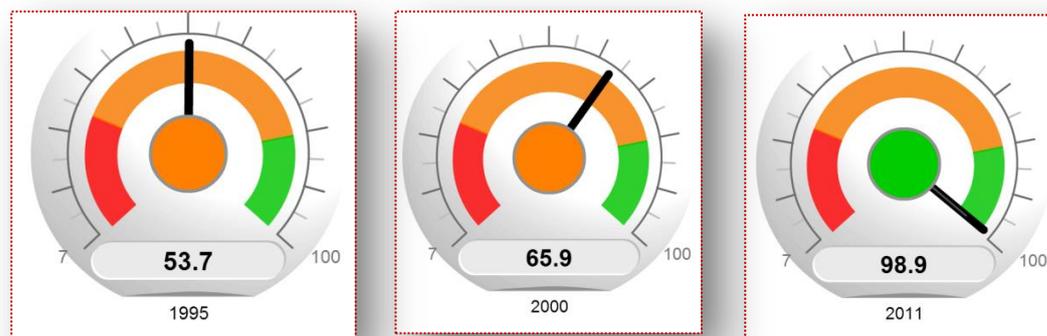


Taux d'accès à l'électricité

(% de la population)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une politique d'électrification rurale ayant permis de généraliser l'accès de la population au réseau électrique. Le lancement du PERG a eu pour effet de quadrupler le taux d'électrification rurale durant les 16 dernières années.



Conditions de vie

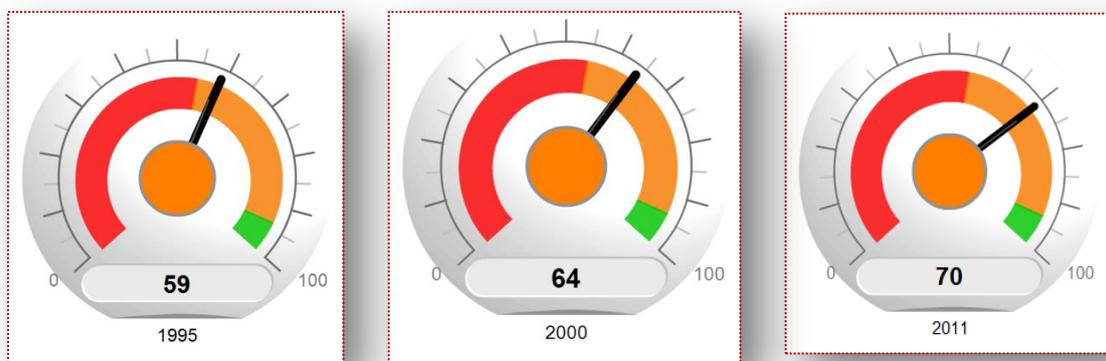
Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées

(% de la population)

(Source : Banque Mondiale)

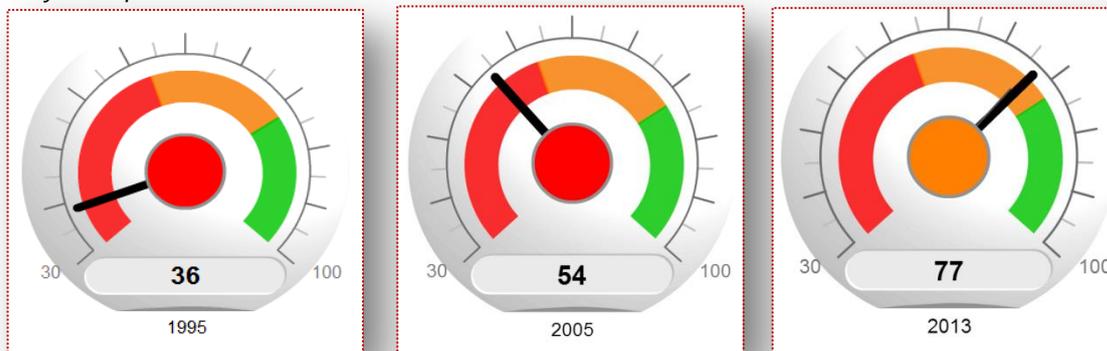
Une nette amélioration, au cours des deux dernières décennies, du taux d'accès de la population urbaine aux infrastructures d'assainissement de base.



Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique)

Une mise en œuvre du programme national des routes rurales (PNRR) ayant favorisé le désenclavement des zones rurales, notamment celles à proximité des grands centres urbains. Certaines zones rurales demeurent, toutefois, en marge de cette dynamique.



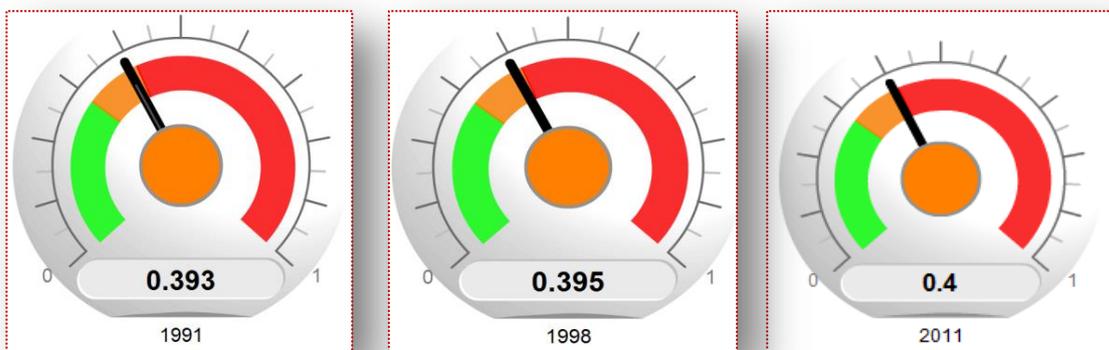
Conditions de vie

Inégalités et pauvreté

Indice de Gini

(Source : HCP ; PNUD)

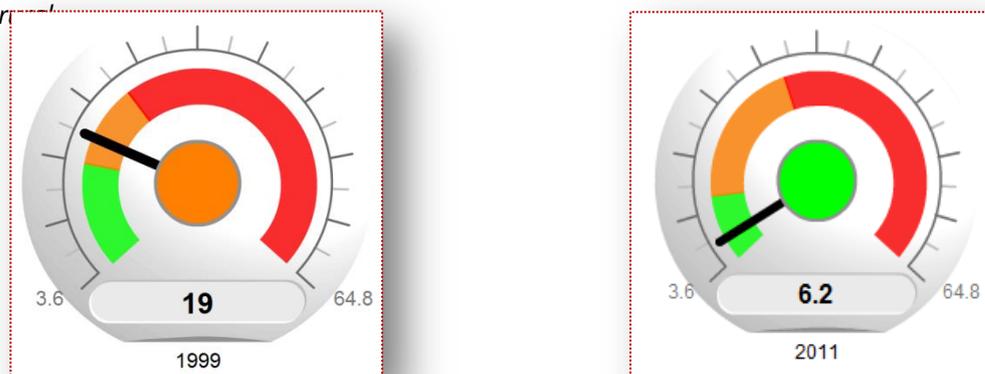
Un régime de croissance de l'économie marocaine qui génère encore des inégalités. Malgré les politiques menées en matière de développement humain, l'indice de GINI est demeuré stable au cours des deux dernières décennies.



Taux de pauvreté relative

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Un taux de pauvreté relative au Maroc ayant été réduit de plus que la moitié durant la décennie 2000, grâce à l'amélioration graduelle du niveau de vie de la population et le développement d'activités génératrices de revenu, notamment en milieu rural.

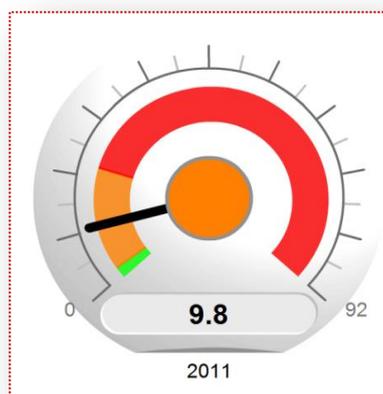
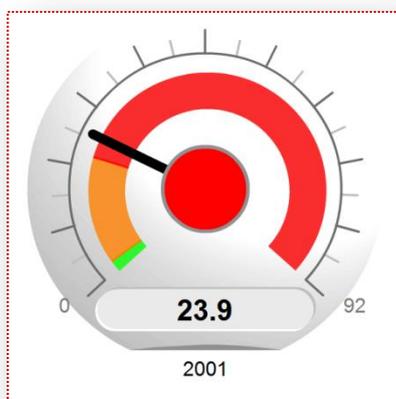


Conditions de vie **Inégalités et pauvreté**

Taux de pauvreté multidimensionnelle

(Source : HCP ; PNUD)

Des privations en matière d'éducation, de santé et de condition de vie des ménages en régression, grâce notamment aux politiques ambitieuses mettant l'Homme au cœur du développement, et à partir de 2005 aux actions entreprises par l'Initiative Nationale de Développement Humain, qui cible en particulier les zones les plus vulnérables.

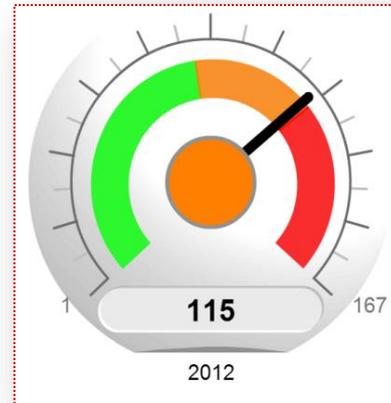
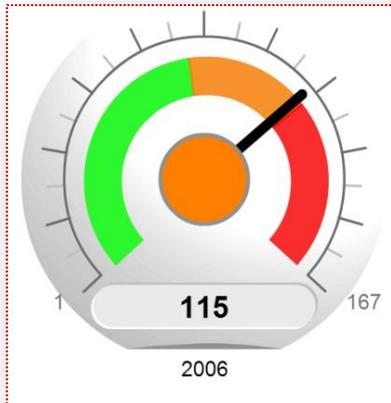


Démocratie

Indice de démocratie

(Source : Economist Intelligence Unit)

Un positionnement du Maroc selon l'indice de démocratie qui reste stable depuis 2006, ce qui ne reflète pas les progrès accomplis en termes de développement du capital institutionnel, matérialisé par l'adoption de la Constitution de 2011.

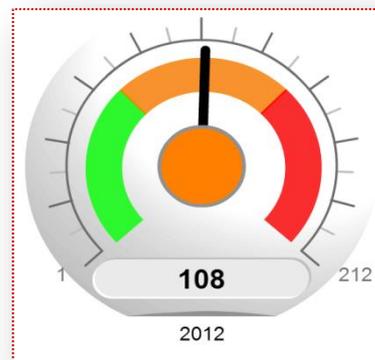
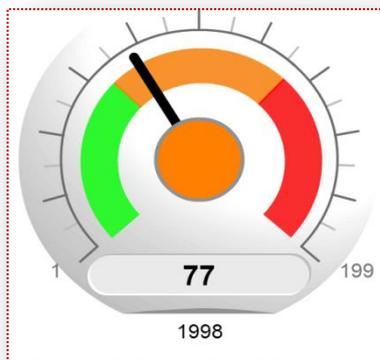


Le secteur public et la gouvernance

Indice de l'Etat de droit

(Source : Banque Mondiale)

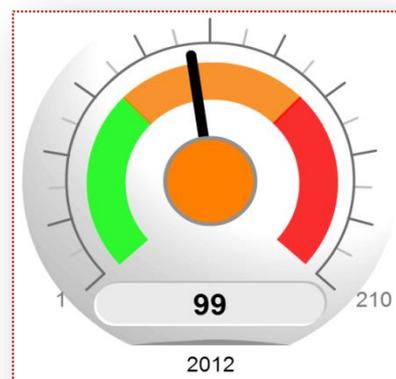
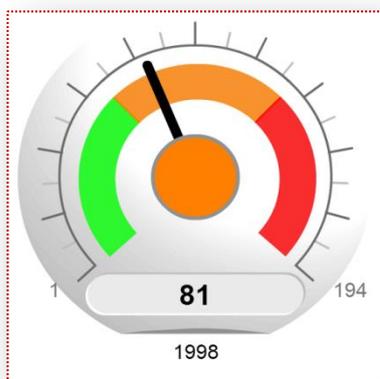
Un positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'Etat de droit paradoxalement moins favorable en 2012 qu'en 1998. La consolidation de l'Etat de droit au Maroc est tributaire, notamment, de la réforme de la justice et du renforcement de la confiance institutionnelle.



Indice de l'efficacité du gouvernement

(Source : Banque Mondiale)

Un recul du classement du Maroc au titre de l'indice de l'efficacité du gouvernement qui contraste avec les actions menées pour améliorer la qualité et l'efficacité du service public.

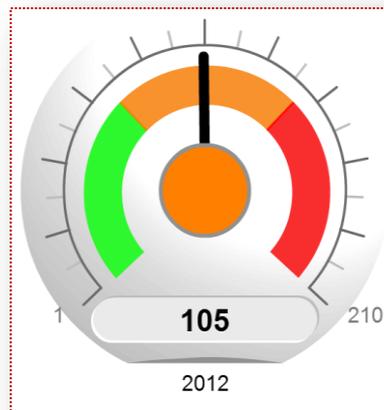
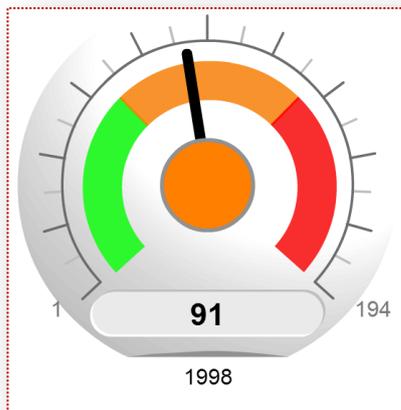


Le secteur public et la gouvernance

Indice de la qualité de la réglementation

(Source : Banque Mondiale)

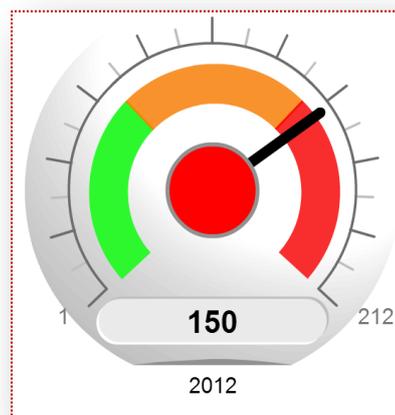
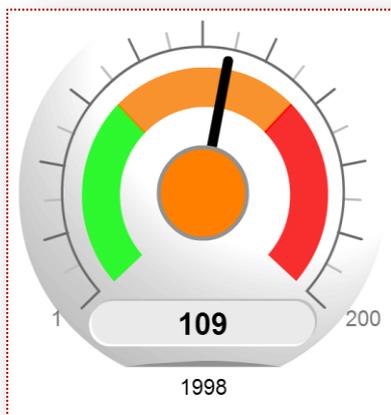
Un recul du positionnement international du Maroc au titre de cet indice dans un contexte caractérisé pourtant par des réformes importantes menées en faveur du développement du secteur privé.



Indice « Expression et Responsabilisation »

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, qui n'intègre pas les avancées réalisées en matière de liberté d'expression et de liberté d'association. Le Maroc a perdu 30 places dans le classement international entre 1998 et 2012.

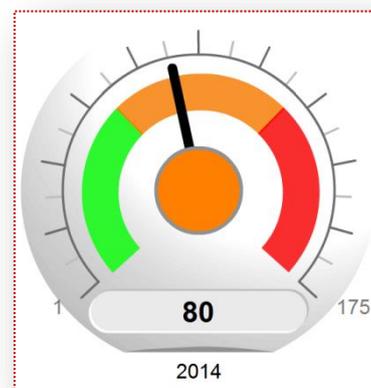
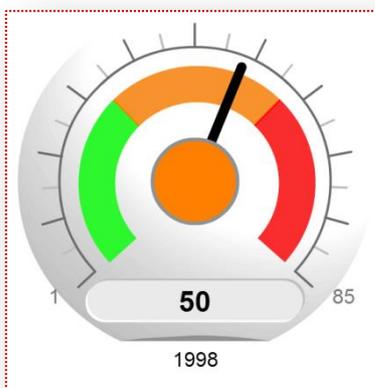


Le secteur public et la gouvernance

Indice de perception de la corruption

(Source : Transparency international)

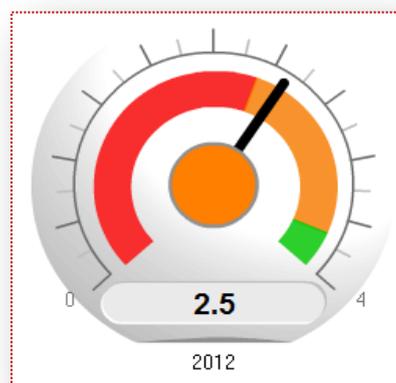
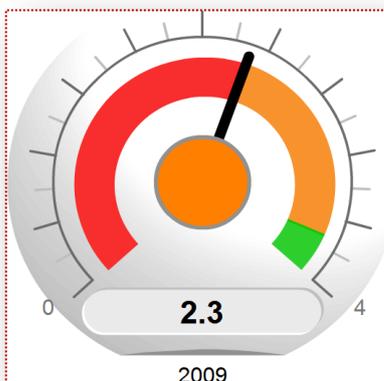
Une amélioration relative entre 1998 et 2013 du positionnement international du Maroc au titre de l'indice de perception de la corruption. Toutefois, le Maroc reste affecté par ce phénomène qui affecte la confiance des citoyens et le climat des affaires. Selon l'enquête nationale sur le lien social, menée par l'IRES en 2011, la corruption a été identifiée comme étant le **premier obstacle à un vivre ensemble apaisé.**



Couverture du territoire par les services publics

(0=faible couverture ; 4 = entièrement couvert) (Source : CEPII)

Un niveau de couverture par le Maroc de son territoire par les services publics d'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, à l'énergie et aux transports légèrement supérieur à la moyenne des BRIC.

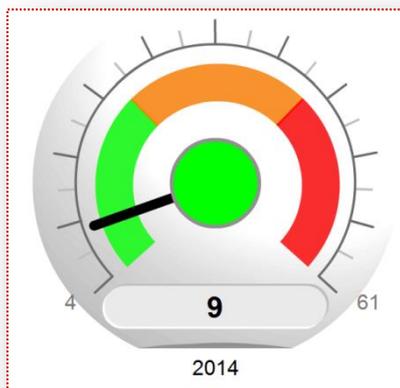
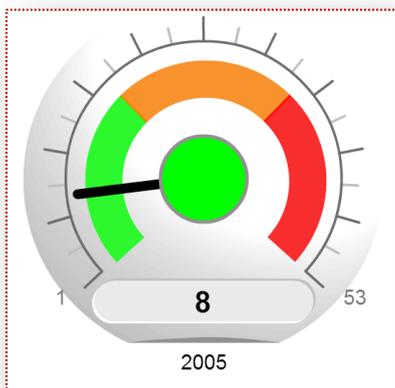


Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

(Source : Germanwatch)

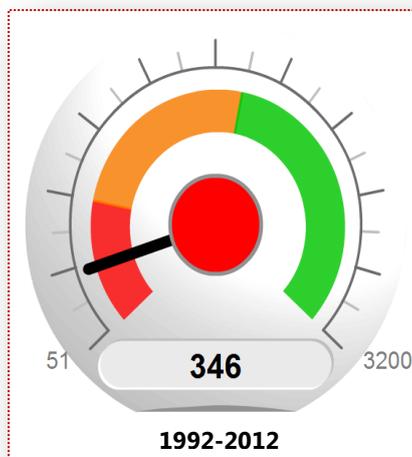
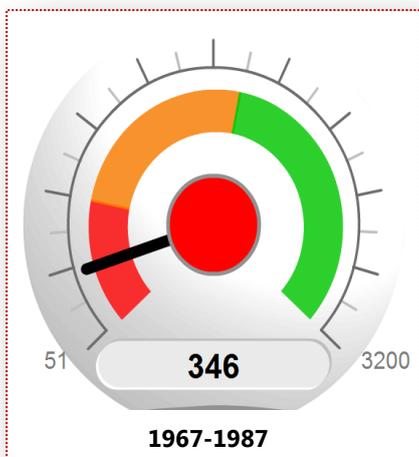
Un positionnement très favorable du Maroc au titre de cet indice, eu égard à sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre (CO2). Le Maroc occupe le 9^{ème} rang en 2014 sur une cinquantaine de pays.



Moyenne des précipitations en mm/an

(Source : Banque Mondiale)

L'eau : une question centrale pour le développement du Maroc, pays semi-aride. L'établissement des moyennes sur 20 ans pour certaines stations du pays montre une stagnation des quantités de pluie recueillies annuellement, conjuguée à l'augmentation de la fréquence des pluies intenses.



Changement climatique

Exposition aux risques liés au changement climatique

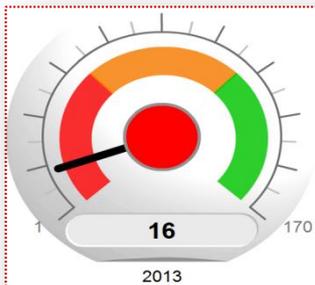
Les quatre indicateurs suivants, élaborés par l'organisation internationale « World Resources Institute » et publiés en 2013, portent sur l'exposition moyenne des pays aux risques liés à l'eau, ressource la plus stratégique au monde.

Stress hydrique



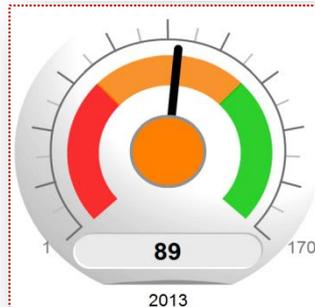
*Le Maroc est considéré parmi les pays les plus menacés par le **stress hydrique**, en raison d'une demande en eau croissante, couplée à une baisse des apports hydriques sous l'effet notamment du changement climatique. Le pays occupe la **33^{ème}** place sur 176 pays.*

Variabilité interannuelle de l'eau



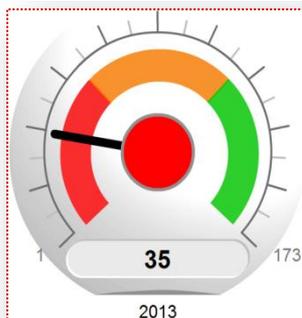
*Le Maroc, pays semi-aride, est classé parmi les pays enregistrant **une forte** variabilité interannuelle de l'eau. Il occupe la **16^{ème}** place sur 170 pays.*

Variabilité saisonnière de l'eau



*Le Maroc est considéré parmi les pays à variabilité saisonnière de l'eau **moyenne à élevée**. Il se positionne au **89^{ème}** rang sur 170 pays.*

Gravité de sécheresse



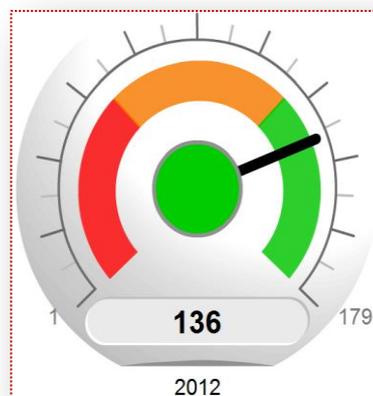
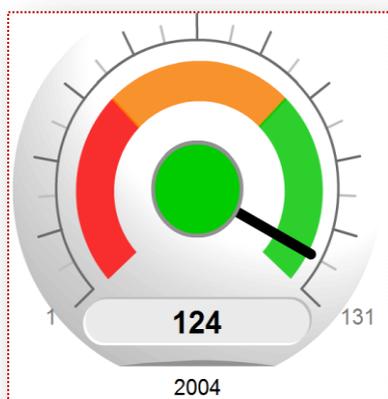
*Le Maroc, se distingue par une exposition à la sécheresse **moyenne à élevée**.*

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques

(Source : Germanwatch)

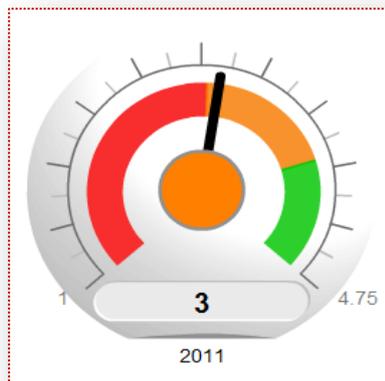
Le Maroc : un pays confronté à de multiples risques climatiques, en particulier la sécheresse et les inondations, dont les coûts économiques et humains sont relativement élevés. Le changement climatique, défi planétaire, devrait être intégré dans toutes les politiques publiques du pays. Le Maroc a perdu, entre 2004 et 2012, plus de 20 places dans le classement international au titre de cet indice.



Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (de 1 mauvais à 5 très bon)

(Source : Banque Mondiale)

Un positionnement intermédiaire du Maroc en termes de gestion des risques de catastrophes naturelles. Les capacités nationales devraient être renforcées par la généralisation des systèmes d'alerte précoces à toutes les régions et à l'ensemble des aléas, ainsi que par une véritable coordination institutionnelle dans ce domaine.

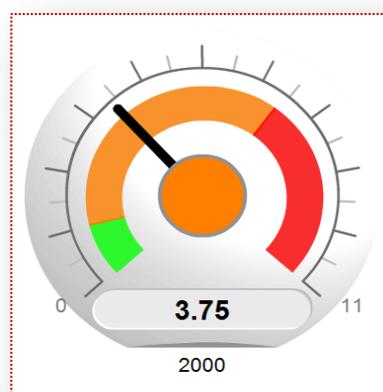
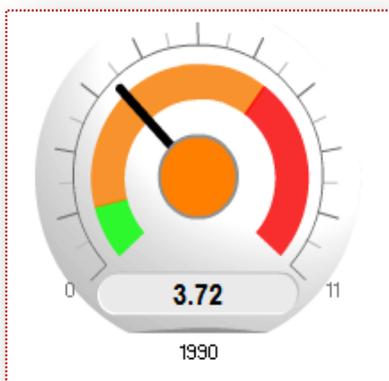


Catastrophes naturelles

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est < 5m en % de la population totale)

(Source : Banque mondiale)

Les terres vulnérables à la submersion marine sont habitées au Maroc, par 1 personne sur 25. L'élévation du niveau de la mer pourrait s'accélérer à l'avenir et poser d'importants risques en termes d'érosion côtière, de submersion des plaines littorales et de salinisation des nappes phréatiques.



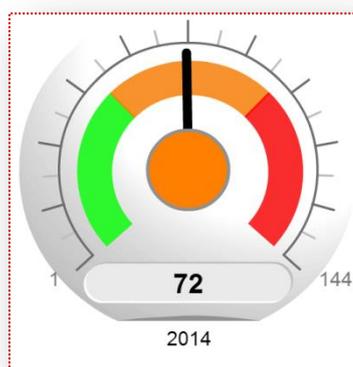
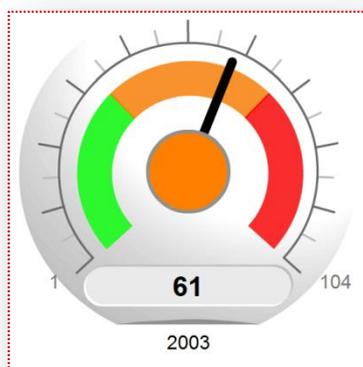
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice Global de Compétitivité

(Source : World Economic Forum)

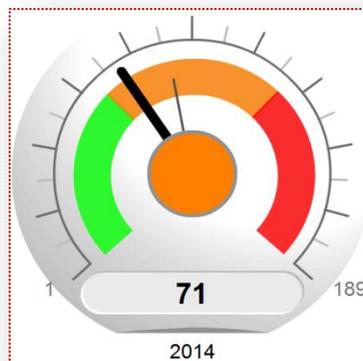
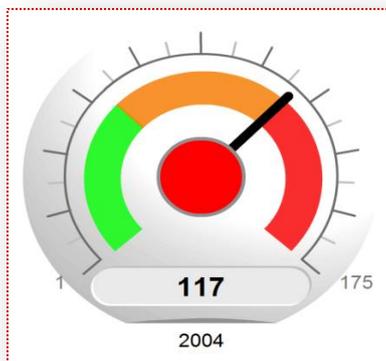
Une légère amélioration du positionnement international du Maroc, au niveau de cet indice, en lien avec les réformes menées par le pays en matière de développement de certaines dimensions de la compétitivité globale.



Indice « Doing Business »

(Source : Banque mondiale)

Une amélioration très nette du positionnement international du Maroc en matière de facilité des affaires. Le Maroc a gagné, en moyenne par an, plus de 2 places entre 2004 et 2014, grâce aux avancées réalisées notamment dans le domaine de la création d'entreprises, du transfert de propriété, du paiement des impôts et du commerce transfrontalier.



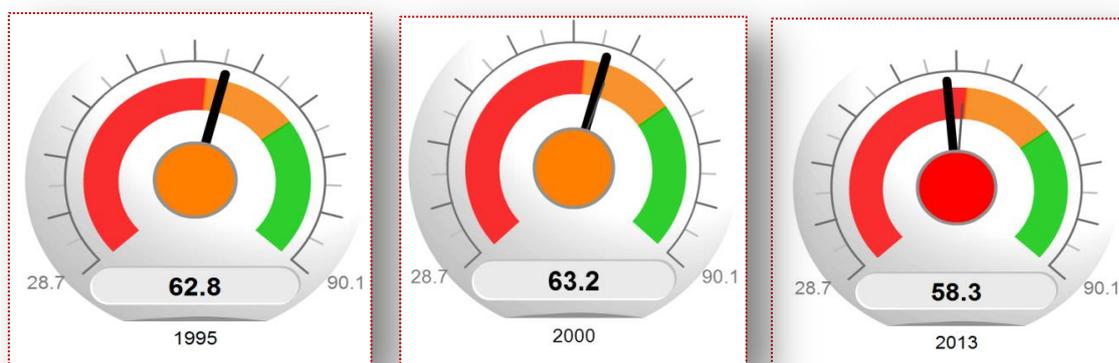
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global des libertés économiques

(Source : The Heritage Foundation)

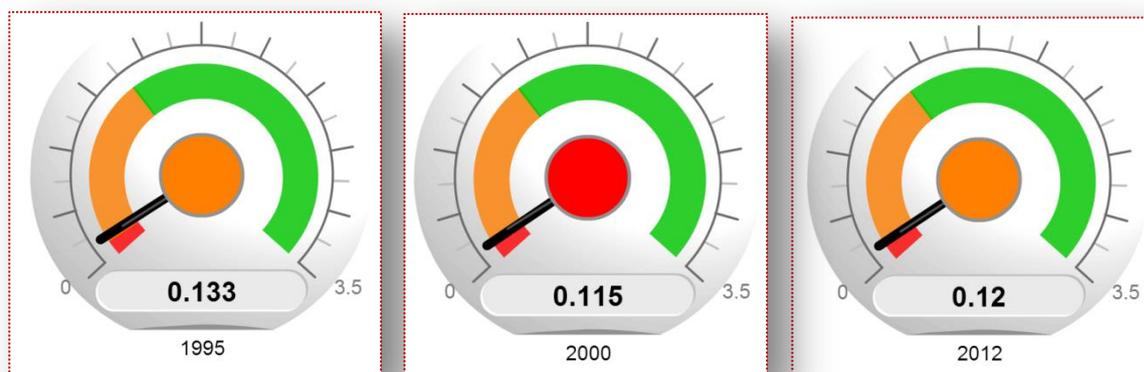
Une régression du score du Maroc, au titre de l'indice global de libertés économiques, sous l'effet, notamment, des contre-performances enregistrées en matière de lutte contre la corruption.



Part du marché mondial (%)

(Source : OMC)

Une part détenue par le Maroc sur le marché mondial stable et très modérée : à peine 0,1% et du moins sans commune mesure avec les potentialités et les ambitions du pays.



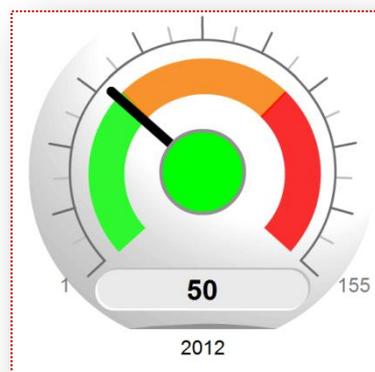
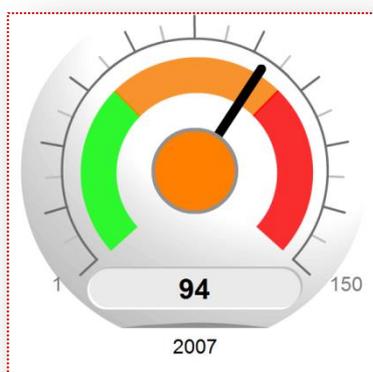
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice de la performance logistique

(Source : Banque mondiale)

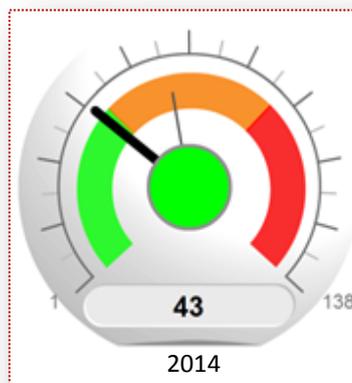
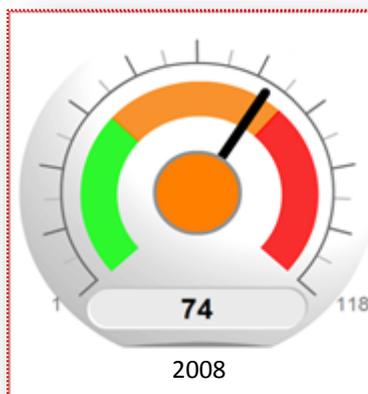
Un gain de 44 places par le Maroc dans le classement mondial de la performance logistique entre 2007 et 2012, dans le sillage de la mise en place de la stratégie logistique globale qui vise la modernisation et le développement accéléré des infrastructures dans les domaines du transport et de la distribution.



Indice de facilité du commerce international

(Source : World Economic Forum)

Une amélioration forte du positionnement du Maroc en matière de facilité du commerce international. Le pays a gagné 34 places entre 2008 et 2014, grâce aux avancées réalisées, notamment, dans la disponibilité et la qualité des infrastructures de transport et de communication ainsi que dans l'accessibilité au marché étranger.

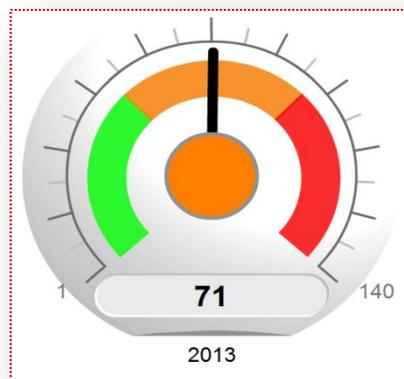
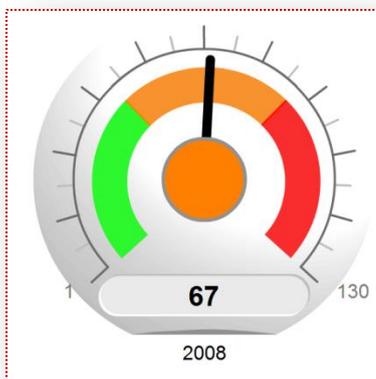


Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation **Compétitivité/Attractivité**

Indice de compétitivité voyage et tourisme

(Source : World Economic Forum)

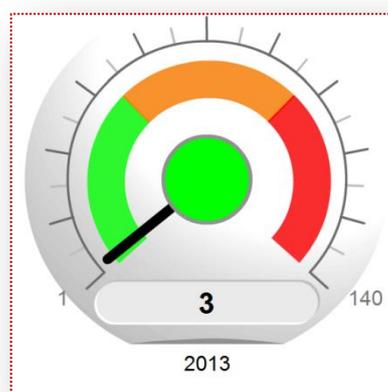
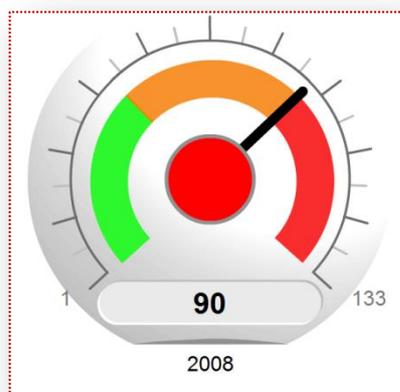
Une très légère amélioration du classement du Maroc, en matière de compétitivité touristique, avec un gain de 2 places entre 2008 et 2013. Un meilleur positionnement, à l'avenir, du Maroc est escompté compte tenu des perspectives offertes par la nouvelle vision 2020 du tourisme qui ambitionne d'inscrire, entre autres, le développement de ce secteur dans le cadre d'une approche basée sur le concept de durabilité.



Indicateur « Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers »

(Source : World Economic Forum)

Un classement exceptionnel du Maroc au titre de la qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers, traduisant l'hospitalité de la population marocaine.



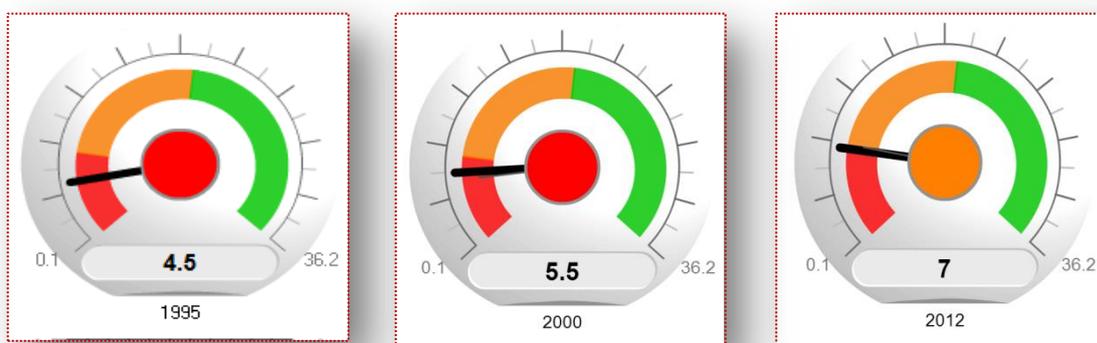
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Part des recettes touristiques dans le PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

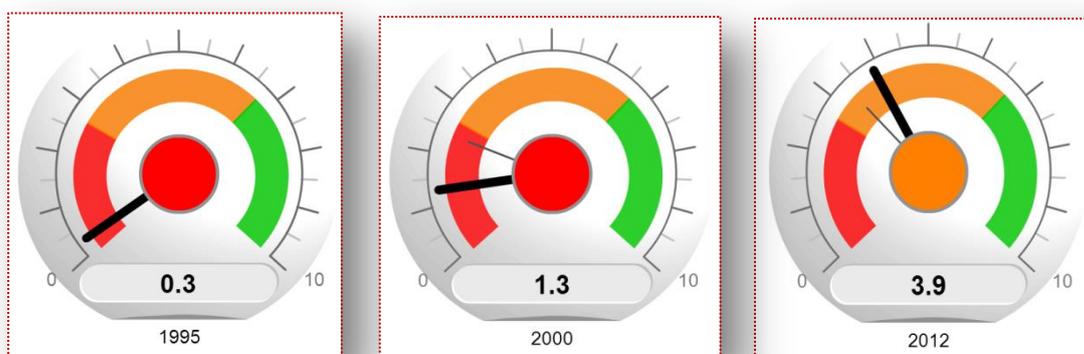
Une part croissante des recettes touristiques par rapport au PIB, favorisée par l'image positive du Maroc et sa stabilité politique et sociale. Les progrès enregistrés ne permettent pas, toutefois, pour l'instant de porter le Maroc au rang des pays à **fort attrait touristique.**



Les investissements directs étrangers en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Un saut important enregistré en termes d'attraction des investissements étrangers par le Maroc, reflétant les réformes entreprises par le pays, notamment le lancement de plusieurs stratégies sectorielles et l'amélioration du climat général des affaires.



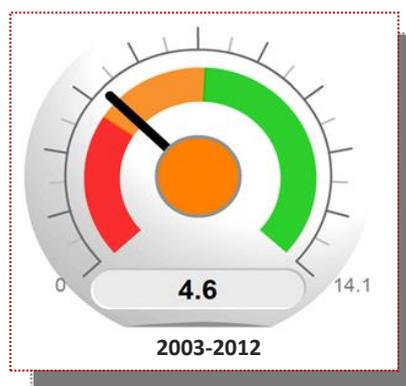
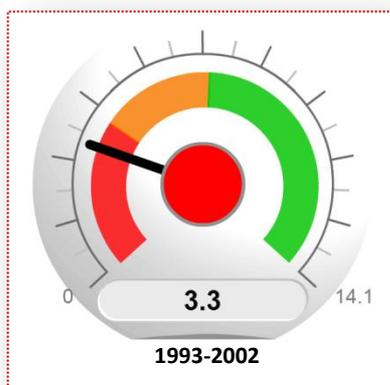
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique (%)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

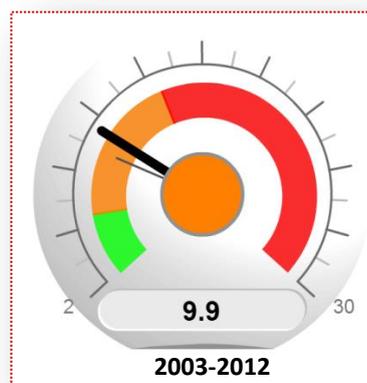
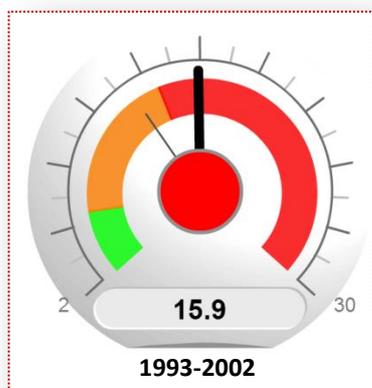
Une certaine résilience de l'économie marocaine face aux effets de la crise financière et économique mondiale. Au cours des dix dernières années, le taux de croissance moyen annuel s'est établi à près de 5%. Toutefois, le régime de croissance de l'économie marocaine demeure caractérisé par de faibles créations d'emploi et génère encore des inégalités sociales.



Taux de chômage national

(Source : HCP ; OIT)

Un chômage en régression mais dont le niveau reste élevé. Dans un contexte économique international moins porteur que par le passé, le chômage touche surtout les jeunes diplômés, pour des considérations liées, entre autres, à l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail.



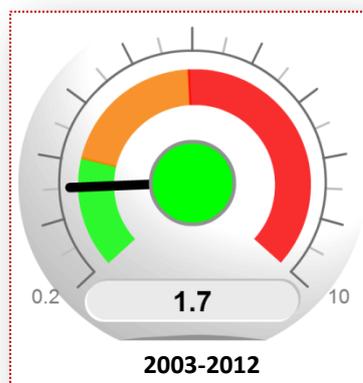
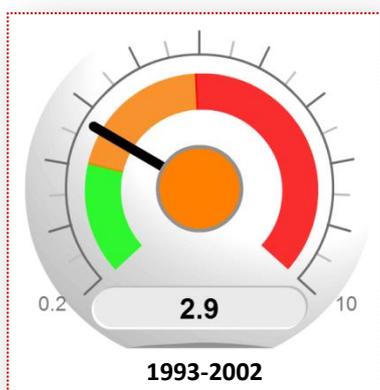
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'inflation

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

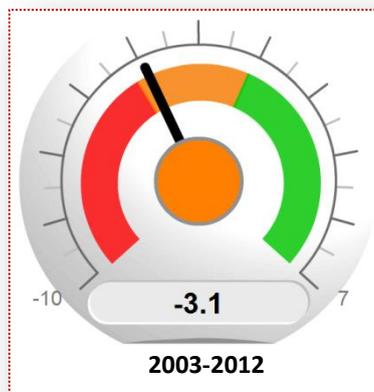
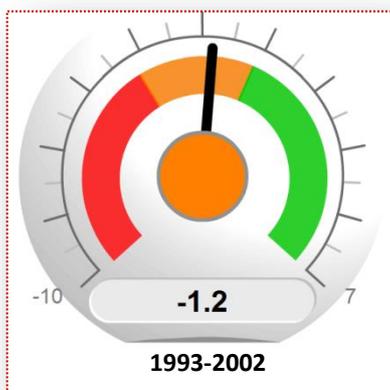
Une maîtrise de l'inflation en dessous de 2% sur la période 2003-2012, grâce à une politique monétaire favorisant la stabilité des prix, contre une moyenne de 2,9% sur la période 1993-2002. Cette stabilité de prix est attribuée également au système de subventions de produits de base qui permet de limiter l'inflation importée.



Solde budgétaire en % du PIB

(Source : Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Une forte détérioration du solde budgétaire au Maroc depuis le déclenchement de la crise économique mondiale, sous l'effet de l'augmentation importante et continue de la masse salariale de l'Etat et de la hausse des charges de compensation dans un contexte d'évolution modérée des recettes fiscales.



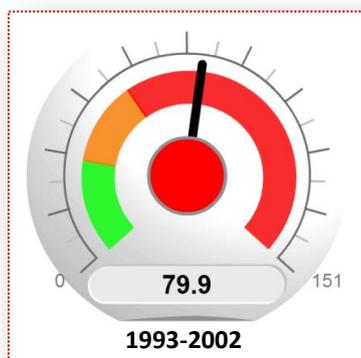
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'endettement public : Taux d'endettement direct du trésor

(Source : Ministère de l'économie et des finances ; FMI)

Un niveau soutenable de l'endettement du Trésor, qui s'explique par les efforts appréciables entrepris depuis le milieu des années 90 sur le plan de la reconversion de la dette en investissements publics et de la gestion active de la dette. L'aggravation du déficit budgétaire durant les dernières années a contribué, toutefois, à l'accroissement du taux d'endettement du Trésor.



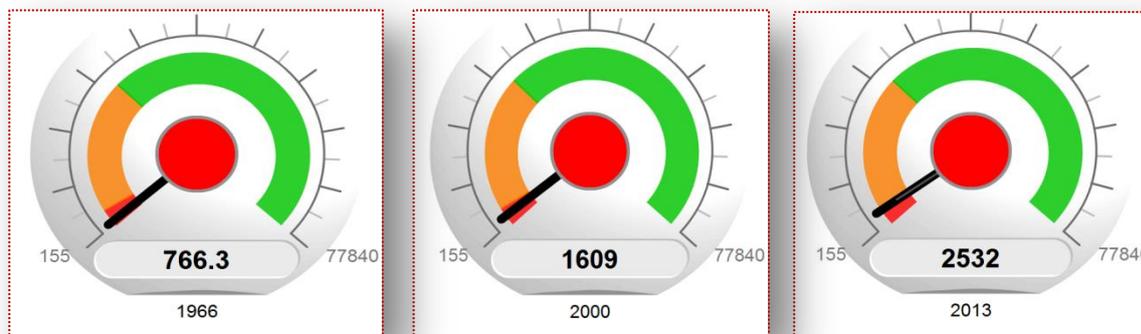
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

PIB par habitant en dollars constants de 2005

(Source : Banque mondiale)

Un PIB par habitant, en termes réels, ayant plus que triplé depuis le milieu des années 60. Son rythme de croissance a été, en moyenne, de 2,6% par an sur la période 1966-2012, performance qui reste, néanmoins, insuffisante comparativement à celles réalisées par les pays émergents ou par ceux à niveau de développement comparable.



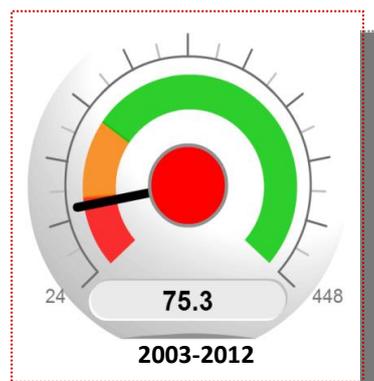
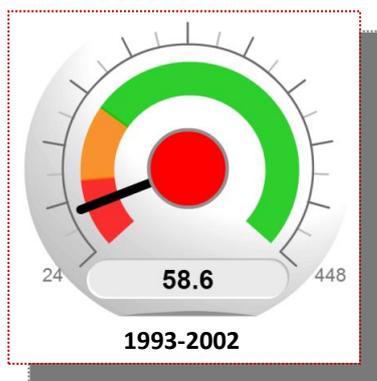
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services)

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

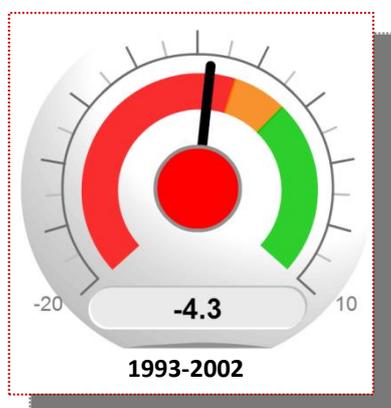
Une ouverture de l'économie marocaine sur l'extérieur qui s'est accrue en lien avec la multiplication des accords de libre-échange conclus par le pays et avec son engagement actif au sein du système commercial multilatéral. Cependant, cette ouverture s'est traduite par une détérioration du solde commercial due, notamment, aux problèmes de compétitivité de l'économie nationale et au fait que les entreprises marocaines ne tirent pas suffisamment profit des clauses préférentielles contenues dans les accords de libre-échange.



Solde commercial de biens et services en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une accentuation du déficit commercial, attribuée à une compétitivité insuffisante de l'offre exportable et au renchérissement des importations notamment celles liées aux produits énergétiques. Ce déficit est également imputable à la libéralisation du commerce dans le cadre des accords de libre-échange.



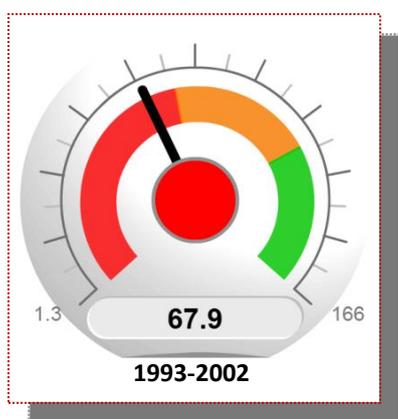
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de couverture des importations par les exportations

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

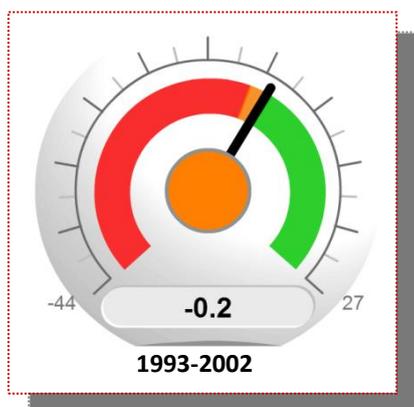
Une baisse, de plus de 15 points entre les périodes 1993-2002 et 2003-2012, du taux de couverture des importations par les exportations pour les raisons de compétitivité précédemment signalées.



Solde du compte courant en % du PIB

(Source : Office des changes ; FMI)

Un déficit du compte courant aggravé par les effets de la crise économique mondiale, ce qui alourdit les besoins de financement externe et pourrait exposer le Maroc aux risques de déclenchement de la spirale d'endettement. Ce déficit est passé de 0,1% du PIB en 2007 à 7,6 % en 2013.



Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Stabilité du cadre macroéconomique

Réserves de change en mois d'importations

(Source : Office des changes ; FMI)

Des réserves de change soumises à de fortes tensions en lien avec l'aggravation du déficit du compte courant de la balance des paiements. Atteignant le seuil d'alerte de 4 mois d'importations en 2013, ces réserves ont enregistré leur niveau le plus faible depuis au moins une décennie.



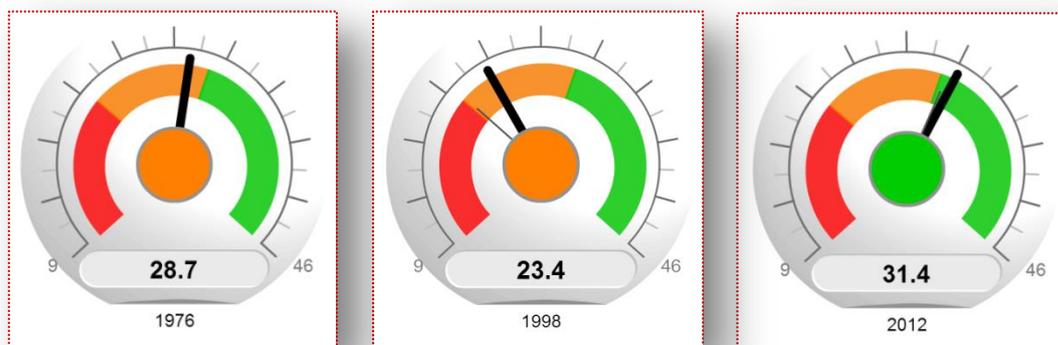
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Financement de l'économie

Taux d'investissement (FBCF/PIB)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

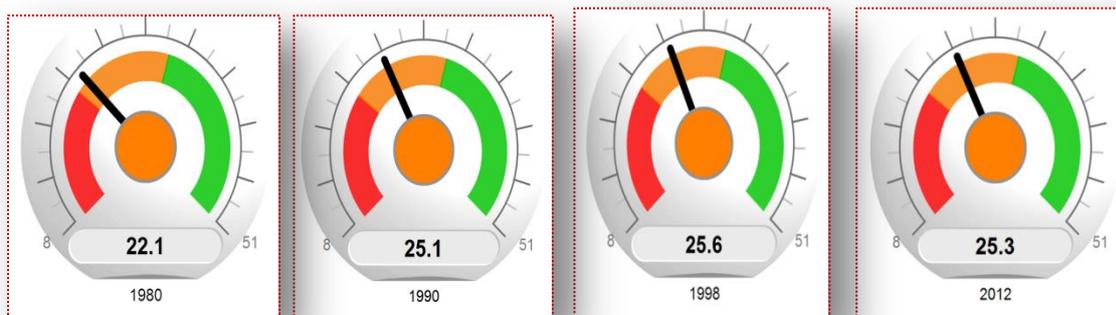
Un taux d'investissement au Maroc élevé, similaire à celui des pays émergents d'Asie. Toutefois, cet investissement qui est soutenu par la contribution forte de l'Etat et des grandes entreprises publiques, génère un rendement insuffisant et participe à l'aggravation du déficit de la balance commerciale.



Epargne nationale brute en % du PIB

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Une augmentation soutenue de l'épargne nationale, à partir des années 80, période caractérisée par la mise en place du programme d'ajustement structurel et par le déclenchement des réformes du secteur financier. Le niveau de l'épargne nationale enregistré durant les dernières années et qui est soutenu par les transferts des Marocains résidant à l'étranger, reste cependant en deçà des besoins de financement de l'économie. Le gap à combler est de l'ordre de 10% du PIB en 2012.



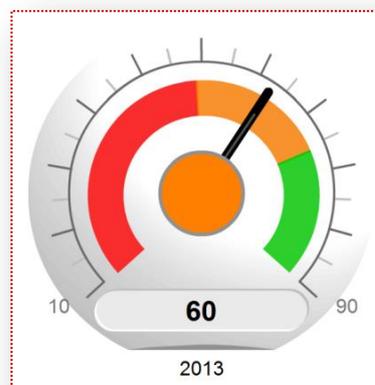
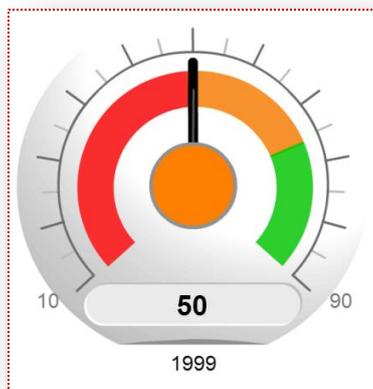
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Système financier

Indice de liberté du système financier

(Source: The Heritage Foundation)

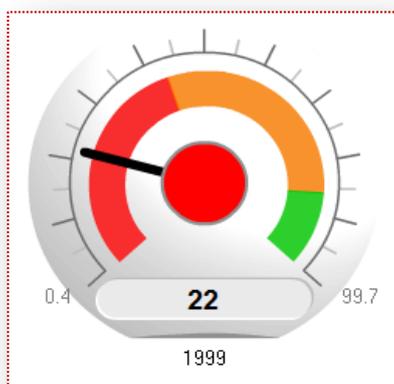
Un système financier du Maroc relativement bien développé en comparaison avec les pays d'Afrique et de la région sud-méditerranéenne. La gouvernance du système financier a connu des améliorations notables grâce aux multiples réformes menées depuis le début des années 1990. Elle favorise aujourd'hui l'internationalisation des banques marocaines.



Taux de bancarisation

(Source : Bank Al Maghreb ; Banque Mondiale)

Un doublement entre 1999 et 2012 du taux de bancarisation grâce aux réformes qu'a connues le secteur bancaire et au développement du réseau bancaire, y compris celui de Barid Al Maghreb.



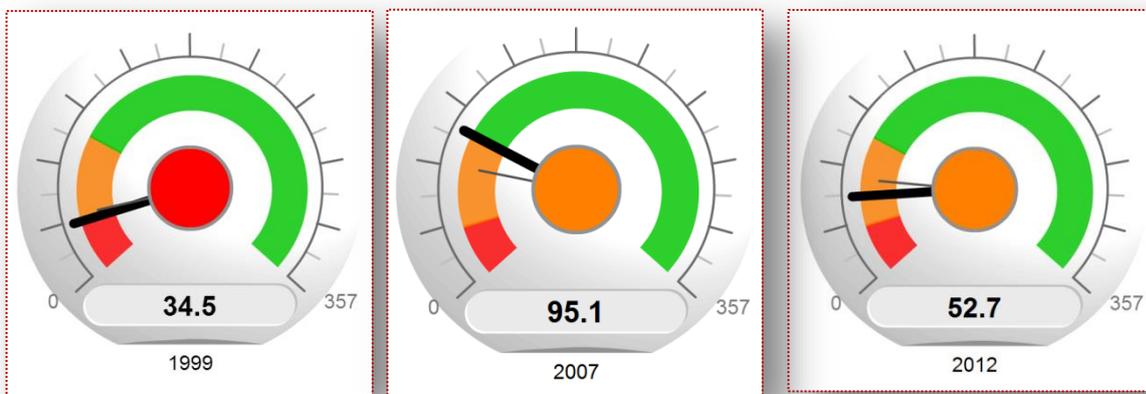
Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Systeme financier

Capitalisation boursière en % du PIB

(Source : Bourse de Casablanca ; Banque Mondiale)

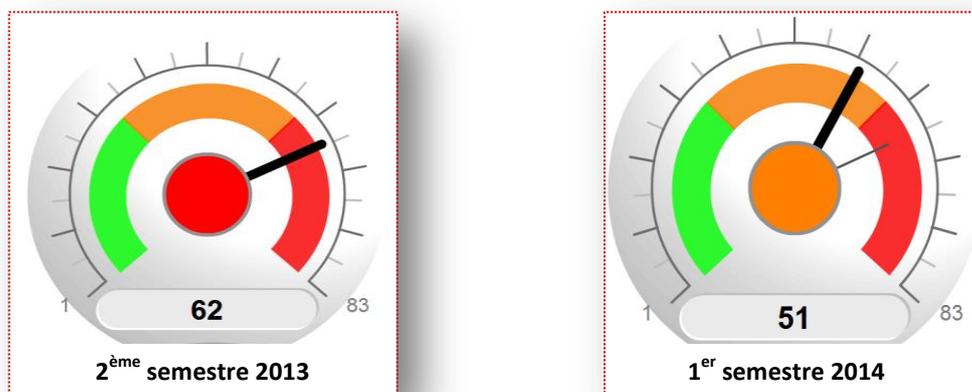
Une capitalisation boursière qui après une forte progression entre 1999 et 2007, a connu un repli en 2012, imputable, notamment, à la sortie de plusieurs sociétés de la bourse de Casablanca, à un moment où le nombre des opérations d'introductions en bourse a fortement baissé pour passer de 10 introductions en 2007 à une seule introduction en 2012.



Global Financial Centres Index

(Source : Z/Yen Group)

Un Maroc qui se positionne en tant que hub financier et économique régional. Depuis son intégration en 2013 au classement des centres financiers mondiaux les plus compétitifs, **la place financière de Casablanca a gagné 11 places entre le deuxième semestre de 2013 et le premier semestre de 2014, conservant, ainsi, sa position, en tant que 2^{ème} centre financier africain, derrière la place financière de Johannesburg qui occupe la 38^{ème} place, au niveau international.**



Immigration au Maroc

Migrants internationaux en% de la population

(Source : Banque Mondiale)

Une baisse continue jusqu'en 2010 du nombre de migrants internationaux en pourcentage de la population marocaine, qui s'explique par le départ des ressortissants français et espagnol après l'Indépendance du Maroc. Le passage d'une situation de pays de transit à celle de pays de résidence, contribuera à l'avenir toutefois à l'augmentation du nombre de migrants internationaux au Maroc.

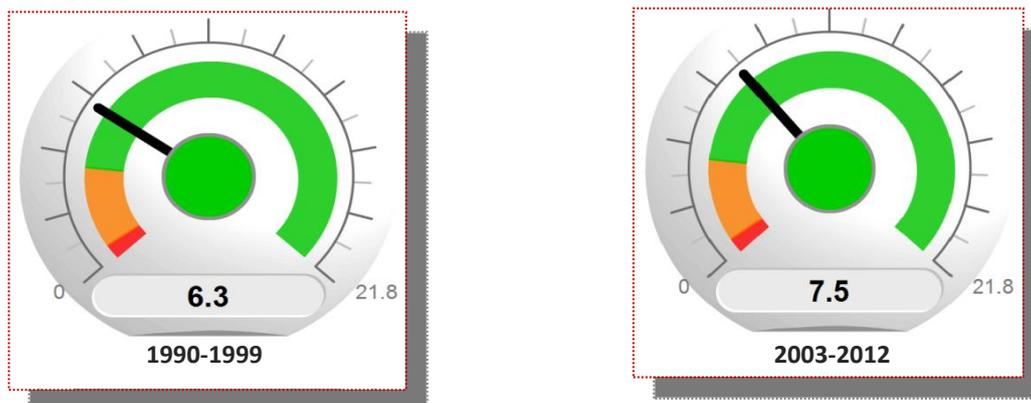


Rôle économique de la communauté marocaine à l'étranger

Transfert des Marocains Résidents à l'Etranger en % du PIB

(Source : Office des changes ; Banque Mondiale)

Une progression régulière des transferts des Marocains résidents à l'étranger malgré la crise économique et financière internationale. S'établissant à près de 8% du PIB au cours de la période 2003-2012, ces transferts constituent une source importante de financement de l'économie marocaine.

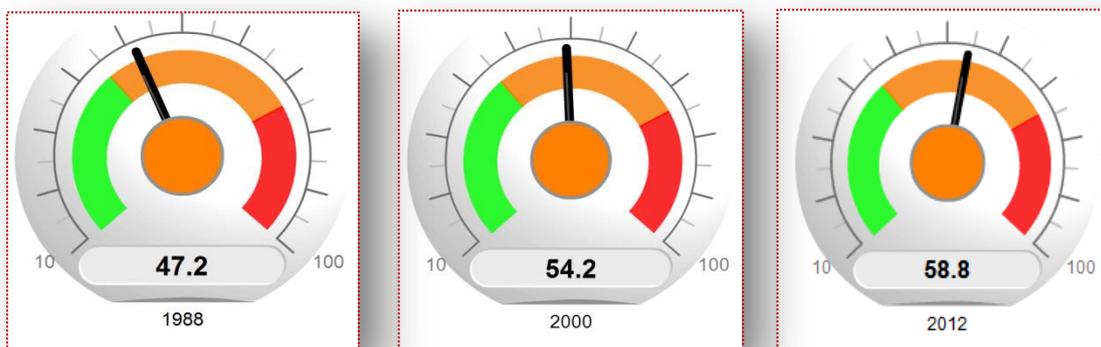


Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation (%)

(Source : HCP ; PNUD)

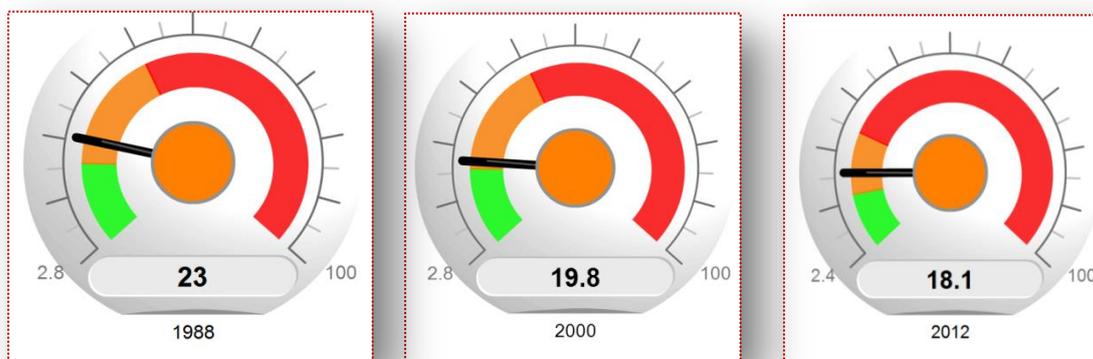
Une urbanisation croissante du Maroc avec une population urbaine qui a dépassé la population rurale depuis le début des années 1990. Ce phénomène connaîtra certainement une accélération avec la diversification de l'économie nationale et avec les impacts du changement climatique.



Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

(Source : Banque Mondiale)

Classement de Casablanca, ville qui concentre près de 1/5^{ème} de la population urbaine globale au Maroc, à la 22^{ème} place sur 34 pays selon « Emerging Cities Outlook ». Cette ville occupe le deuxième rang des villes africaines ayant un grand potentiel de croissance inclusive pour l'avenir, selon l'Indice de croissance des cités d'Afrique 2014.

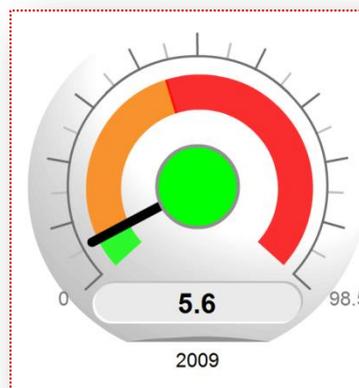
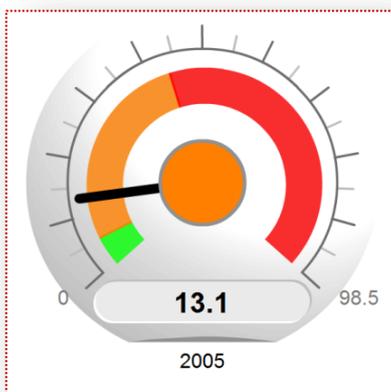


Urbanisme/Environnement urbain

Population vivant dans les bidonvilles en% de la population urbaine

(Source : ONU-Habitat)

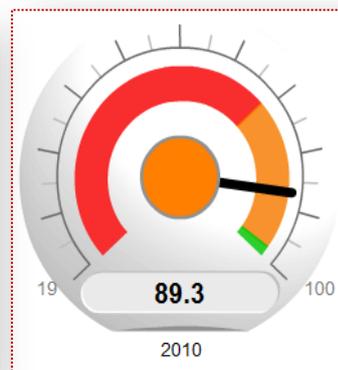
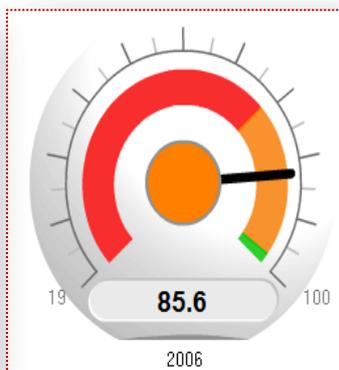
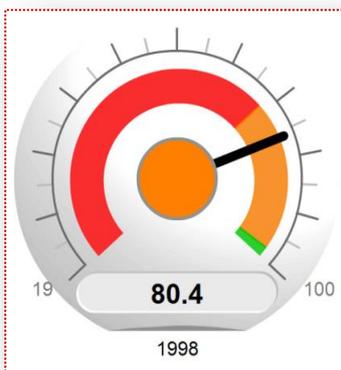
Résorption d'une proportion importante des bidonvilles grâce à la lutte contre l'habitat insalubre. La mise en œuvre du programme "Ville Sans Bidonville" a permis de déclarer officiellement, aujourd'hui, 47 villes comme étant des « villes sans bidonvilles » sur un total de 85 villes initialement ciblées.



Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

(Source : HCP ; Banque Mondiale)

Un retard important dans le secteur de l'assainissement liquide au Maroc, jusqu'en 2005, date de l'adoption du Programme National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées. Sur la période 2006-2010, une amélioration a été constatée mais des défis restent encore à relever en matière d'assainissement liquide.

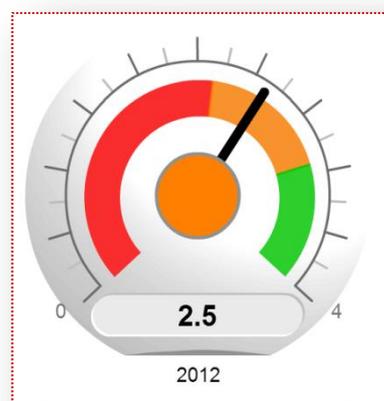
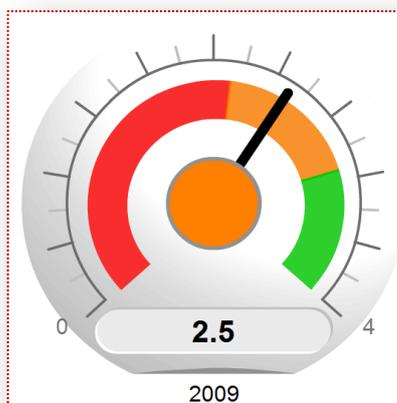


Urbanisme/Environnement urbain

Efficacité de la gouvernance urbaine

(0 = aucun dispositif de planification ; 4 = dispositif de planification efficace) (Source : CEPII)

Une position intermédiaire qu'occupe le Maroc en matière d'efficience de la gouvernance urbaine. Des efforts additionnels restent, toutefois, à déployer par le pays, notamment en termes de mise en œuvre effective des plans de développement urbain.

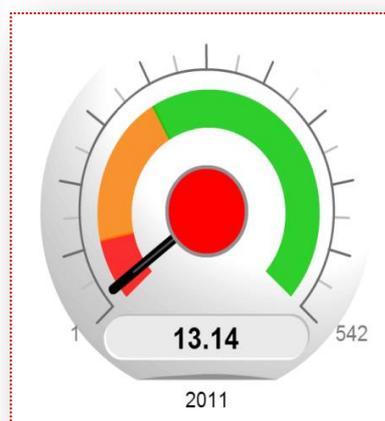
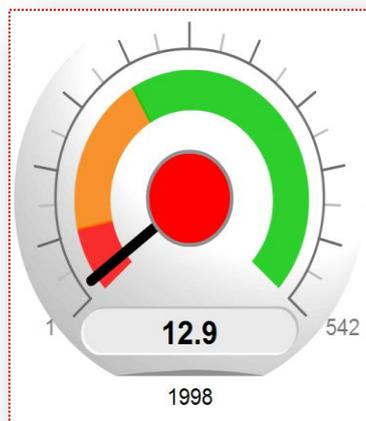


Equipement du territoire

Densité routière en nombre de km/100km²

(Source : Banque Mondiale)

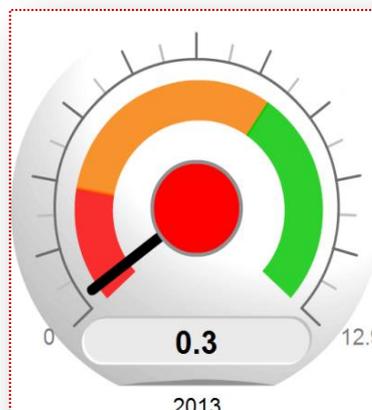
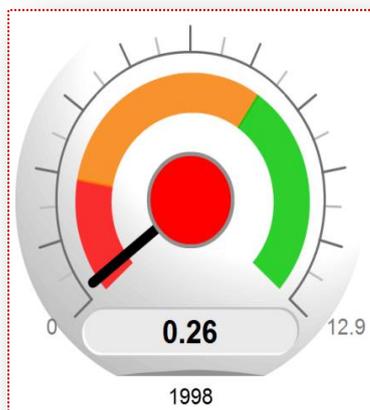
Une densité routière qui demeure insuffisante, en comparaison avec la moyenne mondiale, en dépit des efforts déployés par le Maroc pour le développement du réseau routier et surtout autoroutier. En l'espace d'une dizaine d'années, le Maroc a construit un peu plus de 1000 Km d'autoroutes.



Densité ferroviaire en nombre de km/100km²

(Source : Ministère de l'équipement, du transport et de la logistique ; Banque Mondiale)

Une densité ferroviaire très limitée et ne couvrant pas la totalité des régions du Maroc. Conscient de cette réalité, le Maroc a lancé, durant les dernières années, la modernisation de son réseau ferroviaire et engagé, récemment, l'édification d'une ligne à grande vitesse.

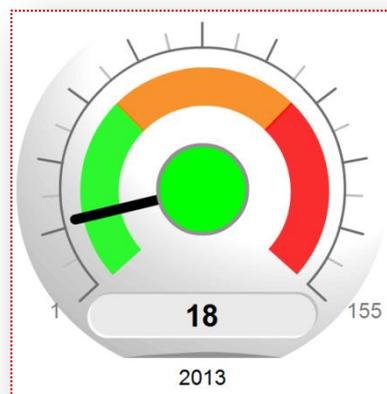
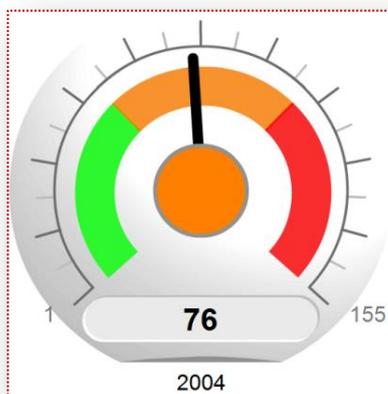


Equipement du territoire

Indice de connectivité maritime (valeur maximale en 2004=100)

(Source : Banque mondiale ; CNUCED)

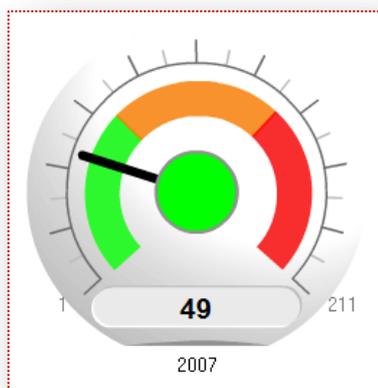
Une nette amélioration de la connectivité maritime du Maroc et de son positionnement en tant que plateforme logistique du bassin méditerranéen, grâce à la réalisation du port de Tanger Med et au développement de la capacité des autres ports. Le Maroc a gagné, entre 2004 et 2013, **58 places dans le positionnement international au titre de cet indice.**



Indice de connectivité aérienne

(Source : Banque mondiale)

Une forte connectivité aérienne du Maroc à l'international grâce à la politique du ciel ouvert « Open Sky » et au développement du trafic aérien low-cost.

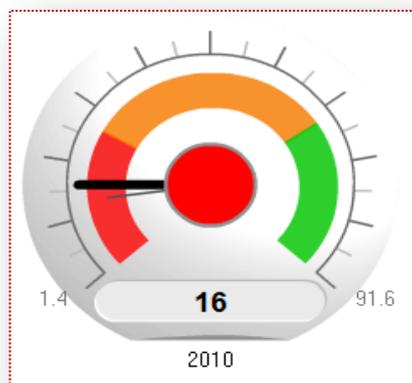
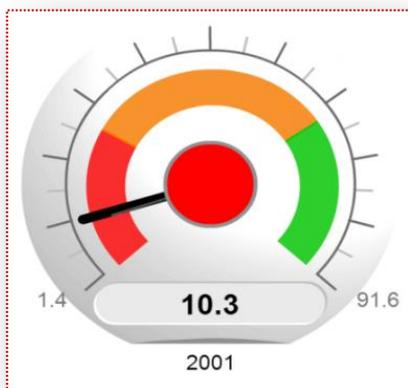


Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

(Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres ; UNESCO)

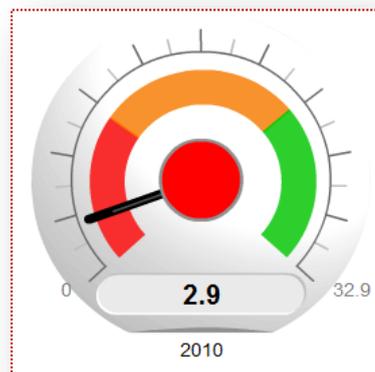
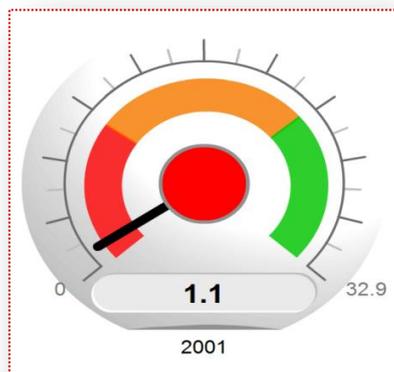
Un taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Maroc très en deçà de celui enregistré par les pays émergents. Face à ce positionnement inadéquat du Maroc, les pouvoirs publics ont lancé la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'enseignement supérieur, adopté le système Licence-Master-Doctorat et créé de nouvelles filières plus adaptées aux besoins du marché du travail.



Nombre de diplômés pour 10 000 habitants en ingénierie et en industries de transformation et production

(Source : UNESCO)

Un retard important, sur le plan quantitatif, en matière de formation dans les métiers de l'ingénierie, susceptible d'affecter la réalisation des chantiers structurels de développement du Maroc. Il convient de signaler, toutefois, que le système des grandes écoles, adopté par le Maroc, permet la formation d'ingénieurs de bon niveau.

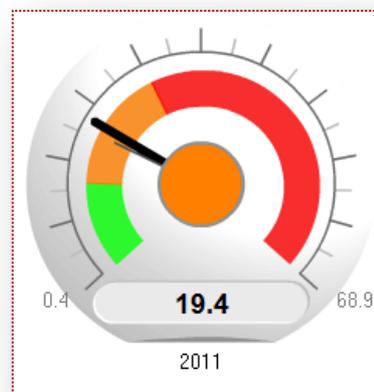
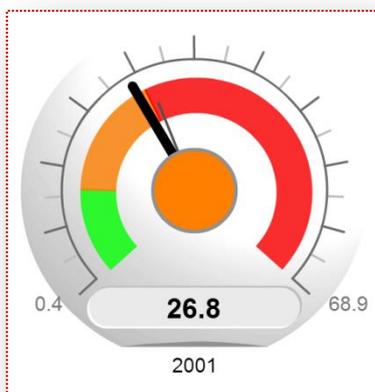


Enseignement supérieur

Taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur

(Source : HCP ; OIT)

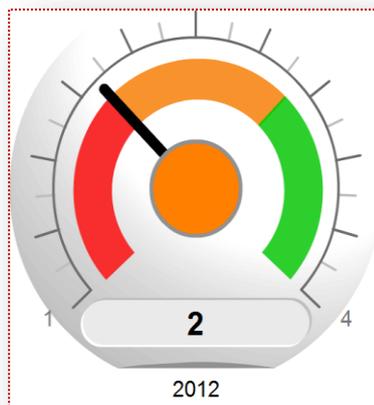
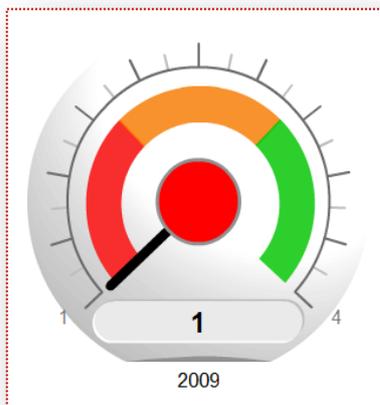
Un niveau encore très élevé du chômage des personnes disposant d'un niveau d'instruction supérieur. Cette situation qui traduit la faible adéquation entre la formation et les exigences du marché du travail, devrait s'atténuer à la faveur des programmes publics mis en place récemment pour améliorer l'employabilité du capital humain.



Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche

(1 : liens faibles, 4 : liens forts) (Source : CEPII)

Des liens, certes en amélioration, mais encore peu développés entre les entreprises, les universités et les centres de recherches, ce qui affecte les capacités du Maroc en matière de développement de la recherche scientifique et de l'innovation.

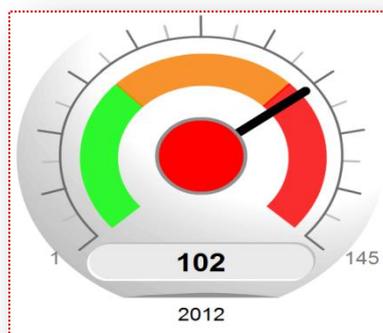
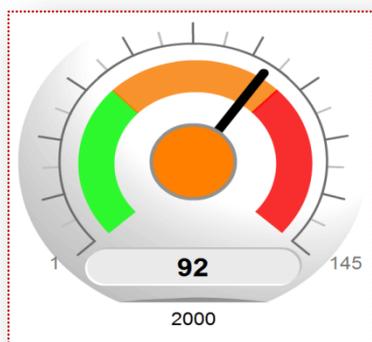


Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI)

(Source : Banque Mondiale)

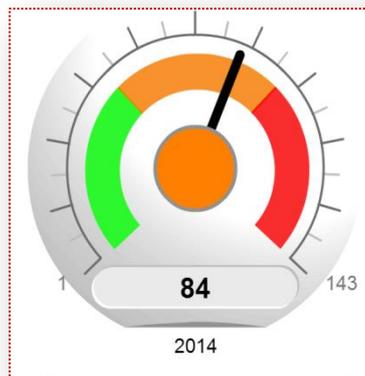
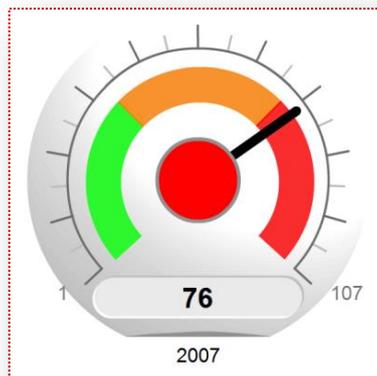
Une perte de 10 places, entre 2000 et 2012, au niveau du positionnement international du Maroc au titre de l'indice de l'économie de la connaissance, sous l'effet des contre-performances enregistrées dans le domaine de l'enseignement supérieur scientifique et technique.



Indice mondial de l'Innovation (GII)

(Source : INSEAD)

Un gain pour le Maroc de 14 places, entre 2007 et 2014, au titre de l'indice mondial d'innovation. Le lancement de l'initiative « Maroc Innovation », en créant les conditions de base pour le développement de l'innovation ainsi que l'insertion dans l'économie du savoir, devraient permettre au Maroc d'occuper, à l'avenir, un rang plus honorable.

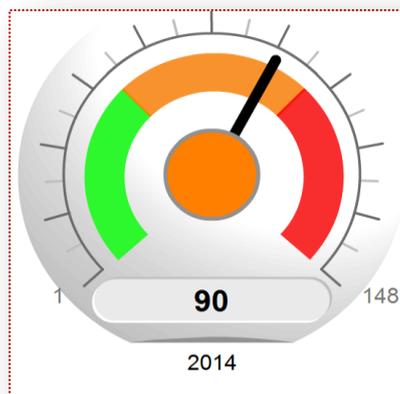
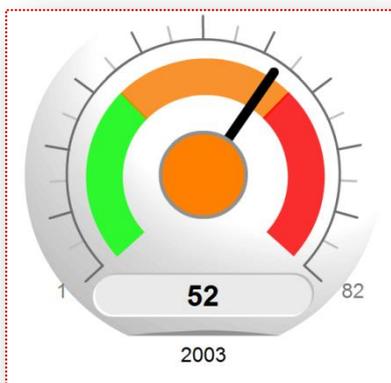


Economie du savoir & Innovation

Indice de préparation aux NTIC (NRI)

(Source : World Economic Forum)

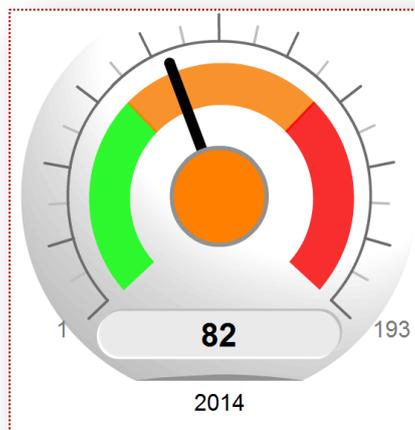
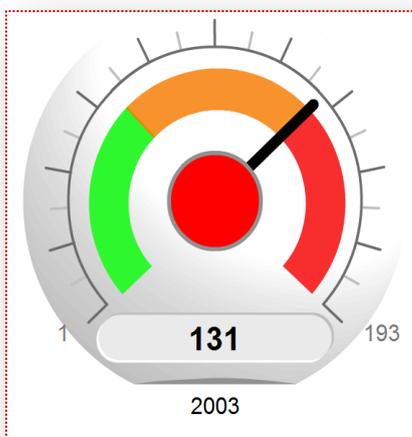
Un gain de 3 places pour le Maroc, entre 2003 et 2014, au titre du classement de l'indice de préparation aux NTIC, attribué notamment à la mise en œuvre de la stratégie Maroc Numeric.



E-Government Development index

(Source : UNDESA_UN E-Government Development Database)

Une forte amélioration du positionnement du Maroc au titre de l'indice de développement du gouvernement électronique. Le gain de 49 places, entre 2003 et 2014, provient des bons résultats sur les services en ligne qui sont le fruit des efforts déployés dans le cadre du programme E-Gouvernement, axe prioritaire de la stratégie Maroc Numeric 2013.



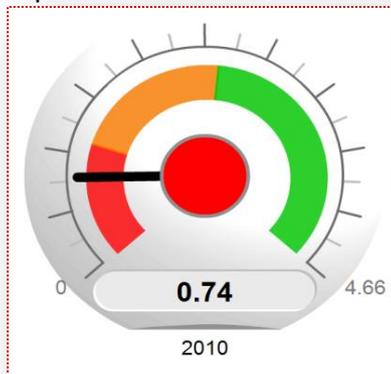
Economie du savoir & Innovation

Recherche & Développement

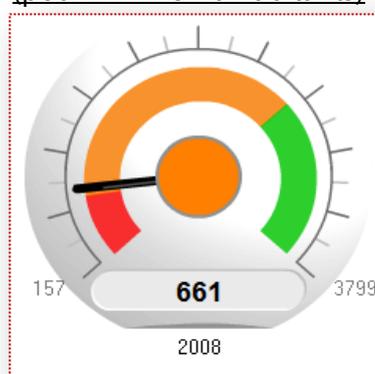
(Source : UNESCO)

Des ressources humaines et financières allouées à la recherche & développement insuffisantes comparativement à des pays à niveau de développement similaire. Les dépenses de R&D sont l'œuvre du secteur public tandis que l'effectif réduit des chercheurs ne favorise pas la constitution d'un vivier de compétences nécessaire au développement de l'innovation.

Dépenses en R&D (% du PIB)



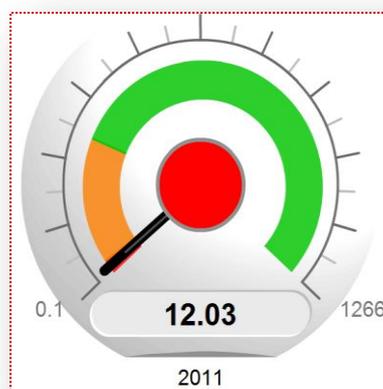
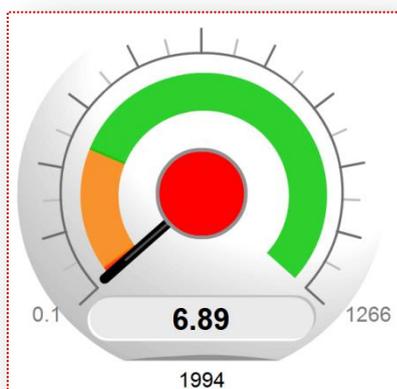
Nombre de chercheurs en R&D (pour 1 million d'habitants)



Articles de journaux scientifiques et techniques publiés (pour 1 million d'habitants)

(Source : Banque Mondiale)

Une production scientifique marocaine en progression sur la période 1994-2011, mais qui demeure très en deçà des performances enregistrées par certains pays de la région MENA.

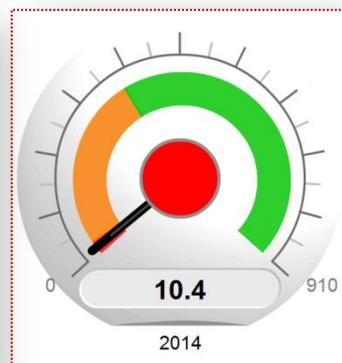
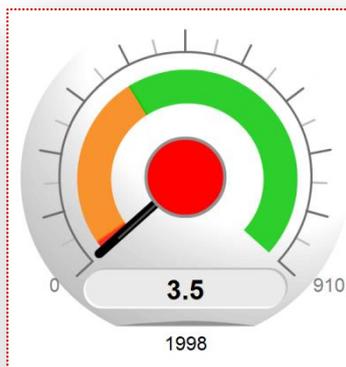
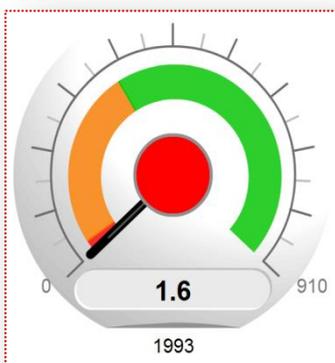


Economie du savoir & Innovation

Nombre de brevets pour 1 million d'habitants

(Source : OMPIC ; OMPI)

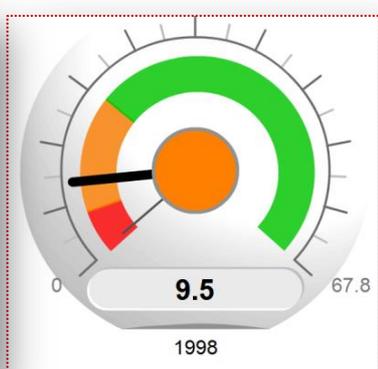
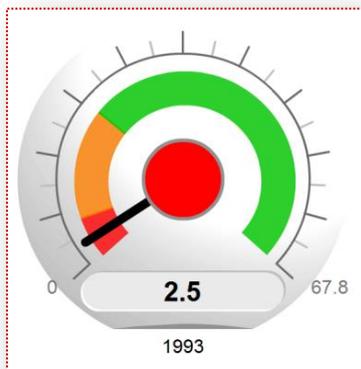
Un nombre de brevets d'invention d'origine marocaine en progression mais qui demeure très en deçà des performances enregistrées par les pays émergents.



Exportations de hautes technologies en % des exportations des biens manufacturés

(Source : Banque mondiale)

Une part des hautes technologies dans les exportations de biens manufacturés relativement faible comparativement aux pays émergents.

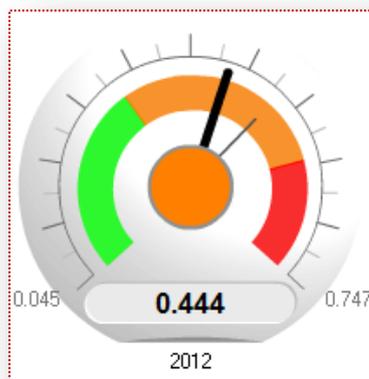
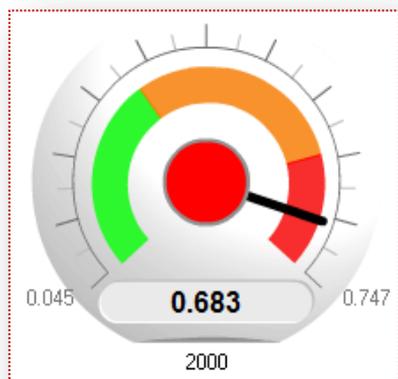


Individu

Indice d'inégalité de genre

(Source : PNUD)

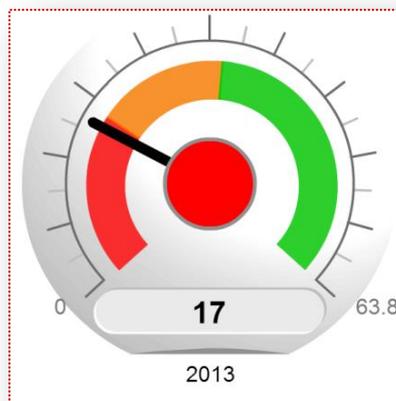
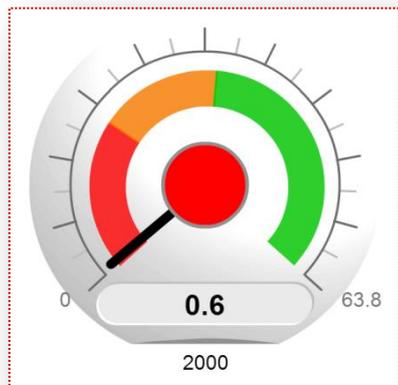
Une baisse significative de l'inégalité de genre, au cours de la décennie 2000, à la faveur des politiques de développement humain et celles valorisant le rôle de la femme. Pour autant, les discriminations de genre demeurent persistantes.



Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement (%)

(Source : PNUD)

Une discrimination positive à l'égard des femmes, à l'occasion des élections législatives, ayant permis l'amélioration de la représentation des femmes au parlement. Toutefois, le niveau de représentation atteint, actuellement, reste inférieur aux normes fixées par la Constitution marocaine de 2011.

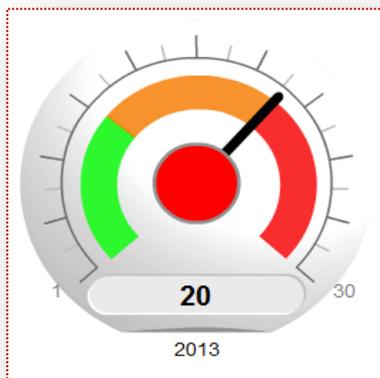


Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

(Source : CSIS, IYF, Hilton worldwide)

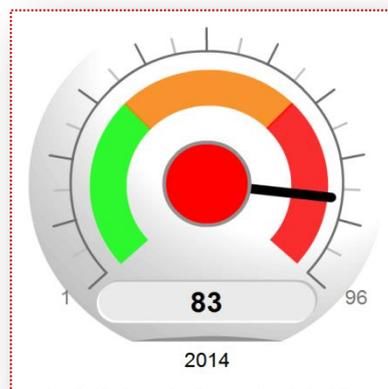
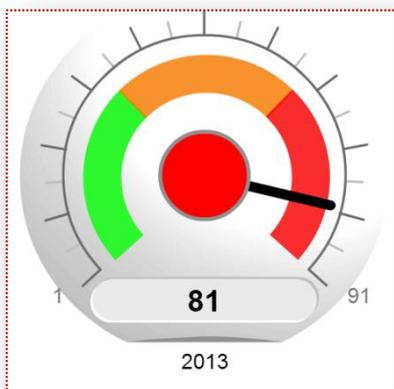
Un positionnement du Maroc au 20^{ème} rang sur un total de 30 pays selon l'indice de bien-être des jeunes de moins de 25 ans. Le Maroc est devancé par l'Indonésie, la Turquie, la Thaïlande et la Jordanie.



Global AgeWatch Index : Indice de bien être des personnes âgées de 60 ans et plus

(Source : HelpAge International)

Le Maroc, mal positionné au titre de l'indice de bien-être des personnes âgées de 60 ans et plus en occupant la 83^{ème} position sur 96 pays. Il convient toutefois de préciser qu'au Maroc, les solidarités intergénérationnelles restent importantes dans un contexte de faible couverture sociale institutionnelle.

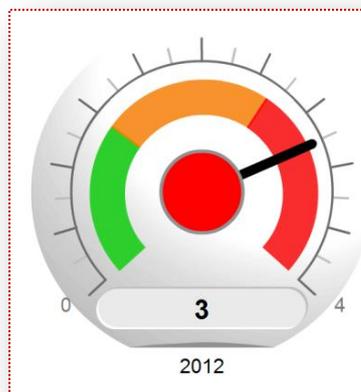
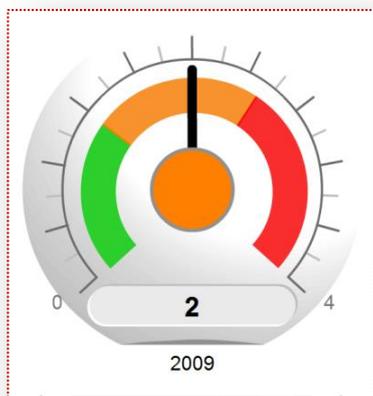


Groupe d'individus

Perspectives d'avenir de la jeunesse (0 : très tournée vers l'intérieur du pays ; 4 : très tournée vers l'extérieur du pays)

(Source : CEPII)

Des jeunes marocains qui se sentent exclus des bénéfices potentiels du changement et ne voient pas un avenir meilleur se profiler à l'horizon, d'où leur désenchantement qui alimente leur désir de quitter le Maroc à la conquête d'un bien-être hypothétique ailleurs.

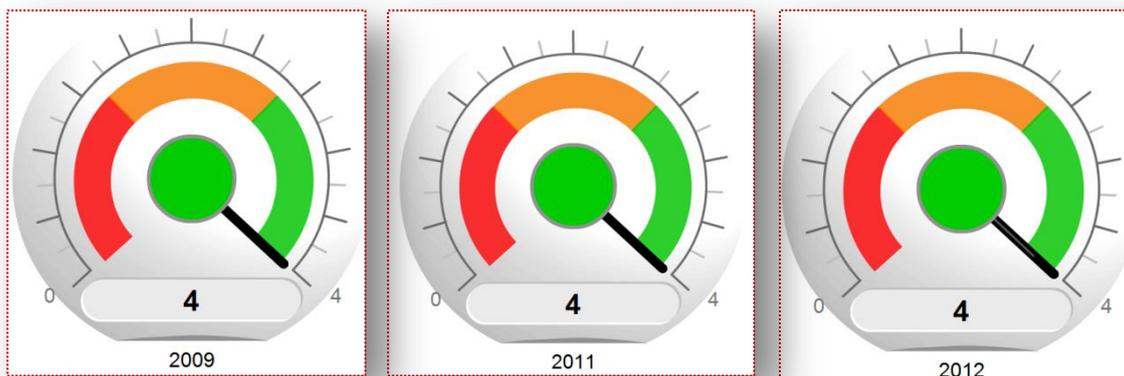


Vie en société

Degré d'attachement à la nation (0 : faible et 4 : fort)

(Source : IRES ; CEPII)

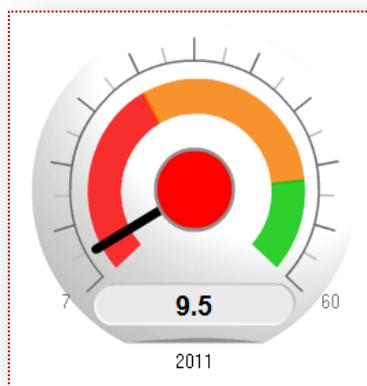
Un attachement à la nation constituant, avec l'attachement à l'Islam modéré et à la Monarchie, un des principaux fondements du vivre-ensemble au Maroc, comme le confirme l'enquête nationale sur le lien social réalisée par l'IRES en 2011.



Confiance interpersonnelle (% des personnes faisant confiance à la plupart des gens)

(Source : IRES ; PNUD)

Une confiance interpersonnelle très faible : les Marocains préfèrent, à une écrasante majorité, être prudents avec les gens plutôt que de faire confiance à tout le monde.

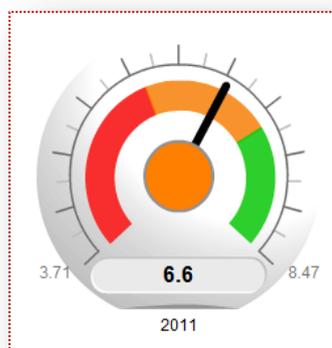


Vie en société

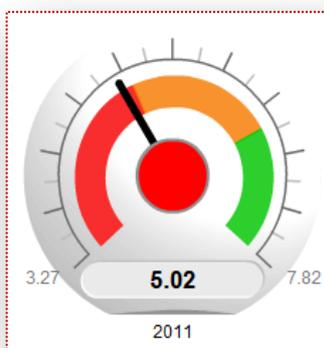
Degré de confiance accordée aux institutions régaliennes (0 : faible à 10 : fort)

(Source : IRES ; World Value Survey)

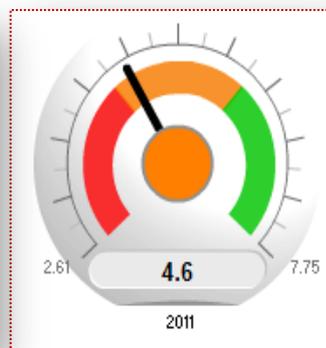
Une confiance insuffisante dans les institutions régaliennes, à l'exception de l'armée, attribuable au fort degré de perception de la corruption. L'enquête nationale sur le lien social de l'IRES montre une relation de cause à effet, inversement proportionnelle, entre la perception de la corruption et le degré de confiance accordé aux institutions.



Armée



Police

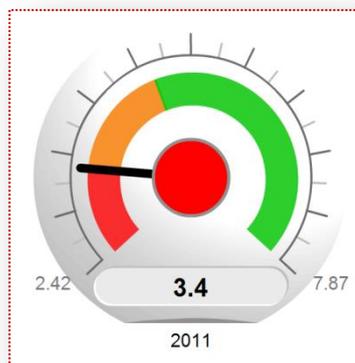


Système judiciaire

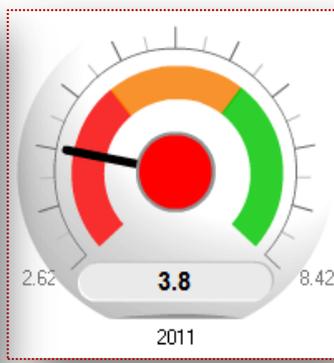
Degré de confiance accordée aux institutions représentatives (0 : faible à 10 : fort)

(Source : IRES ; World Value Survey)

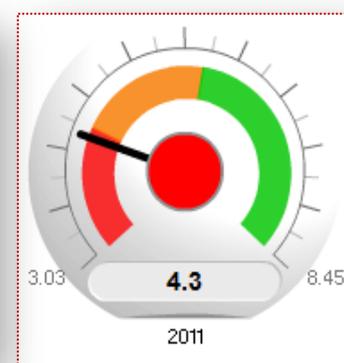
Un niveau de confiance faible, accordée aux institutions représentatives.



Partis politiques



Parlement



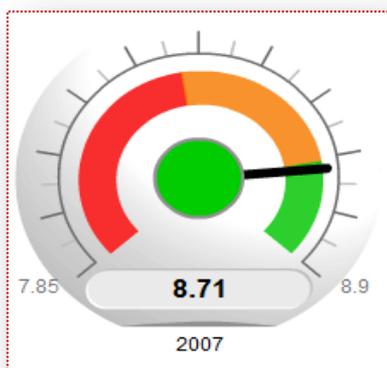
Gouvernement

Vie en société

Degré de confiance accordée à la famille (0 : faible à 10 : fort)

(Source : World Value Survey)

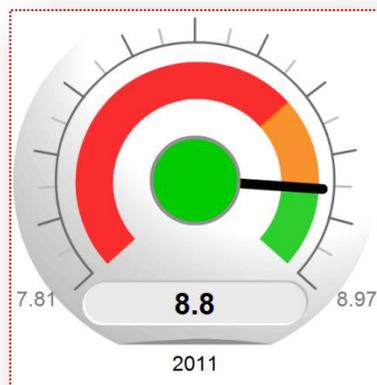
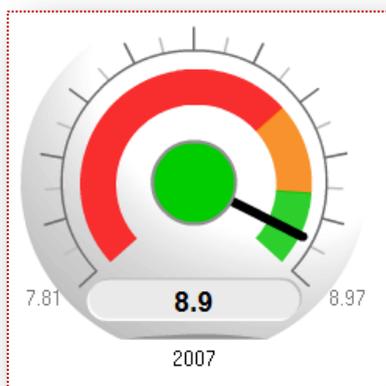
La famille marocaine créditée d'un très haut degré de confiance, contrairement aux autres institutions sociales.



Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort)

(Source : World Value Survey)

Un lien familial très fort qui, en plus du lien religieux, domine les autres liens sociaux au Maroc.

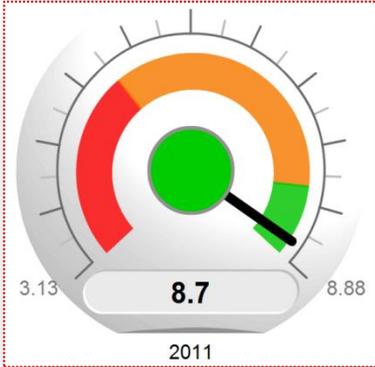
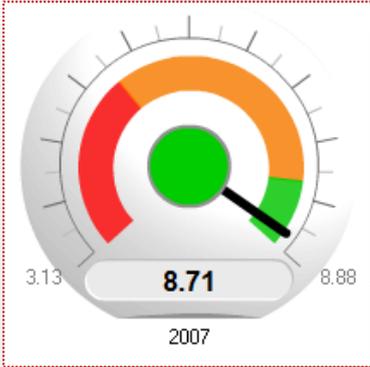


Vie en société

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort)

(Source : World Value Survey)

Une place très importante de la religion dans la vie des marocains.

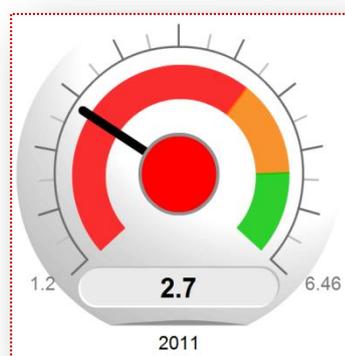
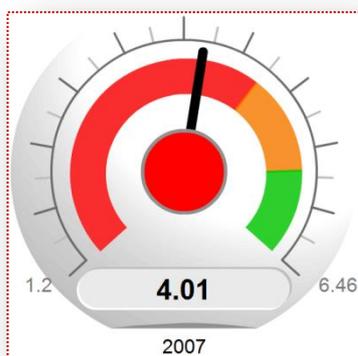


Vie en société

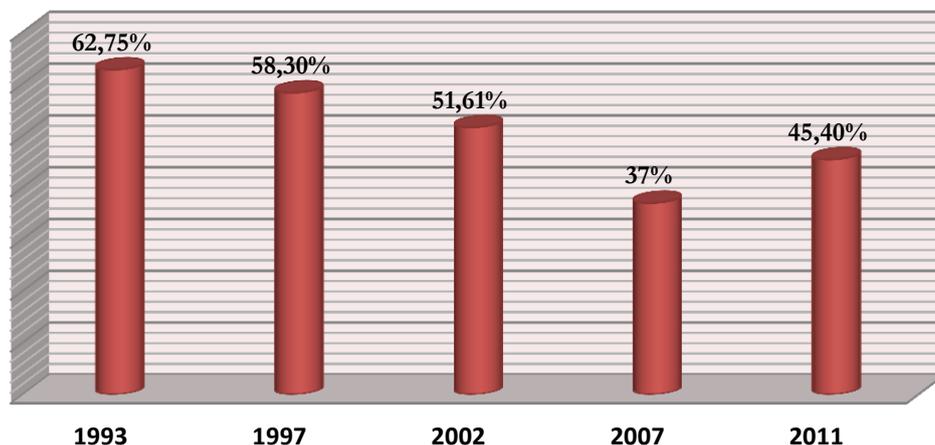
Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle (0 : faible à 10 : fort)

(Source : World Value Survey)

Un lien politique faible, non compatible avec le grand intérêt des citoyens marocains pour la chose publique. Selon l'enquête nationale sur le lien social de l'IRES, 43,7% des répondants estiment le lien politique faible ; 50,4% considèrent le vote « inutile ».



Cette perception est confortée par la baisse continue du taux de participation aux élections législatives.



Source : Ministère de l'intérieur

Richesse globale et capital immatériel

Richesse globale par habitant en dollars constants de 2005

La Banque Mondiale définit la richesse globale d'un pays comme étant la Valeur Actuelle Nette (VAN) des flux de consommation future. Le calcul de cette richesse s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$W_t = \int_t^{\infty} C(s) \cdot e^{-r(s-t)} ds$$

Avec :

w_t : Valeur actuelle nette globale de la richesse à un instant t .

$C(s)$: Consommation durable à l'instant s .

$s - t$: Temps qui sépare l'instant présent de l'origine temporelle.

r : Taux d'actualisation (1,5%) basé sur les travaux de Pearce et Ulph 1999.

Au lieu de calculer cette valeur globale à l'infini, les auteurs de la méthode de la Banque Mondiale ont pris pour convention de la limiter à 25 ans.

La richesse globale par habitant correspond au rapport entre la richesse globale d'un pays et la population totale.

Capital immatériel par habitant en dollars constants de 2005

Le capital immatériel d'un pays est composé d'un ensemble d'actifs, notamment, le capital humain, le capital social et le capital institutionnel. Le calcul de ce capital s'effectue à l'aide de la formule suivante :

$$\text{Capital Immatériel d'un pays} = \text{Richesse globale du pays} - (\text{Capital Naturel} + \text{Capital Produit}) - \text{Avoirs Etrangers Nets}$$

Le capital immatériel par habitant correspond au rapport entre le capital immatériel d'un pays et la population totale.

PIB par habitant en dollar PPA constant de 2005

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est converti au moyen du taux de Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) et mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

DVS N°1 : GARANTIR L'INDEPENDANCE RELATIVE EN RESSOURCES STRATEGIQUES ET PRESERVER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL

Les ressources alimentaires

Taux de dépendance des importations de céréales (en %)

Le taux de dépendance des importations de céréales est le pourcentage des céréales provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de céréales et ne reçoit donc pas de céréales en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de céréales d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations de céréales} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Taux de dépendance des importations d'huiles végétales (en %)

Le taux de dépendance des importations d'huiles végétales est le pourcentage d'huiles provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes d'huiles et ne reçoit donc pas d'huile en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité d'huiles d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations d'huiles} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Taux de dépendance des importations de sucre (en %)

Le taux de dépendance des importations de sucre est le pourcentage de sucre provenant d'autres pays. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un pays doté d'un degré de dépendance égal à 0% réalise l'autosuffisance en termes de sucre et ne reçoit donc pas de sucre en provenance d'autres pays. Un pays dont le degré de dépendance est de 100% reçoit la totalité de sucre d'autres pays, sans aucune production sur son territoire. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations de sucre} / (\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations})$$

Les ressources énergétiques

Taux de dépendance énergétique (en %)

Le taux de dépendance énergétique indique la part de l'énergie qu'une économie doit importer. En théorie, cet indicateur peut varier de 0 à 100%. Un taux égal à 0% traduit une indépendance énergétique d'un pays par rapport aux autres pays. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations nettes d'énergie} / \text{consommation intérieure brute d'énergie}$$

Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique (%)

Cet indicateur correspond au pourcentage des énergies renouvelables dans l'utilisation totale de l'énergie. Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement

naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle de temps humaine. Les énergies renouvelables comprennent les énergies hydraulique, éolienne et solaire, la biomasse, l'énergie de la géothermie et les énergies marines.

Le capital naturel

Coût de la dégradation de l'environnement en % du PIB

Les coûts de la dégradation de l'environnement peuvent être considérés comme une perte de bien-être national (welfare loss). Cette perte peut prendre les formes suivantes :

- la perte d'un cadre de vie sain (par une mort prématurée, par de graves problèmes de santé, par l'absence d'environnement propre, ...);
- des pertes économiques (telles que la réduction de la productivité des terres agricoles, la perte de revenus touristiques, ...);
- la perte de bénéfices environnementaux (telle que la perte des fonctions récréatives d'un lac, d'une plage ou d'une forêt).

Indice de la performance environnementale (score de 0 à 100)

L'indice de la performance environnementale (IPE) est un indice créé pour évaluer, comparer et améliorer l'efficacité des politiques environnementales. L'indice 2014 se base sur 20 indicateurs dont l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la pollution intérieure, la protection des régions sauvages, l'exploitation forestière, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les émissions de CO₂. Ces indicateurs sont groupés en deux catégories, la première étant l'état général de l'environnement qui évalue les conséquences environnementales pour la santé de l'homme. La deuxième catégorie est la vitalité de l'écosystème qui mesure l'état de santé et l'exploitation des ressources naturelles.

Le score de l'indice varie de 0 à 100, où 100 signifie une meilleure performance environnementale.

Indice des bénéfices pour la biodiversité (GBI biodiversity) (Score de 0 à 100)

L'indice des bénéfices est une mesure du potentiel de chaque pays à générer des avantages environnementaux mondiaux dans un domaine particulier. Des indices distincts sont déterminés pour les domaines thématiques comme la biodiversité et le changement climatique.

L'indice des bénéfices pour la biodiversité du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) vise à mesurer les avantages globaux potentiels qui peuvent être réalisées par les activités liées à la biodiversité dans un pays. Il reflète la répartition inégale des espèces et des menaces qui pèsent sur eux à travers les écosystèmes du monde, à la fois dans un pays et entre les pays. L'indice varie de 0 (aucun potentiel de biodiversité) à 100 (potentiel de biodiversité maximal).

Espèces menacées (en % du total)

Cet indicateur correspond au pourcentage d'espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés) classées dans la catégorie des espèces en danger

critique d'extinction ou vulnérables par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

L'air

Emissions de CO2 en tonnes métriques/habitant

Les émissions de dioxyde de carbone sont celles qui émanent lors de la combustion de combustibles fossiles et de la fabrication de ciment. Elles comprennent les émissions de dioxyde de carbone produites lors de la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux.

Les ressources en eau

Les ressources en eaux renouvelables en m3 par habitant par an

L'indicateur représente le volume annuel total des ressources en eau renouvelables réelles en m3 par habitant par an.

Retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture en % des retraits totaux

Les retraits annuels d'eau douce pour l'agriculture sont les retraits annuels d'eau pour l'irrigation et la production animale sans tenir compte des pertes d'évaporation des bassins d'accumulation. Les retraits comprennent, cependant, l'eau des usines de dessalement dans les pays où ils sont une source d'eau importante.

Les sols

Les terres arables en hectares par habitant

Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme étant des cultures temporaires (les terres à deux cultures ne sont comptées qu'une fois), les prés temporaires pour le fauchage ou pour le pâturage, les terres foncières ou les potagers et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées en raison d'une culture itinérante sont exclues du calcul.

Empreinte écologique en hectares par habitant

L'indicateur représente la superficie de terres biologiquement productrices et de zones maritimes dont a besoin, idéalement, un pays pour produire les ressources qu'il consomme et pour absorber les déchets qu'il produit.

DVS N°2 : PRESERVER L'INTEGRITE TERRITORIALE DU PAYS ET RENFORCER SA RESILIENCE FACE AUX MENACES TRANSNATIONALES

Sécurité globale

Indice Global de Paix (Score de 1 à 5)

L'indice global de paix, publié par l'Institute for Economics and Peace, permet de classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme. Le score, variant de 1 (pays très paisible) à 5 (pays non paisible), correspond à la moyenne pondérée de deux sous indices mesurant l'absence de violence dans le pays : *paix à l'intérieur du pays* (60%), *paix à l'extérieur du pays* (40%). Le premier sous-indice est la moyenne pondérée des 13 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Niveau de criminalité perçue dans la société ;
2. Nombre d'agents de police et de sécurité intérieure pour 100 000 personnes ;
3. Nombre d'homicides pour 100 000 personnes ;
4. Nombre de population carcérale pour 100 000 personnes ;
5. Facilité d'accès aux armes légères ;
6. Niveau de conflit organisé (interne) ;
7. Probabilité de manifestations violentes ;
8. Niveau de crimes violents ;
9. Instabilité politique ;
10. Echelle de la terreur politique ;
11. Volume des transferts d'armes majeur classique, comme destinataire (importations) par 100 000 personnes ;
12. Activité terroriste ;
13. Nombre de décès suite aux conflits organisés (intérieur).

Le deuxième sous-indice (*paix à l'extérieur du pays*) correspond à la moyenne pondérée des 9 indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants :

1. Dépenses militaires (% du PIB) ;
2. Nombre de services armés pour 100 000 habitants ;
3. Contribution financière à l'ONU (Missions de maintien de la paix) ;
4. Capacités nucléaires et armes lourdes ;
5. Volume des transferts d'armes conventionnelles en tant que fournisseur majeur (exportations) par 100 000 personnes ;
6. Nombre de réfugiés et de personnes déplacées (en % de la population) ;
7. Relations avec les pays voisins ;
8. Nombre de conflits internes et externes combattus ;
9. Nombre de décès suite aux conflits organisés (extérieur).

Indice « Fragile State » (score du pays de 0 à 120)

« Fragile State Index » est un indice élaboré par le think tank américain « Fund for Peace » et publié par le magazine « Foreign Policy ». Il s'agit d'un classement annuel des pays dans le

monde en fonction de leurs niveaux de stabilité et de pressions qu'ils subissent. Le premier classement a été établi en 2005.

L'indice ne prévoit pas nécessairement le moment où les États peuvent être victimes de violence ou d'effondrement. Il mesure, plutôt, la vulnérabilité à l'effondrement ou au conflit. Cet indice dresse un diagnostic des problèmes qui poussent un État vers la défaillance. Il permet aux décideurs d'anticiper et de surveiller l'évolution de ces problèmes afin d'éviter les périodes de crise en prenant les bonnes décisions et en développant des programmes intelligents.

L'indice est basé sur 12 indicateurs appartenant à trois catégories : sociale, économique et politique.

1. Les indicateurs sociaux couvrent :
 - les pressions démographiques ;
 - l'importance des mouvements de réfugiés ou de déplacements internes ;
 - les griefs communautaires ;
 - l'émigration chronique et soutenue.
2. Les indicateurs économiques incluent :
 - le développement économique inégal ;
 - le déclin économique sévère.
3. Les indicateurs politiques se rapportent à :
 - la criminalisation et / ou la dé-légitimation de l'État ;
 - la détérioration graduelle des services publics ;
 - la suspension ou l'application arbitraire de la loi et la violation, sur une large échelle, des droits de l'homme ;
 - l'appareil sécuritaire;
 - l'émergence de factions au sein de l'élite ;
 - l'intervention d'autres États ou d'acteurs politiques externes.

Pour chaque indicateur, les notes sont placées sur une échelle de 0 à 10. Le score total est la somme des notes relatives à ces 12 indicateurs. Il varie sur une échelle de 0 à 120. Un score faible indique une stabilité et un score élevé indique une situation critique, et plus un pays occupe un rang élevé, mieux c'est.

Indice Global de Terrorisme (Score de 0 à 10)

Cet indice, «mesure» multidimensionnelle du terrorisme, vise à mesurer l'impact direct et relatif des attaques terroristes dans 158 pays. L'indice varie de 0 (aucune incidence de terrorisme) à 10 (impact élevé du terrorisme). Le score correspond à une moyenne des cinq dernières années, pondérée de quatre facteurs : nombre total d'incidents terroristes dans une année ; nombre total de décès causés par le terrorisme ; nombre total de blessés causés par le terrorisme ; le niveau approximatif des dommages matériels causés par le terrorisme.

Sécurité intérieure

Policiers par habitants

«Le personnel de police» désigne le personnel, recensé au 31 décembre de chaque année, appartenant aux organismes publics dont les fonctions principales sont la prévention, la détection et l'investigation de la criminalité et l'arrestation des auteurs présumés. Les données concernant le personnel de soutien (secrétaires,...) doivent être exclues.

Population carcérale (personnes détenues)

La population carcérale comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans des établissements pénitentiaires ou des établissements correctionnels. Les personnes détenues devraient exclure les prisonniers non criminels détenus pour des fins administratives, y compris les personnes détenues en attente d'une enquête sur leur statut d'immigration et les ressortissants étrangers n'ayant pas le droit de rester au pays.

Homicides volontaires

L'homicide volontaire est défini comme la mort illégale intentionnellement infligée à une personne par une autre personne.

Agressions

Les agressions signifient les attaques physiques effectuées par une personne contre le corps d'une autre personne, causant des blessures corporelles graves. Les agressions sexuelles, les menaces et les agressions conduisant à la mort sont exclus de cet indicateur.

Défense

Les dépenses militaires en % du PIB

Les données sur les dépenses militaires du SIPRI sont dérivées de la définition de l'OTAN qui englobe toutes les dépenses courantes et en capital des forces armées, notamment les forces du maintien de la paix, les ministères de la défense et autres agences gouvernementales participant à des projets de défense, les forces paramilitaires si elles sont jugées comme étant formées et équipées pour assurer des opérations militaires et des activités dans l'espace militaire.

De telles dépenses comprennent les dépenses engagées pour le personnel civil et militaire, notamment les pensions de retraite du personnel militaire et les services sociaux pour le personnel, l'exploitation et la maintenance, l'approvisionnement, la recherche et le développement et l'aide militaire (qui est inclus dans les dépenses militaires du pays donateur). Sont exclues de ces dépenses, la défense civile et les dépenses attribuables à des activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes.

Toutefois, cette définition ne peut être appliquée à tous les pays étant donné qu'il faudrait que plus de détails soient disponibles au sujet de ce qui est inclus dans les budgets militaires et de ce qui est inclus dans les dépenses militaires hors budget.

Importations d'armes

Les transferts d'armes désignent la fourniture d'armes militaires qui ont lieu par le biais de la vente, de l'aide, de cadeaux et de licences de fabrication. Les données couvrent la plupart des armes conventionnelles telles que les avions, les véhicules blindés, l'artillerie, les systèmes de radar, les missiles et les navires à usage militaire. Sont exclus de ce calcul les autres équipements militaires tels que les petites armes et les armes légères, les camions, la petite artillerie, les munitions, l'équipement de soutien, les transferts de technologie et d'autres services.

Indice de « Puissance militaire » (Global Firepower Power Index)

Cet indice, publié par le think tank Global Firepower, permet d'évaluer et de classer les pays en fonction de leurs puissances militaires.

L'indice se base sur 8 dimensions à savoir :

- la main d'œuvre (disponibilité, aptitude au service, main d'œuvre militaire active,...) ;
- les capacités terrestres (véhicules blindés, canons automoteurs, pièces d'artilleries tractées, lances fusées,...) ;
- la puissance aérienne (avions militaires, hélicoptères, aéronefs,...) ;
- la puissance navale (porte-avions, frégates, corvettes, destroyers, sous-marins,...) ;
- les ressources naturelles (production/consommation de pétrole et réserves pétrolières) ;
- les capacités logistiques (force de la marine marchande, principaux ports et terminaux, couverture routière, couverture ferroviaire, ...)
- les moyens financiers (budget annuel de la défense, dette extérieure, réserves de changes et d'or,...) ;
- et la situation géographique (superficie du pays, littoral, frontières communes, couverture des voies navigables).

DVS N°3 : DEVELOPPER LE CAPITAL SOCIAL ET EN FAIRE UN AVANTAGE COMPETITIF POUR LE MAROC

Développement humain

Indice de développement humain (IDH) (score de 0 à 1)

Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

Indice de prospérité et de bien-être

L'indice de prospérité et de bien-être est un classement annuel de 142 pays, élaboré par l'Institut Legatum. C'est une évaluation unique et robuste de la richesse mondiale et du bien-être, à travers plusieurs facteurs clés qui constituent les fondations de la prospérité : l'économie, l'entrepreneuriat et l'opportunité, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, les libertés personnelles, et le capital social. Les facteurs composant l'indice se composent à leur tour de sous variables quantitatives et qualitatives. La valeur attribuée à chaque facteur correspond à la moyenne pondérée des variables composant chaque facteur.

La valeur de l'indice de prospérité d'un pays correspond à la moyenne de ses performances sur la totalité des facteurs également pondérés.

Indice de progrès social (SPI)

Cet indice permet de mesurer les multiples dimensions du progrès social et de catalyser davantage le bien-être humain. Le SPI mesure le bien-être d'une société en observant les résultats sociaux et environnementaux directement plutôt que les facteurs économiques.

Le calcul de l'indice se base sur trois critères, à savoir : les besoins humains fondamentaux, les fondements du bien-être et les opportunités.

- Les besoins humains fondamentaux concernent la capacité du pays à satisfaire les besoins de base de ses citoyens notamment en matière de nutrition et de soins médicaux de base, d'accès aux installations sanitaires et aux ressources d'eau améliorées, d'accès au logement et à l'électricité, de sécurité et de sûreté personnelles.
- Les fondements du bien-être concernent la capacité du pays à donner accès à ses citoyens à un savoir de base, à l'information et à assurer la durabilité des écosystèmes.
- Les opportunités concernent notamment les droits personnels, la liberté individuelle, la tolérance et l'inclusion ainsi que l'accès à une éducation avancée.

Education

Dépenses en éducation

Dépenses publiques en éducation

Les dépenses publiques en éducation sont les dépenses publiques courantes et en immobilisations au titre de l'éducation. Elles comprennent les dépenses publiques relatives aux établissements d'enseignement (publics et privés) et à l'administration de l'éducation ainsi que les subventions à des entités privées (étudiants/ménages et autres entités privées).

Dépenses publiques en éducation par élève en % du PIB/habitant

Cet indicateur correspond aux dépenses publiques en éducation par élève, exprimées en pourcentage du PIB par habitant, pour un exercice financier donné.

Scolarisation

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement primaire, âgée de 6 à 11ans rapportée à la population scolarisable âgée de 6 à 11ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire collégial (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire collégial, âgée de 12 à 14ans rapportée à la population scolarisable âgée de 12 à 14ans.

Taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant (en %)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée, au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant, âgée de 15 à 17ans rapportée à la population scolarisable âgée de 15 à 17ans.

Scolarisation professionnelle

Pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire professionnel (en %)

Cet indicateur correspond aux effectifs inscrits, pour une année scolaire donnée, dans l'enseignement secondaire professionnel, exprimés en pourcentage des effectifs inscrits dans l'enseignement secondaire global (général et professionnel).

Abandon scolaire

Les deux indicateurs suivants permettent d'évaluer le phénomène de l'abandon scolaire avant l'obtention du diplôme de fin d'études dans une cohorte d'âge et son impact sur l'efficacité interne des systèmes d'éducation. De plus, ce sont des indicateurs-clés pour analyser et prévoir le parcours scolaire des élèves durant le cycle d'enseignement.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement primaire (en %)

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans la première année de l'enseignement primaire, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire primaire.

Taux cumulé d'abandon scolaire dans l'enseignement secondaire collégial (en %)

Cet indicateur correspond au pourcentage des élèves d'une cohorte inscrits dans la première année de l'enseignement secondaire collégial, pour une année scolaire donnée, ayant abandonné l'école durant leur parcours scolaire secondaire collégial.

Alphabétisation

Taux d'alphabétisation des adultes en % de la population âgée de 15 ans et plus

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15ans et plus qui peuvent comprendre, lire et écrire de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Taux d'alphabétisation des jeunes en % de la population âgée de 15 à 24 ans

Cet indicateur correspond au nombre de personnes âgées de 15 à 24ans qui peuvent lire, écrire et comprendre de courts énoncés au sujet de leur vie quotidienne, rapporté à la population totale de ce groupe d'âge. Généralement, l'alphabétisation inclut aussi les notions de calcul, c'est-à-dire la capacité de réaliser des opérations arithmétiques simples.

Santé

Espérance de vie à la naissance et fécondité

Espérance de vie à la naissance (en années)

Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

Indice synthétique de fécondité

L'Indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions du moment demeurent constantes au cours de sa vie de procréation.

Mortalités maternelle et infantile

Taux de mortalité maternelle (Nombre de décès maternelles pour 100 000 naissances vivantes)

Nombre de décès maternels, exprimé pour 100 000 naissances vivantes. Par décès maternel, il faut entendre le décès d'une femme au cours de la grossesse ou dans les 42 heures après terminaison de la grossesse, quels que soient la durée et le lieu de la grossesse, suite à tout incident lié à la grossesse ou aggravé par les soins apportés, mais n'ayant aucun rapport avec des causes accidentelles ou fortuites.

Taux de mortalité infantile (Nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes)

La mortalité infantile est une statistique calculée en faisant le rapport entre le nombre d'enfants morts avant l'âge d'un an sur le nombre total d'enfants nés vivants. Cet indicateur est exprimé pour 1 000 naissances (‰).

Dépenses de santé

Dépenses totales de santé

Les dépenses totales de santé concernent la somme des dépenses de santé publiques et privées. Elles englobent la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais elles excluent la prestation d'eau et de services d'hygiène.

Dépenses à la charge des ménages en % des dépenses globales de santé

Les dépenses en santé à la charge des ménages comprennent les dépenses engagées directement par les ménages, y compris les suppléments et les paiements en nature, auprès de professionnels de la santé et de fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'appareils thérapeutiques et d'autres biens et services, dont le but principal est de contribuer au rétablissement ou à l'amélioration de la santé de personnes ou de groupes de personnes. Elles font partie des dépenses de santé privées.

Encadrement médical

Densité médicale (nombre de médecins pour 10 000 habitants)

La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins à la population d'un pays donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 10 000 habitants.

Densité paramédicale (nombre d'infirmiers pour 10 000 habitants)

La densité paramédicale est le ratio qui rapporte les effectifs d'infirmiers à la population d'un pays donné.

Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants

Le nombre de psychiatres par habitant est le ratio qui rapporte les effectifs de psychiatres à la population d'un pays donné.

Densité litière (nombre de lits hospitaliers pour 10 000 habitants)

La densité litière est le ratio qui rapporte le nombre de lits hospitaliers à la population d'un pays donné.

Conditions de vie

Eau et électricité

Taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable

Le taux d'accès aux sources améliorées d'eau potable est le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable salubre (branchements au réseau, bômes fontaines et points d'eau aménagés) à domicile ou dans un rayon d'au plus un kilomètre du domicile.

Taux d'accès à l'électricité

Le taux d'accès à l'électricité est la part de la population dont le logement est raccordé au réseau d'électricité.

Assainissement et désenclavement

Taux d'accès aux installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès)

L'accès aux installations d'assainissement améliorées est la part, dans la population totale, de la population ayant au moins un accès suffisant à des installations d'élimination des excréments pouvant prévenir efficacement le contact des humains, des animaux et des insectes avec les excréments. Les installations améliorées varient des fosses simples mais protégées aux toilettes à des chasses d'eau raccordées à un égout. Pour être efficaces, les installations doivent être bien construites et dûment entretenues.

Taux d'accessibilité de la population rurale aux routes

Cet indicateur correspond à la proportion de la population rurale desservie par le réseau revêtu et celle bien desservie par pistes.

Inégalité et pauvreté

Indice de GINI (Coefficient de 0 à 1)

Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien Corrado Gini.

Le coefficient de Gini se calcule par rapport à la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque part de la population ordonnée par revenu croissant, la part que représente ses revenus.

C'est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu) et 1 signifie l'inégalité totale (une personne a tout le revenu, les autres n'ont aucun revenu).

Taux de pauvreté relative (en %)

Le taux de pauvreté relative est le pourcentage de la population qui vit sous le seuil de pauvreté national.

Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %)

La pauvreté multidimensionnelle exprime les privations qui touchent les ménages en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. L'indice se base sur 10 indicateurs de la pauvreté, d'où son caractère multidimensionnel :

1. la mortalité infantile (si un enfant est mort dans la famille) ;
2. la nutrition (si un membre de la famille est en malnutrition) ;
3. les années de scolarité (si aucun membre n'a fait cinq ans à école) ;
4. l'abandon de l'école (si un des enfants a quitté l'école avant 8 ans) ;
5. l'accès à l'électricité (si le foyer n'a pas d'électricité) ;
6. l'accès à l'eau potable (s'il n'y en a pas à moins de 30 minutes de marche) ;
7. les sanitaires (s'il n'y en a pas ou bien partagés avec d'autres) ;
8. le sol de l'habitat ;
9. le combustible utilisé pour cuisiner ;
10. les biens mobiliers (si pas plus d'un bien parmi : radio, télévision, téléphone, vélo ou moto).

Il est à noter que les statistiques utilisées pour le calcul de cet indice ne sont pas toutes de la même année, allant de 2003 à 2007.

DVS N°4 : AMELIORER LE SYSTEME DE GOUVERNANCE ET L'ALIGNER SUR LES STANDARDS INTERNATIONAUX

Démocratie

Indice de démocratie (note de 0 à 10)

L'indice de démocratie est un indice, créé en 2006 par The Economist Intelligence Unit, qui prétend évaluer le niveau de démocratie de 167 pays. Cette étude a été publiée pour la première fois en 2006 puis actualisée en 2008, 2010, 2011 et 2012.

Le calcul de l'indice est basé sur 60 critères regroupés en cinq catégories : *le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique*. La notation se fait selon une échelle allant de 0 à 10 et, à partir de cette note, les pays sont classifiés selon quatre régimes : démocratique, démocratique imparfait, hybride ou autoritaire.

Le secteur public et la gouvernance

Les 4 premiers indices suivants, relatifs à la gouvernance, sont des indicateurs établis par la banque mondiale. Ils sont issus des enquêtes d'opinions réalisées auprès d'un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts dans les pays industrialisés et en développement. Ils sont basés sur 32 sources de données individuelles produites par une variété d'instituts de sondage, des think-thanks, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé.

Ces indicateurs sont mesurés en unités allant de -2.5 à 2.5. Les valeurs les plus élevées correspondent à des résultats représentant une meilleure gouvernance.

Indice de l'Etat de droit (score de -2.5 à 2.5)

Fondamentalement, un État de droit signifie que les pouvoirs publics doivent exercer leurs fonctions selon les balises définies par un ensemble de normes juridiques. Ainsi est fondée la légalité administrative ou « rule of law » ou « primauté du droit », des termes essentiellement équivalents. L'Etat de droit peut aussi être résumé par la formule : «Nul n'est au-dessus de la loi».

Plus généralement, cet ordre regroupe un ensemble de règles juridiques qui prémunissent les citoyens contre les formes arbitraires du pouvoir (exécutif). Pour qu'un État de droit existe, il faut que les obligations qui émanent de l'Etat soient officielles, impersonnelles, impératives et leur entrave sujette aux sanctions. En d'autres termes, les lois doivent 1) être connues (publiques), 2) personne ne peut y échapper, 3) elles doivent s'appliquer réellement et 4) la transgression de la loi doit entraîner des sanctions.

L'indice « Etat de droit » mesure la confiance dans les règles de la société manifestée par les agents, et leur respect de ces règles, notamment la qualité des mesures d'application des contrats et des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité d'activités criminelles et de violence.

Indice de l'Efficacité du gouvernement (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la qualité des services publics, les capacités de la fonction publique et son indépendance à l'égard des pressions politiques, et la qualité de la formulation des politiques publiques.

Indice de la qualité de la réglementation (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la capacité du gouvernement d'assurer des politiques et des réglementations bien pensées permettant au secteur privé de se développer et encourageant ce développement.

Indice « Expression et responsabilisation » (score de -2.5 à 2.5)

Cet indicateur mesure la possibilité pour les citoyens d'un pays de participer au choix de leurs gouvernants, ainsi que leur liberté d'expression, leur liberté d'association, et la liberté de la presse.

Indice de perception de la corruption (score de 0 à 100)

L'Indice de perception de la corruption (IPC), publié par Transparency International, permet de classer les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et au sein de la classe politique.

L'IPC est un indice composite, agrégeant des données d'enquêtes et d'agences de notation. Le score de 100 indique l'absence de corruption et celui de 0 indique une corruption systématique.

Couverture du territoire par les services publics

Cet indicateur, issu de l'enquête IPD du CEPII, évalue dans quelle mesure le territoire est couvert par les services publics suivants : l'école publique (primaire et secondaire), les services de santé de base, le réseau d'eau potable et d'assainissement, le réseau électrique, les infrastructures de transport et les services d'entretien et d'enlèvement des déchets solides. L'indicateur varie de 0 : faible couverture à 4 : territoire entièrement couvert.

DVS N°5 : Armer le pays contre les effets du changement climatique et les catastrophes naturelles

Changement climatique

Indice de la performance en matière de lutte contre le changement climatique

L'indice constitue un instrument qui est censé améliorer la transparence dans la politique climatique internationale. Son objectif est d'encourager la pression politique et sociale sur les pays qui n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à prendre des mesures ambitieuses pour la protection du climat, ainsi que de mettre en évidence les pays ayant les meilleures pratiques des politiques climatiques.

Sur la base des critères normalisés, l'indice évalue et compare la performance de la protection du climat de 58 pays qui sont, ensemble, responsables de plus de 90% des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie. 80% de l'évaluation est basée sur des indicateurs objectifs de la tendance des émissions et du niveau des émissions, et 20% des résultats de l'indice se basent sur des évaluations nationales et internationales, faites par plus de 200 experts en provenance des pays respectifs, de la politique climatique.

Moyenne des précipitations (en mm par an)

La hauteur moyenne des précipitations est la moyenne à long terme de la hauteur (dans l'espace et dans le temps) des précipitations annuelles du pays. Les précipitations sont définies comme tout type d'eau qui tombe des nuages que ce soit sous forme liquide ou solide.

Expositions aux risques liés au changement climatique

Stress hydrique

Indicateur qui mesure le total annuel des prélèvements de l'eau (municipaux, industriels et agricoles), exprimé en pourcentage du total annuel d'eau disponible. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1) : risque bas (<10%) ;
- [1-2) : risque bas à moyen (10-20%) ;
- [2-3) : risque moyen à élevé (20-40%) ;
- [3-4) : risque élevé (40-80%) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>80%).

Variabilité interannuelle de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les années. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1) : risque bas (<0.25) ;
- [1-2) : risque bas à moyen (0.25-0.5) ;
- [2-3) : risque moyen à élevé (0.5-0.75) ;
- [3-4) : risque élevé (0.75-1.0) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.0).

Variabilité saisonnière de l'eau

Indicateur qui mesure la variation de l'approvisionnement en eau entre les mois de l'année. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1) : risque bas (<0.33) ;
- [1-2) : risque bas à moyen (0.33-0.66) ;
- [2-3) : risque moyen à élevé (0.66-1.0) ;
- [3-4) : risque élevé (1.0-1.33) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>1.33).

Gravité de sécheresse

Indicateur qui mesure la durée moyenne, exprimée en nombre de mois, des sécheresses enregistrées au cours de la période 1901-2008. Le score varie de 0 à 5 comme suit :

- [0-1) : risque bas (<20) ;
- [1-2) : risque bas à moyen (20-30) ;
- [2-3) : risque moyen à élevé (30-40) ;
- [3-4) : risque élevé (40-50) ;
- [4-5] : risque extrêmement élevé (>50).

Catastrophes naturelles

Indice global des risques climatiques

L'indice, publié par GermanWatch, permet de classer les pays du monde selon l'impact quantitatif lié aux événements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, mouvements de masse,...), à savoir, les décès et les pertes économiques ayant eu lieu.

Note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles (note de 1 à 5)

La note sur les progrès de réduction des risques de catastrophes naturelles est une moyenne des notes obtenues par auto-évaluation, variant de 1 à 5, fournies par les pays au titre de la Priorité 1 du Cadre d'action de Hyogo.

Le Cadre de Hyogo est un schéma directeur mondial portant sur les efforts de réduction des risques de catastrophes, adopté par 168 pays en 2005. Les évaluations de la « Priorité 1 » incluent les indicateurs qui témoignent du degré de priorité accordé par les pays à la réduction des risques de catastrophes et au renforcement des institutions concernées.

Risque de submersion marine (Population vivant sur des terres dont l'altitude est inférieure à 5 mètres en % de la population totale)

Cet indicateur représente la part de la population habitant à une altitude inférieure à 5 mètres dans la population totale.

DVS N°6 : REUSSIR L'INSERTION DU MAROC DANS LE NOUVEL ORDRE GEOECONOMIQUE ET GEOPOLITIQUE MONDIAL QUI SE PROFILE

Assurer les pré-requis d'accès à la mondialisation

Compétitivité/Attractivité

Indice global de compétitivité (score de 1 à 7)

L'indice global de la compétitivité évalue la compétitivité des secteurs institutionnels (droits de propriété), économiques (stabilité macroéconomique, marché du travail), et sociaux (santé et éducation).

L'indice est établi sur la base d'une combinaison de 113 critères dans différents domaines (infrastructures, environnement macroéconomique, santé, éducation,...), dont 34 critères issus des bases de données statistiques des organismes internationaux et 79 critères issus de réponses aux enquêtes de perception auprès des cadres et dirigeants d'entreprises des différents pays.

Indice « Doing Business »

L'indice Doing Business mesure l'application effective de la réglementation des affaires dans les économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Il permet d'analyser les petites et moyennes entreprises au niveau national et mesurer la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie.

Cet indice couvre 10 domaines : (1) Création d'entreprise, (2) Octroi de licences, (3) Embauche des travailleurs, (4) Transfert de propriété, (5) Obtention de prêts, (6) Protection des

investisseurs, (7) Paiement des impôts, (8) Commerce transfrontalier, (9) Exécution des contrats et (10) Fermeture d'entreprises.

Indice global des libertés économiques (note de 0 à 100)

La liberté économique est le droit fondamental de chaque être humain à contrôler son propre travail et à acquérir une propriété. Dans une société économiquement libre, les individus sont libres de travailler, de produire, de consommer et d'investir à leur guise, avec cette liberté à la fois protégée par l'Etat et sans contrainte. Dans les sociétés économiquement libres, les gouvernements permettent aux capitaux et aux marchandises de circuler librement et s'abstiennent à contraindre la liberté au-delà de la mesure nécessaire pour protéger et maintenir la liberté elle-même.

Dix composantes de la liberté économique sont mesurées, en attribuant une note à chacune sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente le maximum de liberté. Les 10 libertés économiques sont regroupées en quatre grandes catégories :

- Etat de droit (droits de propriété, la liberté de la corruption) ;
- Gouvernement limité (la liberté fiscale, les dépenses du gouvernement) ;
- L'efficacité des réglementations (la liberté des affaires, la liberté du travail, la liberté monétaire) ;
- L'ouverture des marchés (la liberté commerciale, la liberté d'investissement, la liberté financière).

Le score de l'indice global des libertés économiques d'un pays correspond à la moyenne de notes obtenues par le pays dans les 10 libertés économiques citées précédemment.

Part du marché mondial (%)

La part du marché mondial d'un pays représente le pourcentage des exportations d'un pays par rapport aux exportations mondiales. Elle traduit la position qu'un pays occupe sur le marché du commerce international.

Indice de la performance logistique (note de 1 à 5)

L'indice représente les perceptions, relatives à la logistique d'un pays, basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transport, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et le respect des délais d'acheminement.

La valeur de l'indice est calculée à partir d'enquêtes sur l'indice de la performance de la logistique, réalisées par la Banque mondiale en partenariat avec des institutions universitaires et internationales ainsi que des sociétés privées et des personnes actives sur le marché de la logistique internationale. L'indice varie de 1 à 5 et la note la plus élevée représente la meilleure performance.

Indice de facilité du commerce international (Enabling Trade Index) (score de 1 à 7)

Indice évaluant la qualité des politiques, des infrastructures et des services facilitant la libre circulation des marchandises à travers les frontières et leurs destinations. Il compare les performances des pays du monde dans quatre principaux domaines, à savoir, l'accès au marché, l'administration aux frontières, les infrastructures de communication et de transport et le climat des affaires.

Indice de compétitivité Voyage & Tourisme (TTCI)

L'indice de compétitivité du voyage et du tourisme, publié pour la première fois en 2007 lors du Forum économique mondial, entend examiner différentes questions d'ordre réglementaire et commercial identifiées comme des leviers censés améliorer la compétitivité du voyage et du tourisme dans le monde.

L'indice a pour but de mesurer les facteurs et les politiques qui rendent le développement du secteur attrayant dans différents pays en se basant sur 14 piliers de compétitivité :

1. Règles politiques, réglementations ;
2. Environnement durable ;
3. Sûreté et sécurité ;
4. Santé et hygiène ;
5. Niveau de prise en compte du secteur touristique ;
6. Infrastructures de transport aérien ;
7. Infrastructures de transport terrestre ;
8. Infrastructures touristiques ;
9. Infrastructures d'information et de communication ;
10. Compétitivité des prix et tarifs ;
11. Ressources humaines ;
12. Adaptation à l'accueil des touristes ;
13. Ressources naturelles ; et
14. Ressources culturelles.

Indicateur « Qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers »

L'indicateur « qualité de l'accueil réservé aux touristes étrangers » représente un sous composant de l'Indice Global de compétitivité Voyage & Tourisme. Il permet d'évaluer l'attitude de la population d'un pays envers les touristes étrangers. Le score de cet indicateur représente la note moyenne des réponses des experts à la question : « Comment sont accueillis les touristes étrangers dans votre pays ? (1 = mauvais accueil ; 7 = très bon accueil) ».

Part des recettes touristiques dans le PIB

Les recettes touristiques concernent les dépenses de voyage effectuées par les touristes internationaux entrants. L'indicateur « Part des recettes touristiques dans le PIB » représente le poids des recettes générées par le tourisme dans le produit intérieur brut d'un pays.

Les investissements directs étrangers en % du PIB

Les investissements directs étrangers (IDE) sont les rentrées nettes d'investissement pour acquérir, dans une entreprise opérant au sein d'une économie autre que celle de l'investisseur, une participation durable (10% ou plus des actions avec droit de vote). C'est la somme des fonds propres, des bénéficiaires réinvestis, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme comptabilisés dans la balance des paiements. L'indicateur « Part des IDE dans le PIB » représente le poids des investissements directs étrangers dans le PIB d'un pays.

Stabilité du cadre macroéconomique

Taux de croissance économique (%)

La croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée. En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut. Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance économique est le taux de variation du PIB.

Taux de chômage national (%)

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Solde budgétaire en % du PIB

Le solde budgétaire est la différence entre le niveau des ressources et le niveau des charges constaté dans le budget d'un pays.

Lorsque ce solde est positif, il s'agit d'un excédent. Dans le cas contraire, on parle de déficit.

PIB par habitant en dollars constants de 2005

Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population en milieu d'année. Cet indicateur est mesuré aux prix constants pour corriger les effets de l'inflation.

Taux d'ouverture de l'économie (biens et services) (%)

Le taux d'ouverture d'une économie mesure la place que tient le reste du monde dans l'économie d'un pays. Il mesure le niveau de la contrainte extérieure et s'évalue par de multiples éléments significatifs et informatifs du degré d'échange d'une économie avec le reste du monde. Le calcul de cet indicateur s'effectue à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{Importations} + \text{Exportations (Biens et services)} / \text{PIB}$$

Solde commercial de biens et services en % du PIB

Le solde commercial de biens et services retrace la différence entre les exportations de biens et services et les importations de biens et services, exprimée en pourcentage du PIB. Un solde positif indique que les exportations dépassent en valeur les importations (excédent

commercial). Un solde négatif indique au contraire que les importations dépassent en valeur les exportations (déficit commercial).

Taux de couverture des importations par les exportations

Le taux de couverture des importations par les exportations est un ratio utilisé en économie pour ramener le solde de la balance commerciale (exportations et importations de marchandises) à un pourcentage. C'est donc un indicateur mesurant l'indépendance économique d'un pays.

On obtient le taux de couverture en effectuant la formule mathématique suivante :

$$\frac{\text{Exportations (marchandises)}}{\text{Importations (marchandises)}}$$

Solde du compte courant en % du PIB

Le solde du compte courant correspond au solde des flux monétaires d'un pays résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus et transferts courants.

Réserves de change en mois d'importations

Les réserves de change sont les avoirs en devises étrangères et en or détenues par une banque centrale d'un pays. L'indicateur « réserves de change en mois d'importations » reflète le nombre de mois d'importations qu'un pays à la possibilité d'acheter avec ses réserves en devises étrangères.

Financement de l'économie

Taux d'investissement

Le taux d'investissement représente la part relative de la formation brute du capital fixe (FBCF) dans le PIB.

La formation brute du capital fixe correspond aux acquisitions nettes de cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents, au cours de la période de référence, augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production des unités productives ou institutionnelles. Les actifs fixes comprennent tous les actifs corporels ou incorporels issus du processus de la production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée minimale d'une année.

Épargne nationale brute

L'épargne nationale brute représente la partie du revenu national brut disponible non affectée à la consommation finale.

Système financier

Indice de liberté du système financier (score de 0 à 100)

La liberté financière est une mesure de l'efficacité des services bancaires, de l'indépendance du contrôle du gouvernement et d'ingérence dans le secteur financier.

Dans un environnement bancaire et financier idéal où un niveau minimum d'ingérence du gouvernement existe, le contrôle indépendant de la banque centrale et la réglementation des institutions financières sont limitées à l'exécution des obligations contractuelles et à la prévention de la fraude. Le crédit est alloué aux conditions du marché et le gouvernement ne possède pas des institutions financières. Les institutions financières offrent divers types de services financiers aux particuliers et aux entreprises. Les banques sont libres d'accorder des crédits, accepter des dépôts, et de mener des opérations en devises étrangères. Les institutions financières étrangères opèrent librement et sont traités comme des institutions nationales.

L'indice de liberté du système financier est basé sur :

- L'étendue de la réglementation gouvernementale des services financiers,
- Le degré d'intervention de l'Etat dans les banques et les autres sociétés financières par la propriété directe et indirecte,
- La mesure du développement du marché financier et des capitaux,
- L'influence du gouvernement sur l'allocation de crédit,
- L'ouverture à la concurrence étrangère.

Le score de l'indice varie de 0 à 100 où 100 représente un maximum de liberté.

Taux de bancarisation

Cet indicateur représente la part des individus d'un pays ayant un compte bancaire.

Capitalisation boursière en % du PIB

La capitalisation boursière (également connue sous le nom de valeur marchande) se calcule en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation.

Cet indicateur correspond à la part de la capitalisation boursière des sociétés cotées dans le PIB d'un pays. Les sociétés cotées sont les entreprises inscrites qui sont cotées à la bourse d'un pays à la fin de l'année.

Global Financial Centres Index

Le Global Financial Centres Index (GFCI), publié par Z/Yen Group, permet d'établir un classement des places financières internationales en se basant, principalement, sur leur compétitivité.

La méthodologie de calcul de l'indice se base sur deux sources de données distinctes. La première source intègre 103 indicateurs de compétitivité répartis en 5 dimensions, à savoir : *le climat des affaires, le développement du secteur financier, les infrastructures, le capital humain et les facteurs de réputation*. Ces indicateurs sont issus des bases de données de la banque mondiale, de l'ONU, du forum économique mondial, et de « Economist Intelligence Unit ». La deuxième source est le résultat des enquêtes d'évaluations de professionnels internationaux de la finance des places financières internationales.

Il est à noter que le classement du GFCI est influent dans la mesure où il est utilisé par les firmes multinationales à la recherche de centres financiers pouvant servir leurs opérations régionales.

DVS N°7 : SURVEILLER LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET PREPARER LE MAROC A FAIRE FACE AUX ENJEUX ET DEFIS QUI EN DECOULENT

Immigration au Maroc

Migrants internationaux en % de la population

Le nombre de migrants internationaux représente le nombre de personnes nées dans un pays autre que celui dans lequel ils vivent.

DVS N°8 : REUSSIR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS

Urbanisme/Environnement urbain

Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est le rapport de la population urbaine à la population totale.

Population de la ville la plus peuplée en % de la population urbaine globale

Cet indicateur désigne le pourcentage de la population urbaine d'un pays vivant dans la région métropolitaine la plus importante de ce pays.

Population vivant dans les bidonvilles en % de la population urbaine

Cet indicateur représente la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou des logements non conformes.

Taux de raccordement aux réseaux d'assainissement liquide en milieu urbain (%)

Cet indicateur correspond au pourcentage de la population urbaine ayant un accès aux moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées et des déchets.

Efficacité de la gouvernance urbaine

Cet indicateur, issu de l'enquête IPD du CEPII, permet de mesurer l'efficacité de la gouvernance urbaine, en se basant sur la notation de l'efficacité des outils de planification et d'aménagement urbain (schéma directeur, planification stratégique, schéma d'urbanisme) pour les grandes agglomérations (0=pas d'outils. Si outils, 1=dispositif inefficace à 4=dispositif efficace), et sur la notation de la clarté et de la mise en œuvre d'une vision nationale pour l'aménagement des villes moyennes (0=aucune vision à 4=vision claire et effectivement mise en œuvre).

Equipement du territoire

Densité routière (nombre de km / 100 km²)

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau routier d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures routières du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des routes pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Densité ferroviaire (nombre de km / 100 km²)

C'est un indicateur défini par le rapport de la longueur du réseau ferroviaire d'un pays et sa superficie.

Cet indicateur permet de caractériser le niveau de développement des infrastructures ferroviaires du pays et traduit surtout le poids que représente la gestion des chemins de fer pour le pays, particulièrement en ce qui concerne leur entretien.

Indice de connectivité maritime (valeur maximale en 2004 = 100)

L'Indice de connectivité maritime indique dans quelle mesure les pays sont reliés aux réseaux internationaux d'expédition. Il est calculé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement en utilisant les cinq composantes du secteur du transport maritime : le nombre de navires, leur capacité de transport en conteneurs, la taille maximale des navires, le nombre de services offerts et le nombre d'entreprises qui déploient des porte-conteneurs dans les ports d'un pays. Pour chaque composante, la valeur d'un pays est divisée par la valeur maximale de chaque composante en 2004. La moyenne des cinq composantes est ensuite calculée pour chaque pays. Cette moyenne est alors divisée par la moyenne maximale en 2004 et multipliée par 100. Une valeur de 100 est attribuée au pays ayant l'indice moyen le plus élevé.

Indice de connectivité aérienne

Il s'agit d'une mesure globale, définie par la Banque Mondiale, de la connectivité aérienne, dans le sens où elle capture l'ensemble des interactions entre tous les nœuds du réseau du transport aérien, même quand il n'y a pas de lien de vol direct entre eux. La mesure de la connectivité est étroitement corrélée avec des variables économiques, tels que le degré de libéralisation des marchés du transport aérien, et l'étendue de la participation à des réseaux internationaux de production.

DVS N°9 : ASSURER L'INSERTION DU MAROC DANS L'ECONOMIE MONDIALE DU SAVOIR

Enseignement supérieur

Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en % de la tranche d'âge 19-23 ans)

Cet indicateur correspond à la population scolarisée au niveau de l'enseignement supérieur, âgée de 19 à 23 ans, rapportée à la population officiellement scolarisable au même niveau.

Force de liens entre entreprises et universités / centres de recherche (score de 1 à 4)

Indicateur, issu de l'enquête IPD du CEPII, qui permet de mesurer la force du lien entre les entreprises, les universités et les centres de recherche. Il varie de 1 (faibles liens) à 4 (liens étroits).

Economie du savoir & Innovation

Indice de l'économie de la connaissance (KEI) (score de 1 à 7)

Indice prenant en compte le fait que l'environnement est propice pour que les connaissances soient utilisées efficacement pour le développement économique. Le KEI est calculé sur la

base de la moyenne des scores normalisés d'un pays ou d'une région relatifs à quatre piliers liés à l'économie de la connaissance, l'éducation, l'innovation et les TIC.

Indice mondial de l'innovation (GII) (score de 0 à 100)

Indice qui mesure l'innovation au sens large, incluant les innovations commerciales et sociales, mais aussi scientifiques. Cet indice cherche à jeter un éclairage plus précis sur le processus d'innovation et les nouvelles tendances en la matière dans différents pays du monde. Il classe le niveau d'innovation de chaque pays sur une échelle de 0 à 100, où 100 représente l'économie la plus innovante.

L'indice mondial de l'innovation de 2014 représente la moyenne de deux sous-indices. Ainsi, le sous-indice des moyens mis en œuvre en matière d'innovation permet d'évaluer des éléments de l'économie nationale favorisant des activités innovantes autour de cinq piliers :

1. les institutions,
2. le capital humain et la recherche,
3. l'infrastructure,
4. le perfectionnement des marchés et
5. le perfectionnement des entreprises.

Le sous-indice des résultats rend compte des preuves manifestes de l'innovation en s'appuyant sur deux piliers :

6. les résultats en matière de connaissances et de technologie et
7. les résultats créatifs.

Indice de préparation au NTIC (NRI) (score de 1 à 7)

L'indice mesure la disposition des pays à exploiter les possibilités offertes par les technologies d'information et de communication. Le NRI cherche à mieux comprendre l'impact des TIC sur la compétitivité des nations. Le NRI est un indice composite de trois éléments : l'environnement offert par le pays en faveur des TIC (marché, environnement politique et réglementaire des infrastructures,...), la volonté des acteurs (individus, entreprises et gouvernements) à utiliser les TIC, et, enfin, l'utilisation des TIC parmi ces parties prenantes.

E-Government Development index (score de 0 à 1)

L'indice de Développement E-gouvernement est un indice composite calculé sur la base de la moyenne des 3 sous-indices suivants : les services en ligne, le capital humain et l'infrastructure des technologies de l'information.

L'e-Gouvernement est définie comme l'utilisation des TIC et son application par le gouvernement pour la fourniture d'informations et de services publics à la population. L'objectif de l'e-Gouvernement est donc de fournir une gestion gouvernementale efficace de l'information aux citoyens, une meilleure prestation de services aux citoyens et une autonomisation des populations par l'accès à l'information et par la participation à la politique publique de prise de décision.

Articles de journaux scientifiques et techniques publiés

Les articles de journaux scientifiques et techniques font référence au nombre d'articles scientifiques et d'ingénierie publiés dans les domaines suivants : physique, biologie, chimie, mathématique, médecine, recherche biomédicale, ingénierie et technologie, et sciences de la terre et de l'espace.

Nombre de brevets d'inventions déposées par les résidents

Les demandes de brevets sont les demandes déposées dans le monde entier dans le cadre de la procédure du Traité de coopération en matière de brevets ou auprès des bureaux des brevets nationaux pour obtenir des droits exclusifs d'une invention (un produit ou un processus) présentant une nouvelle façon de faire quelque chose ou une nouvelle solution technique à un problème. Un brevet protège le propriétaire de l'invention pendant une période limitée, habituellement fixée à 20 ans.

Exportations de hautes technologies

Les exportations de haute technologie sont les exportations des produits de haut niveau en termes de recherche et développement, tels que les produits de l'aérospatial, de l'informatique, les produits pharmaceutiques, les instruments scientifiques et la machinerie électrique.

DVS N°10 : SURVEILLER LES EVOLUTIONS SOCIETALES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Individu

Indice d'inégalité de genre (score de 0 à 1)

Indice composite mesurant le déficit de progrès résultant d'inégalités de genre dans trois dimensions du développement humain, à savoir la santé reproductive, l'autonomisation et le marché du travail.

Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement (en %)

La proportion de sièges occupés par les femmes au parlement est le nombre de sièges occupés au parlement par les femmes rapporté au nombre total de sièges occupés.

Groupe d'individus

Indice de bien-être des jeunes

Indice publié par le "Center for Strategic and International Studies", l'"International Youth Foundation" et le "Hilton Worldwide" relatif au bien-être des jeunes de moins de 25 ans.

Cet indice se base sur l'évaluation de 40 indicateurs relatifs à 6 domaines connectés de la vie des jeunes qui, ensemble, permettent une vision claire de leur qualité de vie. Ces domaines sont : *la participation citoyenne, les opportunités économiques, l'éducation, la santé, les technologies de l'information et de la communication et la sûreté et sécurité.*

Global AgeWatch Index (score de 0 à 100)

L'indice, établi par l'organisation HelpAge International, réunit un ensemble unique de données comparables au niveau international, relatives à la sécurité des revenus, à l'état de santé, aux capacités et à l'environnement favorable aux personnes âgées. Ces domaines ont été choisis car ils sont identifiés par les personnes âgées et par les responsables politiques comme des catalyseurs clés du bien-être des populations vieillissantes.

Les indicateurs évalués au niveau des différents domaines sont les suivants :

- « Sécurité des revenus » : la couverture des revenus de pension, le taux de pauvreté des personnes âgées, le bien-être relatif des personnes âgées et le PIB par habitant.
- « Etat de santé » : l'espérance de vie à 60 ans, l'espérance de vie en bonne santé à 60 ans et le bien-être psychologique relatif.
- « Capacités » : le taux d'emploi des personnes âgées et le niveau de scolarité des personnes âgées.
- « Environnement favorable » : les liens sociaux, la sécurité physique, la liberté civique et l'accès au transport public.

Cet indice fait partie d'une « révolution de données » dans laquelle des données spécifiques liées à l'âge sont utilisées pour garantir la solidité et l'adaptation des politiques au vieillissement. Des données nationales existent, mais la constitution d'ensembles de données internationales comparables sur les populations âgées reste encore limitée. La pénurie de données sur les personnes âgées peut conduire à les exclure systématiquement du financement des plans de développement et des politiques publiques.

L'objectif de l'indice est à la fois de saisir la nature multidimensionnelle de la qualité de vie et du bien-être des personnes âgées et d'offrir un outil de mesure de performance et de promotion des améliorations à cet égard. Cet indice varie entre 0 et 100, 100 étant la valeur idéale.

Perspectives d'avenir de la jeunesse (score de 0 à 4)

Cet Indicateur, issu de l'enquête IPD du CEPII, permet de mesurer les perspectives d'avenir de la jeunesse. Il varie de 0 (nettement tournés vers l'intérieur du pays) à 4 (nettement tournés vers l'extérieur du pays).

Vie en société

Degré d'attachement à la nation

Cet indicateur correspond à la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / enquête IPD (CEPII) : « Sur une échelle de 0 à 4, où (0) indique que vous n'êtes pas du tout attaché, et (4) que vous êtes très attaché, dites-nous quel est votre degré d'attachement à votre nation ? ».

Confiance interpersonnelle

Pourcentage des personnes interrogées répondant « oui » à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) : « En général, diriez-vous que vous pouvez faire confiance à la plupart des personnes ou qu'il faut être méfiant à leur égard ? »

Degré de confiance accordée aux institutions

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de l'enquête nationale sur le lien social (IRES) / World Value Survey : « Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré de confiance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous dans quelle mesure avez-vous confiance dans les institutions publiques ?».

Degré d'importance de la famille dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : « Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la famille dans votre vie personnelle ?».

Degré d'importance de la religion dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : « Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la religion dans votre vie personnelle ?».

Degré d'importance de la politique dans la vie personnelle

Cet indicateur indique la note moyenne des réponses à la question de World Value Survey : « Sur une échelle de 0 à 10, où (0) indique un degré d'importance faible, et (10) un degré très fort, dites-nous quel est le degré d'importance accordé à la politique dans votre vie personnelle ?».